

LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE;
UTILISATION D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION CENTRÉE
SUR LA PRISE DE DÉCISION

Rapport de recherche présenté dans le cadre
du programme de maîtrise en éducation
de l'Université du Québec à Rimouski

par
Claire Derome



Volume 1

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
mars 1990



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport de recherche est redevable de l'apport de nombreuses personnes. J'aimerais tout particulièrement remercier mon directeur de thèse, M. Charles Bergeron, professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, pour son intérêt constant tout au long de la réalisation et de la rédaction de ce rapport de recherche. Également, je remercie la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye de m'avoir permis d'utiliser les résultats de l'étude de faisabilité conduite chez elle pour la réalisation de cette recherche. De plus, sans le travail de révision et de correction de Mmes Ginette Cournoyer et Hélène Boissé, ce rapport serait certainement d'une facture moins agréable.

J'aimerais aussi souligner l'encouragement et la compréhension de ma collègue de travail Mme Johanne Jean.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| REMERCIEMENTS | i |
| TABLE DES MATIÈRES | ii |
| LISTE DES FIGURES | vi |
| LISTE DES TABLEAUX | vii |
| LISTE DES ANNEXES | xii |
| INTRODUCTION | 13 |
| | |
| Chapitre 1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE; ÉVALUATION ET PRISE DE DÉCISION | 15 |
| | |
| 1. LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE (CSRLV), PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE | 17 |
| 1.1 La formation professionnelle des jeunes au Québec, 1960-1987 | 19 |
| 1.2 1979-1982, les constats | 20 |
| 1.3 La nouvelle politique de formation professionnelle 1986-87 | 21 |
| 1.4 La recherche d'une nouvelle articulation | 22 |
| | |
| 2. L'ÉVALUATION, UNE DÉMARCHE CONDUISANT À LA PRISE DE DÉCISION | 24 |
| 2.1 Modèle d'évaluation d'André Ouellet (1986) | 25 |
| 2.1.1 Définition des intentions (ensemble 2) | 26 |
| 2.1.2 Précisions des activités (ensemble 3) | 26 |
| 2.1.3 Définition des activités | 27 |
| 2.2 L'interprétation opérationnelle du modèle de Ouellet | 27 |
| 2.2.1 1ère étape, le perceptuel | 27 |
| 2.2.2 2ème étape, le rationnel | 27 |
| 2.2.3 3ème étape, le fonctionnel | 28 |

| | | |
|-------------|---|----|
| 3. | LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE | 29 |
| Chapitre 2. | L'ENTRÉE DANS LE SYSTÈME OU UNE DÉFINITION PERCEPTUELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE | 31 |
| 1. | OBJECTIF: ÉLABORATION DU MANDAT | 33 |
| 2. | DÉMARCHE: CLARIFICATION DES INTENTIONS DES PARTIES | 34 |
| 3. | RÉSULTATS: DÉFINITION DU MANDAT | 36 |
| Chapitre 3. | LA DESCRIPTION DE LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA CSRLV OU UNE DESCRIPTION RATIONNELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE | 37 |
| 1. | OBJECTIF: DÉGAGER UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE LA SITUATION | 39 |
| 2. | DÉMARCHE: CONSTITUTION ET VALIDATION D'UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE SUR LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE | 40 |
| 2.1 | Cueillette des données brutes | 40 |
| 2.2 | Validations des données brutes | 41 |
| 2.3 | Synthèse et analyse | 42 |
| 2.4 | Consensus sur une description factuelle de la situation | 43 |
| 3. | RÉSULTATS: LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA CSRLV, PORTRAIT DE LA SITUATION | 44 |
| 3.1 | Le contexte socio-économique de la région de Val d'Or | 44 |
| 3.1.1 | Cadre géographique | 44 |
| 3.1.2 | Les indicateurs socio-économiques | 46 |
| 3.1.3 | La structure socio-économique | 70 |
| 3.1.4 | Prévisions de main-d'oeuvre à court terme | 84 |
| 3.1.5 | Les constats | 93 |
| 3.2 | Les populations étudiantes au secondaire professionnel, évolution et perspectives | 96 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 3.2.1 | Cadre de l'étude sur les populations étudiantes | 96 |
| 3.2.2 | Évolution globale | 97 |
| 3.2.3 | L'enseignement professionnel au Québec | 100 |
| 3.2.4 | La fréquentation scolaire et la probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire | 110 |
| 3.2.5 | L'évolution des clientèles par option professionnelle | 112 |
| 3.2.6 | La mobilité des effectifs scolaires entre les commissions scolaires de la région 08 et de la Province | 120 |
| 3.2.7 | Prévisions de clientèle à moyen terme à la CSRLV | 131 |
| 3.2.8 | Constats | 142 |
| 3.3 | Les intervenants en formation professionnelle à la CSRLV | 144 |
| 3.3.1 | Profil du personnel enseignant | 144 |
| 3.3.2 | Perception du personnel enseignant | 150 |
| 3.3.3 | Le profil du personnel non-enseignant | 151 |
| 3.3.4 | Les constats | 152 |
| 3.4 | La formation professionnelle au Québec, situation actuelle et perspectives futures | 154 |
| 3.4.1 | Perspectives historiques | 154 |
| 3.4.2 | La nouvelle politique de la formation professionnelle | 155 |
| 3.4.3 | Constats et hypothèses | 160 |
| Chapitre 4. | LA SORTIE DU SYSTÈME OU UNE DESCRIPTION FONCTIONNELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE | 162 |
| 1. | OBJECTIF: FORMULER LES ACTIONS À ENTREPRENDRE | 164 |
| 2. | DÉMARCHE: HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET DÉLIBÉRATIONS | 165 |

| | | |
|-------------|--|-----|
| 3. | RÉSULTATS: LES PARAMÈTRES DE DÉVELOPPEMENT | 167 |
| 3.1 | Portrait de la situation | 167 |
| 3.2 | La mission de l'école secondaire | 169 |
| 3.3 | Les orientations de la formation professionnelle à la CSRLV | 169 |
| 3.3.1 | Arrimer le développement de la formation professionnelle avec les exigences de l'environnement | 170 |
| 3.3.2 | Assurer un ajustement de la formation professionnelle avec les aspirations des élèves et l'évolution du régime pédagogique | 170 |
| 3.4 | Les pôles de développement | 171 |
| 3.4.1 | Pôle de développement - Industriel | 171 |
| 3.4.2 | Pôle de développement - Services | 173 |
| Chapitre 5. | LES RÉSULTATS ANTICIPÉS ET OBTENUS, ÉVALUATION D'UNE DÉMARCHE D'INTERVENTION | 176 |
| 1. | CADRE D'INTERVENTION CHOISI | 178 |
| 2. | DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE | 180 |
| 3. | RÉSULTATS OBTENUS | 181 |
| | CONCLUSION | 182 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 184 |

LISTE DES FIGURES

| | | |
|------------|--|-----|
| Figure 1: | Modèle d'évaluation d'André Ouellet (1986) | 25 |
| Figure 2: | Carte de localisation | 45 |
| Figure 3: | Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 pour l'ensemble des cinq commissions scolaires considérées | 107 |
| Figure 4: | Histogramme illustrant la proportion des programmes court et long du secondaire professionnel pour l'ensemble des cinq commissions scolaires, entre 1982-83 et 1985-86 | 108 |
| Figure 5: | Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-85 et 1985-86 pour la province de Québec | 109 |
| Figure 6: | Évolution des populations étudiantes du secondaire dans la Province | 132 |
| Figure 7 | Prévisions de clientèle, pour la Province, au secondaire professionnel, exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire | 138 |
| Figure 8: | Prévisions de clientèle, pour la région 08, au secondaire professionnel, exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire | 138 |
| Figure 9: | Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 1 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire | 139 |
| Figure 10: | Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 2 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire | 139 |
| Figure 11: | Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 3 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire | 140 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-----|---|----|
| 1. | Principales recommandations du Rapport Parent, en ce qui concerne l'enseignement professionnel, et leurs applications subséquentes dans le système scolaire québécois | 20 |
| 2. | Déroulement de l'étude, les grandes étapes | 30 |
| 3. | Évolution totale pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec | 46 |
| 4. | Croissance périodique de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec (en pourcentage) | 47 |
| 5. | Variation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue (en pourcentage) | 47 |
| 6. | Évolution de l'indice synthétique de fécondité (en milliers) | 48 |
| 7. | Bilan migratoire 81-83 | 48 |
| 8. | Solde migratoire net pour l'Abitibi-Témiscamingue | 49 |
| 9. | Évolution de la population de Val d'Or et de ses environs (rayon de 32 km) | 50 |
| 10. | Croissance périodique de la population de Val d'Or et de ses environs (rayon de 32 km) (en pourcentage) | 50 |
| 11. | Moyenne annuelle d'augmentation de la population (en pourcentage) | 51 |
| 12. | Population totale de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue | 51 |
| 13. | Moyenne annuelle d'augmentation de la population de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue (en pourcentage) | 52 |
| 14. | Prévisions pour l'an 2000: population de la région de Val d'Or | 53 |
| 15. | Pyramide d'âge de la population de la région de Val d'Or (1984) | 54 |
| 16. | Répartition régionale des jeunes en 1983 | 55 |
| 17. | Age moyen de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec 1961-1976 | 56 |
| 18. | Répartition régionale des jeunes au Québec; prévisions pour l'an 2000 | 56 |
| 19. | Prévisions pour l'an 1990; jeunes/population pour la région de Val d'Or | 57 |
| 20. | Prévisions pour l'an 1996; jeunes/population pour la région de Val d'Or | 57 |
| 21. | Prévisions pour l'an 2000; jeunes/population pour la région de Val d'Or | 58 |

LISTE DES TABLEAUX (suite)

| | | |
|-----|--|----|
| 22. | Répartition des revenus d'emploi de la population active de la région de Val d'Or (1981) | 58 |
| 23. | Salaire moyen selon le sexe (mars 1985): Finissant du secondaire professionnel (en dollars) | 59 |
| 24. | Population active selon le niveau de scolarité et le sexe: Territoire de Val d'Or (1981) | 60 |
| 25. | Scolarisation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue en 1984 (en pourcentage) | 61 |
| 26. | Taux d'activité selon la région économique | 62 |
| 27. | Taux de chômage selon certaines régions économiques (en pourcentage) | 62 |
| 28. | Personnes occupées selon le grand groupe professionnel et le sexe (en pourcentage) | 63 |
| 29. | Répartition de la population sur le marché du travail selon le sexe (1985) | 64 |
| 30. | Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985 selon le sexe | 65 |
| 31. | Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985 selon le cours | 66 |
| 32. | Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel court en 1985 selon l'option | 67 |
| 33. | Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel long en 1985 selon l'option | 68 |
| 34. | Indicateurs du marché du travail des finissants du secondaire professionnel supplémentaire en 1985 selon l'option | 70 |
| 35. | Répartition des entreprises et de l'emploi pour la région de Val d'Or (1985) | 71 |
| 36. | Variation du niveau d'emploi par secteur pour la région de Val d'Or | 72 |
| 37. | Comparaison entre la répartition des emplois par secteur en 1981 pour la région de Val d'Or, l'Abitibi et le Québec (en pourcentage) | 73 |
| 38. | Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur des activités primaires de la région de Val d'Or (1985) | 74 |

LISTE DES TABLEAUX (suite)

| | | |
|-----|--|-----|
| 39. | Investissements de l'industrie minière pour l'Abitibi-Témiscamingue (en dollars) | 75 |
| 40. | Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur manufacturier de la région de Val d'Or (1985) | 76 |
| 41. | Nombre d'employeurs et d'employés pour le secteur du bâtiment de la région de Val d'Or (1985) | 77 |
| 42. | Nombre de mises en chantier et valeur de la construction domiciliaire: Territoire de Val d'Or (1980-1984) | 78 |
| 43. | Valeur de la construction non-domiciliaire: Territoire de Val d'Or - 1980-1984 (milliers de dollars) | 78 |
| 44. | Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur du transport, communications et services de la région de Val d'Or (1985) | 79 |
| 45. | Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur des services sociaux-culturels, commerciaux et personnels de la région de Val d'Or (1985) | 81 |
| 46. | Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur commerce de la région de Val d'Or (1985) | 82 |
| 47. | Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur finances, assurances, affaires immobilières de la région de Val d'Or (1985) | 83 |
| 48. | Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur administration publique de la région de Val d'Or 1985) | 84 |
| 49. | Évolution et prévisions du nombre d'élèves des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990. | 98 |
| 50. | Quelques régions ayant connu une baisse plus rapide de leurs effectifs au préscolaire - primaire ou au secondaire que celles de l'ensemble du Québec entre 1975 et 1985 (en pourcentage) | 99 |
| 51. | Variation des effectifs du réseau des commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement | 101 |
| 52. | Répartition des effectifs scolaires entre les diverses options du professionnel long et court dans la Province, la région 08 et la CSRLV | 103 |
| 53. | Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen des effectifs scolaires du général et du professionnel entre 1982-83 et 1985-86 pour la Province et la région 08 (en pourcentage) | 104 |

LISTE DES TABLEAUX (suite)

| | | |
|-----|---|-----|
| 54. | Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen des effectifs scolaires du général et du professionnel des commissions scolaires de la région 08 entre 1982-1983 et 1985-1986 (en pourcentage) | 105 |
| 55. | Proportions, en pourcentage, des effectifs scolaires par secteur à l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 dans chaque commission scolaire de la région 08 et pour la Province | 106 |
| 56. | Fréquentation scolaire au secondaire et au collégial en 1984-1985 (en pourcentage) | 110 |
| 57. | Probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire (en pourcentage) | 111 |
| 58. | Comparaison des données sur les populations étudiantes selon la source considérée (en pourcentage) | 116 |
| 59. | Élèves de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye ayant suivi un cours de formation professionnelle en dehors de son territoire (1982-82 à 1985-86) | 121 |
| 60. | Élèves hors-territoire ayant étudié à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (1981-82 à 1985-86) | 125 |
| 61. | Bilan des mouvements inter-commissions scolaires entre 1981-82 et 1985-86 à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (en nombre d'élèves) | 127 |
| 62. | Options les plus souvent choisies par les élèves du territoire de CSRLV et s'inscrivant dans d'autres commissions scolaires | 128 |
| 63. | Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV | 129 |
| 64. | Provenance des élèves de la région 08 autre que ceux de la CSRLV et qui s'inscrivent à celle-ci entre 1981-82 et 1985-86 | 130 |
| 65. | Nombre d'élèves provenant du territoire de la CSRLV, entre 1981-82 et 1985-86 et qui se sont inscrits dans d'autres commissions scolaires de la région 08 | 130 |
| 66. | Options vers lesquelles se dirigent les élèves de la CSRLV inscrits à l'extérieur de la région 08 entre 1981-82 et 1985-86 | 131 |
| 67. | Évolution provinciale de la clientèle (temps plein) par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I (en nombre d'élèves) | 132 |
| 68. | Pourcentage de variation pour l'évolution de la clientèle provinciale (temps plein) par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I (en pourcentage) | 133 |

LISTE DES TABLEAUX (suite)

| | | |
|-----|--|-----|
| 69. | Prévisions de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV (en nombre d'élèves) | 134 |
| 70. | Pourcentages utilisés pour la formulation des prévisions de clientèle | 136 |
| 71. | Clientèle et prévisions de clientèle au professionnel, dans la Province, la région et à la CSRLV pour les années 1985-1990, exprimées en pourcentage de la clientèle totale de l'ordre secondaire. | 141 |
| 72. | Prévisions de clientèle au secondaire professionnel à la CSRLV | 141 |
| 73. | Formation initiale des enseignants du secteur professionnel de la CSRLV | 145 |
| 74. | Dernier diplôme obtenu: Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV | 146 |
| 75. | Expérience de travail Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV | 148 |
| 76. | Champs d'enseignement: Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV | 149 |
| 77. | Répartition du personnel professionnel non-enseignant à la CSRLV | 152 |
| 78. | La formation professionnelle dans l'école secondaire et voie d'accès | 156 |
| 79. | Orientation prise par le MEQ pour la détermination des filières DEP et CEP | 159 |

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
- Annexe 2 Proposition et échéancier de travail
- Annexe 3 Description des groupes professionnels; Classification canadienne descriptive des professions

INTRODUCTION

Ce rapport de recherche rend compte d'une étude de faisabilité menée pour le bénéfice de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye localisée à Val d'Or dans le Nord-Ouest québécois. Il s'agit de la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle de cette commission scolaire.

Utilisant une approche évaluative centrée sur la prise de décision, cette étude illustre l'application concrète de celle-ci. Ce modèle d'évaluation dynamique a été développé par le professeur André Ouellet de l'Université du Québec à Chicoutimi. Il permet la recherche d'une compréhension commune de la situation, permettant aux intervenants concernés de décider et de préciser l'action à entreprendre.

La structure en trois temps du rapport se veut l'expression de la dynamique même du modèle de Ouellet soit les aspects perceptuel, rationnel et fonctionnel.

Le premier temps du rapport, soit le premier chapitre, rend compte du perceptuel. Il introduit la situation vécue à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye à l'égard de la formation professionnelle. Il recadre cette situation dans le contexte plus général de l'évolution de la politique québécoise en matière de formation professionnelle depuis les rapports Tremblay et Parent. Il précise la question de recherche et présente l'approche méthodologique choisie pour la réaliser.

Le deuxième temps du rapport, soit le fonctionnel, est présenté par les deuxième, troisième et quatrième chapitres. Chacun de ces chapitres traite d'une étape de l'étude et présente l'objectif, la démarche et les résultats pour chacune de celles-ci. Ainsi le chapitre 2 traite de l'entrée dans le système par la définition du mandat de l'étude, le chapitre 3 de la réalisation de l'étude proprement dite et le chapitre 4 des résultats obtenus.

Le cinquième chapitre marque le troisième temps du rapport (le fonctionnel). Il conclut sur les résultats obtenus et porte une première appréciation sur la démarche d'évaluation choisie.

CHAPITRE 1

LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE; ÉVALUATION ET PRISE DE DÉCISION

Le présent chapitre décrit la situation de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (CSRLV). Il traite de l'évolution de la formation professionnelle des jeunes au Québec et introduit la nouvelle politique de formation professionnelle de 1986-87. Il pose la question de recherche et finalement, il introduit le cadre théorique et situe le déroulement de l'étude menée à la CSRLV.

1. LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE (CSRLV), PROBLÉMATIQUE ET CONTEXTE

La Commission Scolaire Régionale La Vérendrye, une commission scolaire située dans la région de Val d'Or en Abitibi, offre un ensemble de cours de formation professionnelle à l'intention des jeunes de l'enseignement secondaire.

Depuis plusieurs années cette commission scolaire connaît, dans l'organisation de l'enseignement professionnel, une situation difficile. Cette situation se caractérise principalement par une diminution importante de l'effectif étudiant inscrit en formation professionnelle. La commission scolaire attribue cette diminution de clientèle au choix limité d'options offertes et à la concurrence qu'exerceraient les autres commissions scolaires de la région.

"Des exigences budgétaires et autres ainsi qu'un certain rejet de recommandations de divers comités qui prédisaient un développement vers le nord ainsi que le respect d'une concertation régionale ont eu comme résultats de restreindre le nombre ou d'altérer la vocation de certains ateliers initialement prévus. Nous ne connaissons que trop les conséquences que la clientèle de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye a subies par la suite et dont on nous fera grâce de l'énumération." ¹

Cette vision de la réalité amène la commission scolaire à intégrer un ensemble de propositions de développement dans son "Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye"² déposé en mai 1985. Ce plan de développement est une réponse à une demande du Ministère de l'Éducation auprès des commissions scolaires de la région. Celui-ci

1 CSRLV, Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye, Val d'Or, 1985, p.5.

2 Ibid, 27 pages et 4 annexes

veut connaître les intentions des commissions scolaires afin d'en arriver à une concertation régionale au niveau de la formation professionnelle.

Dans son plan de développement, la CSRLV privilégie la formation par "champs de spécialisation", chaque champ devant être doté d'une équipe professorale stable et des infrastructures nécessaires (équipements, locaux, etc...). Ces champs de spécialisation sont déterminés par les besoins locaux en main d'oeuvre de la région environnante.

"On peut facilement conclure que la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye n'a pu bénéficier de toutes les autorisations de programmes lui permettant de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins en main-d'oeuvre du secteur industriel de son territoire." ³

Pour répondre à ces besoins qu'elle identifie, la CSRLV propose donc :

- de développer trois nouveaux secteurs d'intervention (nouvelle équipe professorale, nouveaux locaux, équipements);
- d'augmenter de façon notable l'espace ou les équipements pour quatre autres secteurs;
- de maintenir à son niveau actuel son intervention dans trois autres secteurs.

L'esprit qui anime la CSRLV au moment du dépôt de son plan est à l'effet que l'on reconnaisse l'importance du rôle qu'elle entend jouer en formation professionnelle et que l'on corrige les injustices qui ont été commises à son égard dans le passé.

"... afin de pouvoir réellement jouer le rôle qui lui revient au soleil qui brille pour tous et chacun et sans discrimination aucune selon l'article 15 de la charte des droits de l'homme entrée en vigueur aujourd'hui-même."⁴

Que ce soit par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) ou par les autres commissions scolaires de la région, ce plan de développement sera mal accueilli. Pour en saisir les raisons, il est nécessaire de rappeler les grands points de l'évolution de la formation professionnelle des jeunes au Québec et l'évolution des effectifs inscrits en formation professionnelle au cours des vingt dernières années.

3 Ibid, page 16

4 Ibid, page 27

1.1 La formation professionnelle des jeunes au Québec, 1960-1987.

La formation professionnelle des jeunes est au coeur des changements qui s'amorcent dans le système scolaire québécois au début des années 1960, à la suite des rapports Tremblay⁵ et Parent⁶. On voit alors dans la formation professionnelle une façon d'augmenter la scolarisation des jeunes et de hausser le niveau de compétence de la main-d'oeuvre dans le contexte de l'industrialisation rapide de la société québécoise.

En 1960, la situation exige des rattrapages majeurs. Ainsi, à 16 ans, plus de la moitié des jeunes québécois et québécoises ont quitté l'école avec, pour la majorité d'entre eux, une scolarité moyenne inférieure à une 9^e année. La plupart de ces jeunes n'ont, au moment de quitter l'école, initié aucun début de formation professionnelle. On explique cette situation par l'absence de structures de formation correspondant aux attentes de cette clientèle qui quitte massivement l'école.

Pour répondre aux besoins des élèves qui quittent l'école à la fin de la scolarité obligatoire, et pour ceux qui désirent poursuivre des études techniques avancées, le rapport Parent propose, en 1964, un ensemble de mesures qui encadreront jusqu'en décembre 1986, la formation professionnelle des jeunes au Québec. Le tableau 1 résume les principales recommandations du rapport Parent concernant la formation professionnelle et les formes sous lesquelles on en retrouvera les applications dans le système scolaire québécois.

5 Tremblay Arthur et al, Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Québec, 1962, 3 tomes.

6 Parent Mgr Alphonse-Marie et al, Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, 1964, 5 volumes.

TABLEAU 1

Principales recommandations du Rapport Parent, en ce qui concerne l'enseignement professionnel, et leurs applications subséquentes dans le système scolaire québécois

| Recommandations | Applications |
|---|--|
| • Cours d'initiation au travail | - Professionnel court |
| • Intégration des écoles de métier au système à option de l'enseignement régulier | - Professionnel long offert dans les polyvalentes |
| • Création d'instituts d'enseignement général et professionnel | - Collèges d'enseignement général et professionnel |

1.2 1979 - 1982, les constats.

Près de 15 ans après le dépôt du Rapport Parent, la situation de la scolarisation de la jeunesse québécoise connaît une évolution phénoménale. Ainsi, en 1981, l'accès aux études secondaires est une réalité pour la grande majorité des jeunes québécois. La probabilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires se situe alors à près de 63%. En 1980, plus de 17% des jeunes sont engagés dans des études professionnelles alors que la proportion est inférieure à 10%, 15 ans plus tôt.

Pendant cette période s'amorce au Québec une réflexion sur la situation de l'enseignement. Mentionnons à cet égard la publication en 1977 du livre vert "l'Enseignement primaire et secondaire au Québec"⁷ suivi en 1979 de "l'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action"⁸ et en 1982 de "La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau"⁹

7 Ministère de l'Éducation, Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire, Québec, 1977, 147 pages.

8 Ministère de l'Éducation, l'École québécoise, énoncé de politique et plan d'action, Québec, 1979, 163 pages.

9 Ministère de l'Éducation, La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, Québec, 1982, 87 pages.

Ce dernier document marque le moment d'une importante réflexion sur la formation professionnelle. Certains constats que l'on y retrouve, rappellent ceux énoncés 20 ans plus tôt par les rapports Tremblay et Parent. Ainsi, on reproche entre autres:

- l'aspect "pointu" de la formation offerte;
- le peu de possibilités, pour un élève engagé en formation professionnelle, de pouvoir poursuivre à un niveau plus avancé sa formation;
- l'inadéquation entre les enseignements donnés à l'école et les besoins du marché du travail.

De plus, en ce qui concerne le professionnel court (P. C.), on considère ce cheminement de formation comme un cul-de-sac. On constate en effet que l'élève engagé dans cette voie ne peut espérer une meilleure intégration au marché du travail que celui qui n'a poursuivi aucune formation professionnelle (à ce moment, les taux de chômage des diplômés du P.C. sont comparables ou supérieurs à ceux obtenus par les non-diplômés).

Pour remédier à cette situation, on formule un ensemble de propositions visant principalement à affirmer avec force la mission première de l'école: offrir à tous la formation de base la plus riche possible. Ainsi, on propose le report de la formation professionnelle après le secondaire V et la création de cheminements particuliers de formation en remplacement de la formation professionnelle courte.

Même si, dans leurs principes, ces propositions sont en général bien acceptées, leur mise en application suscite des résistances. En fait, il faudra attendre la fin de l'année 1986 avant que l'on puisse parler de réforme de la formation professionnelle.

1.3 La nouvelle politique de formation professionnelle 1986-87

Cette politique reprend dans ses grandes lignes les recommandations formulées en 1982. Le rehaussement des critères d'admission à la formation professionnelle, l'importance accordée à l'acquisition, par l'élève, d'une formation générale aussi large et riche que possible et l'abolition de la formation professionnelle courte, en sont les principales caractéristiques.

Dans les faits, cependant, cette nouvelle politique ne vient que confirmer les choix qu'intuitivement les élèves du secondaire ont eux-mêmes posé depuis 1980, c'est-à-dire, acquérir une solide formation de base par l'obtention du diplôme d'études secondaires générales (en 1985, 85% des diplômés sont au secteur général comparativement à 75% en 1980) et accéder de plus en plus nombreux aux études collégiales générales ou professionnelles. En effet, le mouvement de désaffection vis-à-vis de l'enseignement professionnel a commencé il y a déjà plusieurs années. Ainsi, en comparant la proportion relative d'élèves inscrits au secondaire professionnel en regard de l'ensemble des inscriptions au secondaire, on constate une baisse importante du poids qu'occupe ce secteur et ce, depuis 1979.

Il est reconnu, que ce soit au MEQ ou dans les commissions scolaires, que l'application de la nouvelle politique aura un impact négatif sur les clientèles. Dans les faits, la formation professionnelle à l'école secondaire occupera dans les années à venir une place de plus en plus restreinte en regard de la formation générale.

Le discours actuel du Ministère de l'Éducation en est donc un de rationalisation dans l'offre d'options professionnelles, d'équipements et infrastructures nécessaires. Il n'est plus question d'offrir tout et partout mais plutôt de développer des centres spécialisés dans quelques options de formation.

1.4 La recherche d'une nouvelle articulation

La Commission Scolaire Régionale La Vérendrye vit une situation difficile en regard de l'organisation de la formation professionnelle. Cette situation peut se caractériser comme suit:

- une inadéquation entre les options offertes en formation professionnelle et l'environnement socio-économique;
- une baisse importante de l'effectif étudiant se dirigeant vers la formation professionnelle sans que les ressources qui y soient consacrées subissent une diminution de même ordre;
- conséquemment, une surcharge au secteur général entraînée par l'inéquité dans la répartition des ressources entre le secteur général et le secteur professionnel;

- l'accueil mitigé du MEQ et des commissions scolaires de la région 08 envers les propositions avancées par la CSRLV dans son plan de développement.

Pour remédier à cette situation, la CSRLV propose, dans les orientations exprimées dans son plan de développement, d'augmenter l'offre de programmes en formation professionnelle ainsi que les ressources à y consacrer. Cependant, ces avenues de développement placent la CSRLV à contre-courant de l'évolution connue et prévisible des politiques ministérielles et des effectifs inscrits en formation professionnelle.

C'est dans un cul-de-sac que se retrouve maintenant la CSRLV. Elle manifeste à cet égard une incapacité globale de prise de décision.

Ainsi, la question centrale est celle d'une nouvelle articulation des éléments constitutifs de l'organisation de la formation professionnelle à la CSRLV, de façon à ce qu'ils soient porteurs de solution.

Par éléments constitutifs, nous entendons :

- le contexte dans lequel évolue la formation professionnelle à la CSRLV et dans la province (effectifs étudiants, indicateurs socio-économiques, politiques et régimes pédagogiques, ressources de la CSRLV, etc...) ;
- les intentions de la CSRLV à l'égard de la formation professionnelle.

2. L'ÉVALUATION, UNE DÉMARCHE CONDUISANT À LA PRISE DE DÉCISION.

La conduite de l'étude s'inspire des travaux de Ouellet¹⁰ et de Stufflebeam¹¹. Il s'agit essentiellement d'une démarche d'analyse du besoin centrée sur la prise de décision et qui trouve sa concrétisation dans la définition des actions à entreprendre.

La recherche d'une compréhension commune, permettant d'avoir prise sur la situation, est à la base de la démarche. Cette compréhension commune est atteinte par la validation, auprès des individus concernés, des informations recueillies sur la situation.

C'est la maîtrise de la situation qui permet d'envisager les solutions nécessaires et d'amener la prise de décision. "L'évaluation est un processus qui consiste à recueillir des informations pour décider, préciser l'action".¹²

"One of the basic assumption of information gathering is that a need has no clearly defined existence. As defined previously a need is relative and can be determined only as the results of a judgmental process that involves knowledge of conditions and factors pertaining to people and organizations. This knowledge, when brought to bear against ideals, desires, hopes and values, can result in judgments about the nature, magnitude and significance of needs. The information gathering step produces this knowledge for decision makers who then interpret the results and identify needs."¹³ (souligné par nous)

10 Ouellet André, L'évaluation créative, une approche systémique des valeurs, Presse de l'Université du Québec, Québec, 1983, 411 pages.

11 Stufflebeam Daniel L., Conducting Educational Needs Assessment, Kluwer-Knishoff, Boston, 1985, 229 pages.

12 Ouellet André, L'évaluation créative, une approche systémique des valeurs, Presse de l'Université du Québec, Québec, 1983, page 110.

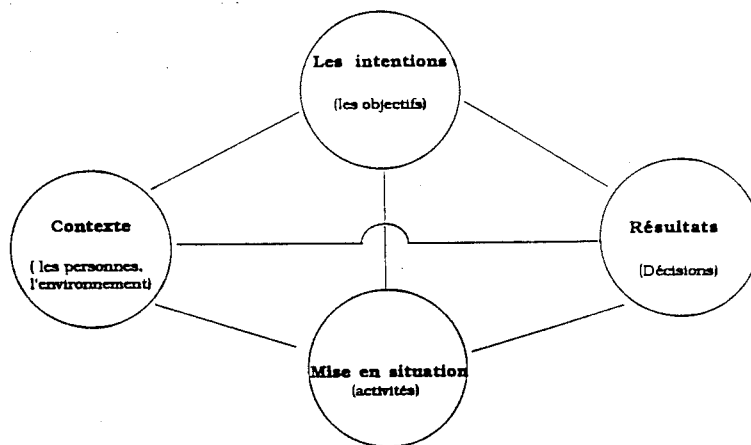
13 Stufflebeam Daniel L., Conducting Educational Needs Assessment, Kluwer-Knishoff, Boston, 1985, pages 85-86.

2.1 Modèle d'évaluation d'André Ouellet (1986)

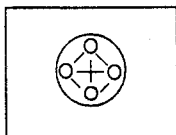
Selon Ouellet (1986), les informations nécessaires à la compréhension d'une situation peuvent être rassemblées sous quatre pôles définissant six ensembles d'informations (figure 1) permettant d'identifier les décisions. Chaque pôle permet d'observer la situation selon un point de vue particulier. Il n'est pas nécessaire dans chaque étude de faire intervenir chacun d'eux. Cela est fonction du contexte dans lequel se déroule l'étude, c'est-à-dire du moment ou du but de l'intervention.

FIGURE 1

Modèle d'évaluation d'André Ouellet (1986)



Six ensembles d'informations pour identifier les décisions



1. Vérification des intentions:
Objectifs vs résultats
2. Définition des intentions:
Contexte vs objectifs
3. Préciser des activités:
Intentions vs mise en situation
4. Vérifier les activités:
Mise en situation vs résultats
5. Vérifier l'effort
Contexte vs résultats
6. Définir les activités
Contexte vs mise en situation

Ainsi, dans le cas de la CSRLV, les pôles les plus susceptibles d'éclairer la situation sont ceux liés aux "intentions" et aux "mises en situation" privilégiés par la CSRLV dans son plan de développement et ce, en relation avec le contexte dans lequel évolue la commission scolaire. Le pôle résultat ne fait pas partie, à titre de source d'information, des préoccupations de l'étude, le but de celle-ci n'étant pas d'évaluer des résultats consécutifs à une prise de décision mais plutôt d'amener une prise de décision qui conduira ultérieurement à des résultats.

Les liens entre les pôles d'intentions, de contexte et de mise en situation (figure 1) définissent trois ensembles d'informations pertinents à la compréhension de la situation. Il s'agit des ensembles 2, 3 et 6, soit:

- 2.: définition des intentions;
- 3.: précision des activités;
- 6.: définition des activités.

2.1.1 Définition des intentions (ensemble 2)

Quelle est la nature de l'écart entre les intentions et le contexte? Ou, si l'on reformule la question en la ramenant aux éléments du problème: quelle est la nature de l'écart entre les objectifs du plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV et le contexte (politique de formation, clientèle, besoins socio-économiques, etc...) dans lequel évolue la formation professionnelle aujourd'hui?

2.1.2 Précisions des activités (ensemble 3)

Quelle est la nature de l'écart entre les intentions et la mise en situation? Ou, si l'on reformule la question en la ramenant aux éléments du problème: quelle est la nature de l'écart entre les objectifs du plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre?

2.1.3 Définition des activités (ensemble 6)

Quelle est la nature de l'écart entre la mise en situation et le contexte? Ou, si l'on reformule la question en la ramenant aux éléments du problème: quelle est la nature de l'écart entre les moyens choisis dans le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV et le contexte (politique de formation, clientèle, besoins socio-économiques, etc...) dans lequel évolue la formation professionnelle aujourd'hui?

2.2 L'interprétation opérationnelle du modèle de Ouellet

Comme nous venons de le voir, le modèle de Ouellet explicite la nature des interactions à prendre en considération afin de générer l'information pertinente à la compréhension du système. Il nous informe également sur l'utilisation de cette information, c'est-à-dire, l'aspect opérationnel du modèle. Pour ce faire, Ouellet réfère essentiellement à trois étapes:

2.2.1 1ère étape, le perceptuel

Il s'agit de révéler, sous le bon angle, le phénomène qui fait l'objet de l'expertise; c'est l'étape des hypothèses, spéculations, brassage d'idées, au sujet du problème. On dispose alors d'un ensemble d'éléments, plus ou moins structuré, pour solutionner le problème.

2.2.2 2e étape, le rationnel

A cette étape, on dépasse la perception pour rechercher la compréhension. Il s'agit d'établir la plausibilité au plan conceptuel des correspondances perçues entre les valeurs, les fins et les moyens. Il faut mettre à l'épreuve les hypothèses et les spéculations de la première étape.

Cette étape permet de discerner les hypothèses pertinentes, "c'est-à-dire celles qui peuvent résoudre le problème d'une part, et celles qui ont une relation avec les valeurs, les fins et les moyens d'autre part, c'est-à-dire modéliser le principe que l'on avait au début"¹⁴.

2.2.3 3e étape, le fonctionnel

Il est question ici de l'action, de dépasser la forme pour passer à la fonction. C'est également le lieu de planification de l'action qui tient compte des liens entre les hypothèses et les faits.

"Le précepte du fonctionnel répond à un besoin de faire, d'agir; c'est le prolongement du perceptuel et du rationnel."¹⁵

Comme le rappelle Ouellet, ces trois étapes ne sont pas très éloignées de la démarche scientifique "description du phénomène, vérification et interprétation"¹⁶. Le choix du modèle d'évaluation de Ouellet s'est avéré pertinent à la conduite de l'étude. Dans la planification du travail, dont on trouvera la description au chapitre suivant, on peut aisément faire le lien entre les aspects conceptuels et opérationnels du modèle de Ouellet et les diverses étapes de l'étude.

14 Ouellet André, L'évaluation créative, une approche systémique des valeurs, Presse de l'Université du Québec, Québec, 1983, page 125.

15 Ibid, page 141

16 Ibid, page 141

3. LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

L'étude menée auprès de la CSRLV se déroule en trois étapes que l'on peut qualifier ainsi:

1. Entrée dans le système par la définition de l'objet d'étude (chapitre 2).
2. Réalisation de l'étude par la production d'un portrait de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV (chapitre 3).
3. Sortie du système par la concrétisation dans des actions précises des perspectives de développement de la formation professionnelle à la CSRLV (chapitre 4).

Le tableau qui suit présente de façon schématique les grands événements du déroulement de l'étude relativement à chacune des trois étapes.

Tableau 2

Déroulement de l'étude, les grandes étapes.

| | | | | | |
|-------------|---|---|---|---|--|
| 1 ère étape | 1-juin-86 | 20-juin-86 | 11-août-86 | 12-sept-86 | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • 1er contact avec la CSRLV | <ul style="list-style-type: none"> • 1ère rencontre exploratoire | <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'un plan de travail • Acceptation du mandat par les parties | <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du comité ad hoc de la CSRLV | |
| 2e étape | 09-10-11-1986 | 17-déce-86 | 27-janv-86 | 16-02 et 3-03 87 | 23-mars-87 |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Cueillette des données • Rencontre avec les enseignants | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des données brutes • Nouvelle politique de l'enseignement professionnel | <ul style="list-style-type: none"> • Réactions aux données présentées • Début de l'analyse | <ul style="list-style-type: none"> • Validation des données et des analyses | <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt et acceptation d'un rapport d'étape présentant synthèse et analyse des données valides |
| 3e étape | 24-avri-87 | 1-mai-87 | Fin mai 87 | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Intervention des cadres de la CSVD • Reconnaissance de l'inadéquation du plan de développement initial en regard de la situation actuelle • Présentation d'un document préliminaire portant sur trois hypothèses de développement possibles | <ul style="list-style-type: none"> • Délibération sur les hypothèses soumises | <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt du rapport final | | |

CHAPITRE 2

L'ENTRÉE DANS LE SYSTÈME OU UNE DÉFINITION PERCEPTUELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE

Le présent chapitre précise l'objectif, la démarche et les résultats de la première partie de l'étude, soit la définition du mandat.

1. OBJECTIF: ÉLABORATION DU MANDAT

Cette étape est éminemment critique quant à la poursuite de l'étude et aux résultats à escompter. Axée sur une perception juste des intentions des parties dans l'étude à accomplir, elle comprend essentiellement des rencontres exploratoires permettant de clarifier la nature du problème à résoudre, de définir le mandat de recherche, et d'obtenir une entente sur une proposition de travail sur laquelle s'appuiera toute l'étude.

2. DÉMARCHE: CLARIFICATION DES INTENTIONS DES PARTIES

En juin 1986, la CSRLV entre en contact avec l'équipe de recherche en enseignement professionnel de l'UQAT. La commission scolaire propose à cette dernière d'effectuer une étude de faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye (le plan de développement est présenté à l'annexe 1).

La commission scolaire a pour ce faire obtenu une subvention spécifique de la Direction régionale du ministère de l'Éducation en Abitibi-Témiscamingue (DRAT). Cette subvention prévoit l'engagement d'un professionnel à temps plein sur une période de six mois.

Le mandat initial de ce professionnel, tel que proposé par la CSRLV, s'énonce comme suit:

Phase 1:

- Analyser, à partir d'études et de recherches, le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV et se prononcer sur la validité de son instauration.
- Si concluant, mettre à jour tous les éléments déjà inclus dans le plan de développement et y ajouter de nouveaux éléments, s'il y a lieu.

Phase 2

- Procéder à l'élaboration d'un plan de travail pour l'opérationnalisation d'une expérimentation et d'une application du plan de développement.
- S'assurer que le plan de travail contienne tous les éléments essentiels à l'opérationnalisation du plan.

Sur réception de cette offre, l'équipe de recherche en enseignement professionnel procède à l'analyse de la proposition.

L'équipe, déjà sensible à la situation difficile de l'enseignement professionnel tant dans cette commission scolaire que dans les autres commissions scolaires de la région, oriente sa réflexion sur certains points.

Le mandat, tel qu'énoncé, présuppose une adéquation à peu près certaine entre le contenu du plan de développement et la situation de la formation professionnelle à la CSRLV.

L'étude apparaît, de ce fait, essentiellement axée sur ce plan de développement et laisse peu de place à d'autres alternatives de développement.

L'équipe juge donc nécessaire de revoir le mandat proposé et pour mieux clarifier la perception de chaque intervenant à ce sujet, elle propose une rencontre exploratoire entre les individus concernés, de la commission scolaire, avec les membres de l'équipe de recherche.

Cette rencontre a lieu le 20 juin 1986. Elle regroupe les membres de l'équipe de recherche en enseignement professionnel de l'UQAT et un groupe de travail de la CSRLV. La rencontre permet de clarifier les perceptions de chaque intervenant face au mandat à octroyer pour la conduite de l'étude. L'équipe de recherche s'engage, à ce moment, à soumettre un plan de travail et un échéancier de réalisation. La proposition est acheminée à la CSRLV dans les jours qui suivent. Sur réception de la proposition, la CSRLV propose certaines modifications notamment au plan de l'échéancier et du budget. Dans son ensemble cependant, la proposition est acceptée.

Une proposition de travail définitive sera acheminée à la commission scolaire le 11 août 1986. Cette proposition de travail, présentée à l'annexe 2, comprend la définition du mandat, le plan de travail et l'échéancier de réalisation accompagné d'un budget détaillé.

3. RÉSULTATS: DÉFINITION DU MANDAT

Le mandat de l'étude s'énonce maintenant comme suit: "...recueillir l'ensemble des données nécessaires à une évaluation juste de la réalité de la situation de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye... et ...évaluer la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle et de soumettre s'il y a lieu des modifications à celui-ci ou d'autres types de propositions de développement."(voir annexe 2)

Ce mandat diffère de la proposition initiale de la commission scolaire. Il permet d'atteindre, dans sa première partie, une vision commune de la situation de la formation professionnelle et ce, en permettant à chaque intervenant de prendre connaissance d'un ensemble commun d'informations relatives à ce secteur. Il dépasse également le cadre du plan de développement de la formation professionnelle en permettant la proposition de nouvelles avenues de développement.

Ce mandat, tel que nous le verrons dans la réalisation proprement dite de l'étude, guidera l'ensemble des interventions de l'équipe de recherche. Son importance, quant à la réussite de l'étude, se manifestera à plusieurs occasions et ce, surtout lorsqu'il s'agira de ramener l'ensemble des intervenants à réagir sur des faits et non sur des désirs ou des intentions.

CHAPITRE 3

LA DESCRIPTION DE LA SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA CSRLV OU UNE DESCRIPTION RATIONNELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE

Le chapitre 3 concerne la description de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV. Comme son prédécesseur, il est divisé en trois parties. La première énonce l'objectif de cette seconde phase de l'étude, soit celui de dégager une compréhension commune de la situation. La seconde, qui porte sur la réalisation de l'étude, rend compte des informations colligées. Finalement, la troisième conclut sur les résultats obtenus soit une vision commune de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV.

1. OBJECTIF: DÉGAGER UNE COMPRÉHENSION COMMUNE DE LA SITUATION

Si l'on se réfère au modèle de Ouellet (figure 1), le plan de développement contient les informations relatives aux intentions de la CSRLV et aux mises en situations privilégiées par celles-ci. Par contre, la réaction du MEQ et des autres commissions scolaires est éloquente à ce sujet: les informations relatives au contexte semblent inadéquates ou du moins insuffisantes. Il s'agit donc, dans cette étape, de mettre en relation les pôles intentions et mise en situation avec celui du contexte.

Pour ce faire on constitue une base de données exhaustive sur le contexte dans lequel évolue la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye. La validation de ces informations auprès des intervenants concernés permet d'obtenir une compréhension commune de la situation.

2. DÉMARCHE: CONSTITUTION ET VALIDATION D'UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE SUR LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2.1 Cueillette de données brutes

Du début septembre à la fin décembre 1986, s'effectuera la majeure partie de la cueillette de données. Cette période intensive de recherche comprendra des rencontres fréquentes avec les intervenants de la CSRLV constitués en comité ad hoc lors de la rencontre du 12 septembre 1986.

Des rencontres seront également tenues avec les enseignants en formation professionnelle de la CSRLV. Deux rencontres auront lieu avec ces derniers. La première est purement informative et présente aux enseignants les objectifs de l'étude en cours tandis que la seconde recueillera, par le biais de la technique du groupe nominal, la perception des enseignants en regard de la situation de la formation professionnelle et les propositions de développement que les enseignants ont à soumettre à ce sujet. Cette rencontre permettra de compléter les renseignements plus techniques obtenus auprès de la CSRLV au sujet du corps enseignant, ses qualifications et son expérience.

Tel que spécifié par le plan de travail et déterminé par l'échéancier (voir annexe 1), la cueillette de données brutes porte sur les points suivants:

Évolution des populations étudiantes

- Clientèle pour la province, la région 08 et la CSRLV à partir de 1981 en ce qui concerne l'enseignement régulier du secteur général et professionnel
- Clientèle de l'éducation aux adultes dans la province, la région et à la CSRLV, en ce qui concerne la formation générale et professionnelle, et ce, à partir de 1981
- Ensemble de données portant sur les taux de passage, les type de diplôme obtenus, l'accès aux études collégiales, etc...
- Mobilité inter-commissions scolaires

L'environnement dans lequel évolue la CSRLV

- Indicateurs socio-économiques dans la région 08 et à Val d'Or
- Structures socio-économiques de la région de Val d'Or
- Prévisions de besoins en main d'oeuvre
- Politique de formation professionnelle au MEQ
- Organisation scolaire à la CSRLV

Les ressources de la CSRLV

- Profil de formation et expertise détenue par le corps enseignant et les autres ressources en formation professionnelle
- Ressources matérielles: infrastructures, équipement, etc... à la CSRLV

2.2 Validations des données brutes

La première rencontre de validation se tiendra le 17 décembre 1986. À cette occasion, seront présentés aux membres du comité ad hoc, les résultats préliminaires obtenus lors de la cueillette de données. Quatre documents sont présentés et rassemblent les informations sur les aspects suivants:

- L'économie de la région de Val d'Or
- L'évolution des populations étudiantes du secondaire professionnel de la région 08
- Le profil des jeunes de la région de Val d'Or
- Le profil des enseignants de la CSRLV.

Lors de cette rencontre la nouvelle politique de l'enseignement professionnel, qui vient d'être déposée par le MEQ, est également soumise à l'attention des intervenants.

Une seconde rencontre de validation est fixée le 27 janvier 1987, de façon à permettre à chaque intervenant de prendre connaissance de la documentation présentée et de la nouvelle politique.

Cette seconde rencontre est l'occasion de nombreux échanges. Les informations soumises donnent, en effet, un éclairage fort différent sur la situation que celle à laquelle ont toujours fait référence les membres du comité ad hoc. On questionne la validité des données, tant sur les effectifs présent à la CSRLV en formation professionnelle, que sur la population globale de la région de Val d'Or ou sur le nombre et le type d'emploi occupés par la main-d'oeuvre de la région de Val d'Or.

Entre cette rencontre et celle du 16 février 1987, auront lieu de nombreux échanges pour compléter ou corriger les données de base soumises. Une autre rencontre de même nature aura lieu le 3 mars 1987 et portera à nouveau sur les documents soumis le 17 décembre précédent. On s'entend, lors de cette réunion, sur les données devant apparaître au rapport d'étape qui devra être déposé le 23 mars suivant.

La période comprise entre le 17 décembre 1986 et le 23 mars 1987 aura donc été une période de réflexion et de remise en question des concepts et idées véhiculés à ce jour par les intervenants en formation professionnelle de la CSRLV.

2.3 Synthèse et analyse

Pendant cette période, l'équipe de recherche en enseignement professionnel fait avancer la synthèse et l'analyse de la situation de façon à pouvoir dégager un portrait de la situation basé sur les données recueillies et validées. Également, l'équipe étudie l'impact qu'aura la nouvelle politique de l'enseignement professionnel sur la situation de ce secteur à la CSRLV.

L'analyse des données permet de situer le contexte de la formation professionnelle à la CSRLV tant dans l'environnement socio-économique de la région de Val d'Or que par rapport aux politiques ministérielles en matière de formation. Ce nouvel éclairage brosse un portrait de la situation fort différent de celui sur lequel se basait le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV.

Ainsi, plutôt que de considérer les possibilités d'embauche dans un secteur professionnel donné et de décider d'ouvrir de nouvelles familles d'options professionnelles pour couvrir ces besoins en main-d'oeuvre, l'analyse des données pose plutôt le problème en terme d'achalandage prévisible

de clientèle au secteur professionnel et ce, en tenant compte de l'évolution des clientèles étudiantes pendant les cinq à dix dernières années de même que de l'impact prévisible de la nouvelle politique de formation professionnelle sur cet achalandage.

L'ensemble de ces analyses se retrouve sous la forme d'un document d'étape qui sera déposé, le 23 mars 1987, lors d'une rencontre élargie pour l'occasion aux représentants des commissions scolaires de Malartic, Val d'Or et La Vérendrye de même que à la DRAT (Direction régionale du ministère de l'Éducation en Abitibi-Témiscamingue) et la CFP (Commission de Formation Professionnelle).

2.4 Consensus sur une description factuelle de la situation

La réunion du 23 mars 1987 marque une étape importante dans le cheminement de l'étude. Cette réunion a pour objectif de brosser un tableau de la situation basé sur un ensemble de données validées par l'ensemble des intervenants. L'analyse et la synthèse présentées à cette occasion découlent de cet ensemble de données. En permettant de dégager un consensus parmi les intervenants, cette réunion permet à l'équipe de recherche de s'engager dans la finalisation de l'étude, soit la présentation d'hypothèses de développement pour la formation professionnelle à la CSRLV.

Le portrait de la situation de la formation professionnelle, présenté le 23 mars, n'est pas rose. Il recadre toute possibilité de développement en fonction d'une clientèle qui ira en s'amenuisant au fil des ans.

Le chapitre 3 présente l'ensemble des données déposées à cette occasion de même que les constats qui en découlent. Le chapitre 4 présente les nouvelles avenues de développement, pour la formation professionnelle, à la CSRLV.

3. RÉSULTATS: LE CONTEXTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE À LA CSRLV, PORTRAIT DE LA SITUATION

Le rapport d'étape soumis le 23 mars finalise la deuxième phase de la recherche. Il propose une description rationnelle de l'objet d'étude et permet d'obtenir chez les intervenants concernés une compréhension commune de la situation.

Le portrait de la situation, présenté à la suite, comprend une synthèse et une analyse des points suivants:

- Le contexte socio-économique de la région de Val d'Or
- Les populations étudiantes au secondaire professionnel: évolution et perspectives
- Les intervenants en formation professionnelle à la CSRLV
- Évolution du régime pédagogique, situation actuelle et perspectives futures

3.1 Le contexte socio-économique de la région de Val d'Or

3.1.1 *Cadre géographique*

La région de Val d'Or est issue du "boom minier" de 1935 qui entraîna des déplacements considérables de population du sud vers le nord de la Province. Cette région est un centre minier important au Québec et au Canada.

La ville de Val d'Or est située au nord-ouest de la réserve faunique de La Vérendrye et au sud du territoire de la Baie James, plus précisément à 523 km de Montréal et 725 km de Québec (figure 2).

FIGURE 2

Carte de localisation¹⁷



Le territoire desservi par la ville de Val d'Or couvre une superficie d'environ 189 km². Dans un rayon de 32 kilomètres, il comprend les municipalités suivantes: Lac Simon, Dubuisson, Malartic, Val Senneville, Sullivan, Vassan et Val d'Or. Sauf indication contraire, l'horizon géographique de ce chapitre comprend le territoire décrit précédemment.

3.1.2 Les indicateurs socio-économiques

Caractéristiques de la population de l'Abitibi-Témiscamingue

De 1961 à 1986, la population au Québec s'est accrue de 23,2% passant de 5 259 211 à 6 478 190 habitants. L'Abitibi-Témiscamingue, par contre, nous montre un plafonnement de sa population dès les années 60, comme on peut le constater dans le tableau suivant.

TABLEAU 3

Évolution de la population totale
pour l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec

| | 1961 | 1966 | 1971 | 1976 | 1981 | 1986 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Abitibi-Témisc. | 155 484 | 155 203 | 143 196 | 141 010 | 146 099 | 145 579 |
| Québec | 5 259 211 | 5 780 845 | 6 027 764 | 6 234 445 | 6 438 403 | 6 478 190 |

Source: Statistiques Canada, recensements.

TABLEAU 4

Croissance périodique de la population
totale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec
(en pourcentage)

| | 1961-1966 | 1966-1971 | 1971-1976 | 1976-1981 | 1981-1986 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Abitibi-Témisc. | -0,18 | -8,39 | -1,55 | 3,48 | 0,36 |
| Québec | 9,02 | 4,10 | 3,32 | 3,17 | 0,61 |

TABLEAU 5

Variation de la population de l'Abitibi-Témiscamingue
(en pourcentage)

| | 1961-1966 | 1966-1971 | 1971-1976 | 1976-1981 | 1981-1986 |
|-----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Abitibi-Témisc. | -0,18 | -7,70 | -1,53 | 3,61 | -0,36 |
| Québec | 9,90 | 4,27 | 3,43 | 3,27 | 0,62 |

D'une façon générale, de 1961 à 1976, l'Abitibi-Témiscamingue montre une décroissance de sa population. Pour 1976 à 1981, on observe une croissance 3,61% qui s'explique probablement par la mise en place des grands chantiers de la Baie James, ces derniers ayant entraîné de grands déplacements de population du sud vers le nord. Par la suite, le pourcentage de variation pour l'Abitibi-Témiscamingue s'établit à -0,33%, comparé à celui de la Province qui est de 0,62%.

On observe donc une croissance très faible de la population dans la région. Ces données sont d'autant plus vraies si l'on tient compte de la décroissance de l'indice synthétique de fécondité (tableau 6) et du bilan migratoire négatif de la région (tableau 7).

TABLEAU 6

Évolution de l'indice de synthétique de fécondité ¹⁸
(en milliers)

| | 1961 | 1966 | 1971 | 1976 | 1981 | 1986 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|
| Abitibi-Témiscamingue | 5,9 | 3,6 | 2,5 | 2,2 | 2,0 | 1,9 |
| Québec | 3,8 | 2,7 | 2,0 | 1,8 | 1,6 | 1,5 |

Source: Jacob R. Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, document d'amorce, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986

TABLEAU 7

Bilan migratoire 81-83

| | 81-82 | 82-83 | 83-84 |
|-----------------------|--------|---------|---------|
| Abitibi-Témiscamingue | -330 | -418 | -291 |
| Québec | -8 905 | -13 763 | -11 714 |

Source: Jacob R. Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, document d'amorce, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986

Donc, la chute de la fécondité, le bilan migratoire négatif et le vieillissement rapide de la population sont autant de facteurs qui exerceront dans l'avenir un frein sur la croissance démographique de la région. Notez que le bilan migratoire, présenté dans le tableau 7, tient compte des migrations internationales et interprovinciales.

Si l'on tient compte des migrations entre les régions du Québec, ainsi que des migrations provinciales et internationales, on obtient le portrait suivant pour l'Abitibi-Témiscamingue.

¹⁸ Le nombre d'enfants auxquels donneraient naissance mille femmes au cours de leur vie, si leur fécondité par âge était la même que celle observée pendant l'année en cause.

TABLEAU 8

Solde migratoire net pour l'Abitibi-Témiscamingue

| Années | Solde migratoire |
|-----------|------------------|
| 1961-1966 | -14 770 |
| 1966-1971 | -21 431 |
| 1971-1981 | -8 799 |

Source: Bureau de la Statistique du Québec, Le Québec statistique, édition 1985-1986, page 316.
Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985.

Selon l'OPDQ, environ la moitié de ces émigrants avaient quitté le Québec tandis que les autres avaient élu domicile dans une autre région du Québec.

Caractéristiques de la population de la région de Val D'Or

La population de la région de Val d'Or a augmenté de 8,3% depuis les neuf dernières années, passant de 30 390 habitants en 1976 à 33 195 personnes en 1986.

Les tableaux suivants vous démontrent cette évolution pour chacune des municipalités de la région.

TABLEAU 9

Évolution de la population de Val d'Or
et de ses environs (rayon de 32 kilomètres)

| Municipalités | 1971 | 1976 | 1981 | 1986 |
|----------------|--------|--------|--------|--------|
| Lac Simon | N/d | 224 | 448 | 552 |
| Malartic | 5 393 | 5 130 | 4 631 | 4 436 |
| Sullivan | 2 054 | 1 978 | 2 124 | 2 263 |
| Val d'Or | 17 451 | 19 915 | 21 430 | 22 108 |
| Val Senneville | N/d | 774 | 1 181 | 1 593 |
| Vassan | N/d | 854 | 993 | 1 048 |
| Dubuisson | N/d | 1 515 | 1 073 | 1 195 |
| TOTAL | | 30 390 | 31 880 | 33 195 |

Source: Statistiques Canada, recensements.

TABLEAU 10

Croissance périodique de la population de Val d'Or
et de ses environs (rayon de 32kilomètres)
(en pourcentage)

| Municipalités | 1971-1976 | 1976-1981 | 1981-1986 |
|----------------|-----------|-----------|-----------|
| Lac Simon | - | 50,00 | 18,84 |
| Malartic | -5,13 | -10,78 | -4,40 |
| Sullivan | -3,84 | 6,87 | 6,14 |
| Val d'Or | 12,37 | 7,07 | 3,07 |
| Val Senneville | - | 34,46 | 25,86 |
| Vassan | - | 14,00 | 5,25 |
| Dubuisson | - | -41,19 | 10,21 |
| TOTAL | | 4,67 | 3,96 |

TABLEAU 11

Moyenne annuelle d'augmentation de la population
(en pourcentage)

| | 1971 à 1976 | 1976 à 1981 | 1981 à 1986 |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|
| Ville de Val d'Or | 2,8 | 1,5 | 0,6 |
| Région de Val d'Or | - | 1,0 | 0,8 |

La ville de Val d'Or a connu, entre 1971 et 1976, une forte croissance de sa population estimée à environ 2,8% de moyenne annuelle. Ce pourcentage s'explique probablement par le phénomène de la Baie James. Par la suite, de 1976 à 1981 et de 1981 à 1986, la moyenne annuelle d'augmentation de la population est respectivement de 1,5% et 0,6%. Même si la population de la ville est toujours en expansion, son pourcentage moyen d'augmentation a tendance à diminuer.

Si l'on compare la ville de Val d'Or à d'autres villes comme Rouyn-Noranda et Amos, on obtient les tableaux suivants:

TABLEAU 12

Population totale de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue

| Villes | 1976 | 1981 | 1986 |
|-----------------------|---------|---------|---------|
| Val d'Or | 19 915 | 21 430 | 22 108 |
| Amos | 9 213 | 9 421 | 9 204 |
| Rouyn-Noranda | 27 487 | 25 991 | 25 918 |
| Abitibi-Témiscamingue | 141 010 | 146 099 | 146 579 |

Source: Statistiques Canada, recensement.

TABLEAU 13

Moyenne annuelle d'augmentation de la population
de certaines municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue
(en pourcentage)

| Villes | 1976-1981 | 1981-1986 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| Val d'Or | 1,52 | 0,63 |
| Amos | 0,45 | -0,46 |
| Rouyn-Noranda | -1,09 | -0,06 |
| Abitibi-Témiscamingue | 0,7 | 0,07 |

On remarque que Val d'Or accuse une meilleure croissance de sa population comparée aux deux autres villes en importance dans la région et à la région elle-même.

Il est intéressant pour les buts de cette étude de tenter ici de faire des projections pour l'an 2000 concernant le pourcentage de croissance de la population de la région de Val d'Or. Trois hypothèses sont présentées:

- Hypothèse optimiste
Taux de croissance moyen annuel de 1,5%. Ce taux de croissance est le même que celui enregistré entre 1976-1981. Rappelons que ces années sont celles des grands projets comme la "Baie James". On suppose donc ici que la situation économique de Val d'Or sera grandissante, attirant ainsi des populations des autres régions du Québec.
- Hypothèse réaliste
Taux de croissance moyen annuel de 0,6%. On pose donc comme hypothèse que la situation économique de Val d'Or sera plus ou moins stable. Ceci est réaliste actuellement, si l'on pense par exemple à la grande dépendance de Val d'Or par rapport à l'essor de l'industrie minière.

- Hypothèse pessimiste
Taux de croissance à 0,2%. Cette hypothèse suppose une situation économique difficile, un bilan migratoire très négatif et un taux de natalité stable.

TABLEAU 14

Prévisions pour l'an 2000
Population de la région de Val d'Or

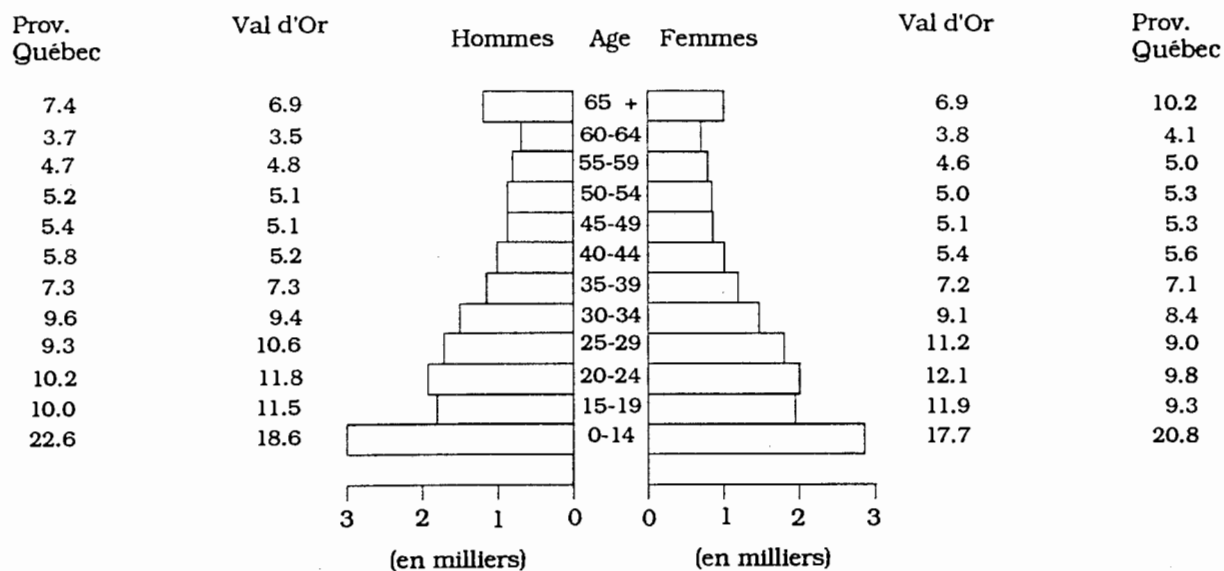
| Population totale | 1981 | 1986 | 1991 | 1996 | 2000 |
|----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Hypothèse optimiste | 31 880 | 33 195 | 35 685 | 38 174 | 40 166 |
| Hypothèse réaliste | 31 880 | 33 195 | 34 191 | 35 187 | 35 983 |
| Hypothèse pessimiste | 31 880 | 33 195 | 33 527 | 33 859 | 34 125 |

La région de Val d'Or peut donc espérer avoir entre 34 000 et 40 000 habitants d'ici 14 ans.

La répartition de la population par groupe d'âge, de la région de Val d'Or, démontre aussi une caractéristique fort intéressante. En effet, la pyramide d'âge nous montre que, en 1981, près de 44,39% de sa population était âgée de 15 à 34 ans, contre 37,3% pour le Québec.

TABLEAU 15

Pyramide d'âge de la population de la région de Val d'Or (1984)



Total hommes: 15 935
 Total femmes: 15 425

Tiré de: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, p.17.

On observe aussi un vieillissement de la population (voir tableau 16). Ce vieillissement s'explique par la baisse du taux de natalité de la population et par une population jeune qui a tendance à quitter la région. La relative jeunesse de la population est démontrée par la forte proportion des 15-29 ans, (41% en 1983). On remarque que l'Abitibi-Témiscamingue, avec les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte Nord, connaît un ratio jeune/population très élevé comparé aux autres régions.

TABLEAU 16

Répartition régionale des jeunes en 1983

| Région | 15-19 ans | | | 20-24 ans | | | 25-29 ans | | | Ensemble des jeunes (15-29 ans) | Population de base (15 ans et +) | Ratio jeunes population de base (%) |
|-------------------------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | | | |
| Bas-St-Laurent-Gaspésie | 11,931 | 11,268 | 23,197 | 11,998 | 11,938 | 23,936 | 11,259 | 11,225 | 22,484 | 69,617 | 182,746 | 38.1 |
| Saguenay-Lac-St-Jean | 14,584 | 13,706 | 28,380 | 16,900 | 16,429 | 33,329 | 15,884 | 14,986 | 30,870 | 92,578 | 228,231 | 40.6 |
| Québec | 45,314 | 43,249 | 88,563 | 52,063 | 50,825 | 102,888 | 49,957 | 50,353 | 100,310 | 261,761 | 819,977 | 35.8 |
| Trois-Rivières | 19,717 | 18,228 | 37,945 | 21,906 | 21,365 | 43,271 | 20,922 | 20,030 | 40,952 | 122,168 | 351,768 | 34.7 |
| Estrie | 11,189 | 10,619 | 21,808 | 11,343 | 11,568 | 22,909 | 10,740 | 10,963 | 21,703 | 66,420 | 187,712 | 35.4 |
| Montréal-Nord * | 37,768 | 35,824 | 73,592 | 39,341 | 37,383 | 66,724 | 37,230 | 38,383 | 75,613 | 215,929 | 642,447 | 33.8 |
| Montréal-Sud | 49,517 | 47,022 | 96,539 | 52,324 | 50,018 | 102,342 | 49,115 | 50,464 | 99,579 | 298,460 | 843,340 | 35.4 |
| Ile-de-Montréal | 68,378 | 66,568 | 134,946 | 87,970 | 90,543 | 178,513 | 84,048 | 83,889 | 167,937 | 481,398 | 1,457,448 | 33.0 |
| Outaouais | 13,718 | 13,308 | 27,026 | 13,461 | 13,782 | 27,243 | 12,914 | 13,443 | 26,357 | 80,628 | 215,498 | 37.4 |
| Abitibi-Témiscamingue | 7,794 | 7,502 | 15,296 | 8,322 | 8,104 | 16,426 | 8,010 | 7,685 | 15,695 | 47,397 | 115,714 | 41.0 |
| Côte-Nord | 6,121 | 6,127 | 12,248 | 5,915 | 6,135 | 12,050 | 6,163 | 6,060 | 12,223 | 36,521 | 84,999 | 43.0 |
| Nouveau-Québec | 1,013 | 962 | 1,975 | 900 | 885 | 1,785 | 828 | 782 | 1,610 | 5,370 | 11,467 | 46.8 |
| Ensemble du Québec | 287,044 | 274,471 | 561,515 | 322,443 | 318,973 | 641,416 | 307,070 | 308,243 | 615,313 | 1,818,244 | 5,141,347 | 35.4 |

* Incluant Lével

Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse, page 12.

La jeunesse de la population de Val d'Or est une donnée fort importante dans le cadre de cette étude. Cette relative "jeunesse" de la population tend tout de même à diminuer. Depuis 1961, la population de l'Abitibi-Témiscamingue a un âge moyen inférieur à celui du Québec mais, par contre, elle vieillit plus vite.

TABLEAU 17

Age moyen de la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec
1961 - 1976

| | 1961 | 1976 | % variation 1961-1976 | % de variation |
|-----------|----------|----------|--------------------------|----------------|
| Région 08 | 21,3 ans | 28,6 ans | 34,2% | 2,28% |
| Québec | 27,4 ans | 31,5 ans | 15,0% | 1,0% |

Source: Jacob R. et Laquerre G., Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue, Document d'amorce de discussion, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 1986.

Si l'on regarde les prévisions avancées par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec¹⁹, l'on remarque que l'Abitibi-Témiscamingue de l'an 2000 sera moins jeune que celle d'aujourd'hui, le ratio jeune/population des 15-29 ans passant de 41% en 83 à 27,5% en l'an 2000 et celui des 15-19 passant de 12,2% en 83 à 9,7% en l'an 2000.

TABLEAU 18

Répartition régionale des jeunes au Québec; prévisions pour l'an 2 000

| Région | 15-19 ans | | | 20-24 ans | | | 25-29 ans | | | Ensemble des jeunes (15-29 ans) | Population de base (15 ans et +) | Ratio jeunes population de base (%) |
|-------------------------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|-----------|---------|---------|---------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total | | | |
| Bas-St-Laurent-Gaspésie | 8,242 | 7,714 | 15,956 | 7,775 | 7,281 | 15,056 | 7,248 | 6,898 | 14,146 | 45,198 | 195,798 | 23.1 |
| Saguenay-Lac-St-Jean | 12,980 | 12,171 | 25,151 | 12,551 | 11,680 | 24,231 | 10,408 | 9,975 | 20,383 | 69,665 | 262,517 | 26.5 |
| Québec | 36,314 | 34,884 | 71,008 | 37,508 | 36,008 | 73,517 | 34,361 | 33,294 | 67,655 | 212,380 | 695,950 | 23.7 |
| Trois-Rivières | 16,306 | 15,339 | 31,645 | 14,121 | 14,943 | 31,064 | 13,861 | 12,756 | 26,617 | 89,326 | 394,167 | 22.7 |
| Eastrie | 6,880 | 8,151 | 15,031 | 8,843 | 8,301 | 16,944 | 7,806 | 7,813 | 15,219 | 48,974 | 206,275 | 23.7 |
| Montréal-Nord * | 34,062 | 31,958 | 66,020 | 32,370 | 31,108 | 63,478 | 32,167 | 31,931 | 64,098 | 194,097 | 840,548 | 23.1 |
| Montréal-Sud | 45,056 | 42,370 | 87,426 | 45,584 | 42,840 | 88,424 | 44,360 | 42,854 | 87,214 | 262,774 | 1,084,836 | 24.2 |
| Ile-de-Montréal | 46,248 | 45,834 | 92,082 | 52,341 | 53,510 | 105,851 | 54,980 | 54,188 | 109,168 | 307,801 | 1,237,820 | 22.7 |
| Outaouais | 10,162 | 9,649 | 19,811 | 11,095 | 10,098 | 20,193 | 10,878 | 10,870 | 21,748 | 61,750 | 260,123 | 23.7 |
| Abitibi-Témiscamingue | 6,908 | 6,185 | 12,793 | 6,247 | 5,902 | 12,149 | 5,909 | 5,484 | 11,393 | 36,335 | 131,967 | 27.5 |
| Côte-Nord | 4,748 | 4,467 | 9,215 | 5,276 | 5,239 | 10,515 | 5,339 | 5,256 | 10,595 | 30,355 | 104,682 | 29.0 |
| Nouveau-Québec | 980 | 958 | 1,938 | 976 | 1,061 | 2,037 | 1,032 | 1,019 | 2,051 | 5,928 | 18,388 | 36.2 |
| Ensemble du Québec | 230,266 | 219,420 | 449,686 | 234,470 | 237,970 | 472,440 | 228,379 | 221,836 | 450,217 | 1,364,434 | 5,750,872 | 23.7 |

* Incluant Laval

Source: Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse, page 14.

19 La méthodologie utilisée pour cette étude est expliquée dans le "Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans", pages 13 et 14.

On estime, selon différentes sources, que 11,7% (Recensement de 1981) ou 12,2% (estimé en 1984 pour l'Abitibi-Témiscamingue, B.S.Q.) de la population est composée d'individus âgés entre 15 et 19 ans. Ce qui donne, pour la région de Val d'Or, un nombre total de personnes âgées entre 15 et 19 ans, respectivement selon la source, de 3 884 ou 4 050.

Si l'on fait une moyenne (11,95% en moyenne), on peut dire qu'il y a en 1986 à Val d'Or, environ 3967 jeunes âgés entre 15 et 19 ans, comparé à 3 914 en 1981.

Avec les hypothèses du Secrétariat à la jeunesse, on peut tenter de prévoir la proportion de jeunes qu'il y aura à Val d'Or dans les années 1991, 1996 et 2000.

TABLEAU 19

Prévisions pour l'an 1990
jeunes/population pour la région de Val d'Or

| | Hypothèses de croissance de la population | | |
|---|---|-------|-------|
| | 1,5 % | 0,6 % | 0,2 % |
| Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7%) | 3 461 | 3 317 | 3 252 |
| Population âgée entre 15-29 ans (27,5%) | 19 813 | 9 402 | 9 220 |

TABLEAU 20

Prévisions pour l'an 1996
jeunes/population pour la région de Val d'Or

| | Hypothèses de croissance de la population | | |
|---|---|-------|-------|
| | 1,5 % | 0,6 % | 0,2 % |
| Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7%) | 3 703 | 3 413 | 3 284 |
| Population âgée entre 15-29 ans (27,5%) | 10 498 | 9 676 | 9 311 |

TABLEAU 21

Prévisions pour l'an 2000
jeunes/population pour la région de Val d'Or

| Hypothèses de croissance de la population | | | |
|---|--------|-------|-------|
| | 1,5 % | 0,6 % | 0,2 % |
| Population âgée entre 15 et 19 ans (9,7%) | 3 896 | 3 490 | 3 310 |
| Population âgée entre 15-29 ans (27,5%) | 11 046 | 9 885 | 9 384 |

Les revenus d'emploi

En 1980, dans la région de Val d'Or, près de 16 150 personnes âgées de 15 ans et plus ont tiré un revenu d'emploi moyen de 13 635 \$. Le tableau suivant indique la répartition de ces revenus.

TABLEAU 22

Répartition des revenus d'emploi de la
population active de la région de Val d'Or (1981)

| Revenu d'emploi | Total | 15-19 | 20-24 | 25-44 | 45-64 | 65 + |
|-----------------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|------|
| Hommes | | | | | | |
| Population | 10 120 | 915 | 1 740 | 4 885 | 2 440 | 140 |
| Revenu moyen | 16 725 \$ | 4 133 \$ | 10 930 \$ | 19 844 \$ | 19 222 \$ | -- |
| Femmes | | | | | | |
| Population | 6 035 | 615 | 1 465 | 2 940 | 965 | 40 |
| Revenu moyen | 8 507 \$ | 3 318 \$ | 6 926 \$ | 9 955 \$ | 9 888 \$ | -- |
| Total | | | | | | |
| Population | 16 150 | 1 530 | 3 205 | 7 830 | 3 405 | 180 |
| Revenu moyen | 13 635 \$ | 3 799 \$ | 9 088 \$ | 16 135 \$ | 16 602 \$ | -- |

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 23

On observe, dans ce tableau, une différence marquée entre les hommes et les femmes. On y remarque aussi la situation difficile des 15-19 ans et 20-24 ans. En 1980, seulement 915 jeunes ayant entre 15 et 19 ans ont travaillé, tirant ainsi un revenu moyen de 3 799 \$. Pour les 20-24 ans, 1 740 jeunes ont travaillé pour un revenu d'emploi d'environ 9 088 \$. Même si ces chiffres datent de 1980, on peut sans conteste affirmer qu'en 1986, la situation des jeunes et des femmes ne s'est guère améliorée.

En mars 1985, particulièrement pour les finissants du secondaire professionnel, le salaire horaire moyen pour un travail à temps complet était de 5,89 \$ et pour un travail à temps partiel de 5,56\$. On peut remarquer que les hommes reçoivent un meilleur salaire que les femmes.

TABLEAU 23

Salaire moyen selon le sexe (mars 1985)
 Finissant du secondaire professionnel
 (en dollars)

| | Abitibi-Témiscamingue | | | Québec | | |
|--|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Salaire horaire, moyen, t. complet | 6,80 | 3,91 | 5,89 | 6,28 | 5,02 | 5,82 |
| Salaire horaire, moyen, t. partiel | 6,15 | 4,48 | 5,56 | 5,65 | 5,32 | 5,46 |
| Salaire hebdomadaire, moyen, t. complet | 275,18 | 129,15 | 223,94 | 253,08 | 183,31 | 226,28 |
| Salaire hebdomadaire, moyen, t. partiel | 118,91 | 82,00 | 105,31 | 133,95 | 126,50 | 129,85 |

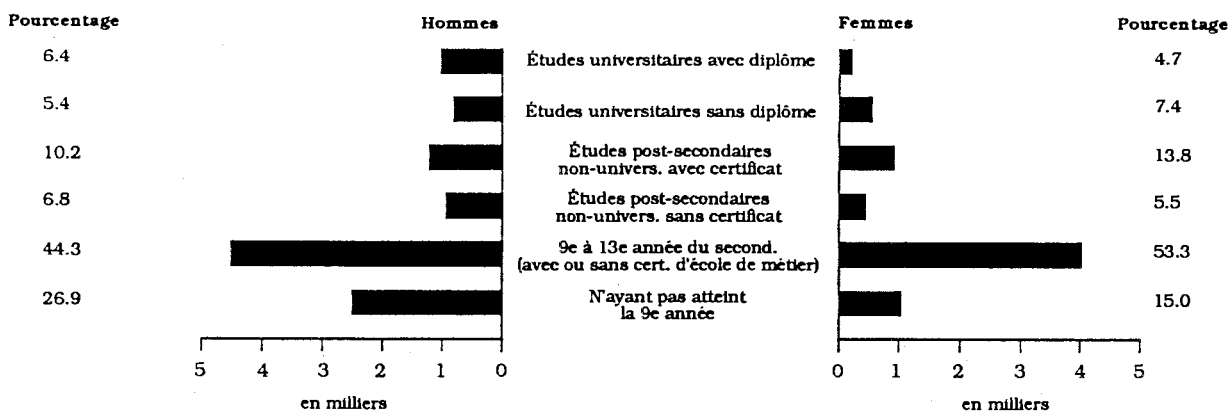
Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue

La scolarité de la population de la région de Val d'Or

Le tableau 24 présente le niveau de scolarité atteint par la population de Val d'Or en 1984.

TABLEAU 24

Population active selon le niveau de scolarité et le sexe
Territoire de Val d'Or (1981)



Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 21.

Il est à remarquer que plus d'hommes que de femmes n'atteignent pas la neuvième année, soit 26,9% pour les hommes contre 15% pour les femmes. De plus, l'on note aussi que plus de femmes que d'hommes atteignent les niveaux intermédiaires de scolarité, soit de la 9e à la 13e année du secondaire.

La population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est en général moins scolarisée que la moyenne québécoise.

TABLEAU 25

Scolarisation de la population de
l'Abitibi-Témiscamingue en 1984
(en pourcentage)

| | Abitibi-Témiscamingue | Québec |
|---|-----------------------|--------|
| Population ayant poursuivi des études collégiales (âgée de 15 ans et +) | 15,0 | 19,4 |
| Population ayant étudié à l'Université | 8,2 | 13,5 |

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985.

En 1984-85, 47% des personnes âgées entre 15 et 19 ans étaient à l'école secondaire contre 44,1% pour le Québec²⁰. Au collégial, seulement 13% de ce groupe d'âge étudiait en Abitibi-Témiscamingue contre 22,1% pour le Québec.

L'emploi et la main-d'oeuvre

Le tableau 26 montre que le taux d'activité de l'Abitibi-Témiscamingue tend à augmenter depuis 1976. Cette tendance est la même pour plusieurs régions et pour la Province. Notez que le taux d'activité est fonction de la population active²¹ âgée de 15 ans et plus.

20 Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait statistique des jeunes par région, les 15-29 ans, Année internationale de la jeunesse.

21 Population active: l'ensemble des personnes occupant un emploi à temps plein ou recevant des prestations d'assurance-chômage.

TABLEAU 26

Taux d'activité selon la région économique

| | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 |
|----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nord-Ouest Québécois | 54,1 | 56,8 | 56,8 | 55,2 | 55,9 | 55,4 | 58,5 | 59,4 |
| Montréal | 60,7 | 61,3 | 62,6 | 63,3 | 63,5 | 64,8 | 63,6 | 63,9 |
| Saguenay-Lac St-Jean | 51,3 | 55,1 | 53,4 | 54,9 | 57,6 | 54,3 | 53,4 | 52,9 |
| Province | 58,3 | 58,9 | 59,9 | 60,2 | 61,2 | 61,5 | 60,0 | 60,9 |

Source: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec statistique, Édition 1985-1986, page 525.

Le taux d'activité du Nord-Ouest présente une plus grande variation que les autres régions de la Province, passant de 54,1 en 76 à 59,4 en 1983. Ceci peut s'expliquer par la reprise en 1982 de l'industrie minière dans la région.

Un autre fait majeur pour l'Abitibi-Témiscamingue, c'est son taux de chômage qui reste toujours supérieur à la moyenne québécoise.

TABLEAU 27

Taux de chômage selon certaines régions économiques
(en pourcentage)

| Régions | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 | 1985 |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Abitibi-Témis. | 15,8 | 17,4 | 21,1 | 13,6 | 14,2 | 14,7 | 22,7 | 21,5 | 16,1 | 14,7 |
| Montréal | 7,1 | 9,4 | 10,0 | 8,9 | 8,9 | 9,3 | 12,9 | 13,4 | - | - |
| Sague.-Lac St-Jean | 15,7 | 13,1 | 15,4 | 12,2 | 12,5 | 12,8 | 14,8 | 17,1 | - | - |
| Province | 8,7 | 10,3 | 10,9 | 9,6 | 9,8 | 10,3 | 13,8 | 13,9 | - | - |

Source: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec statistique, Édition 1985-1986, page 525.

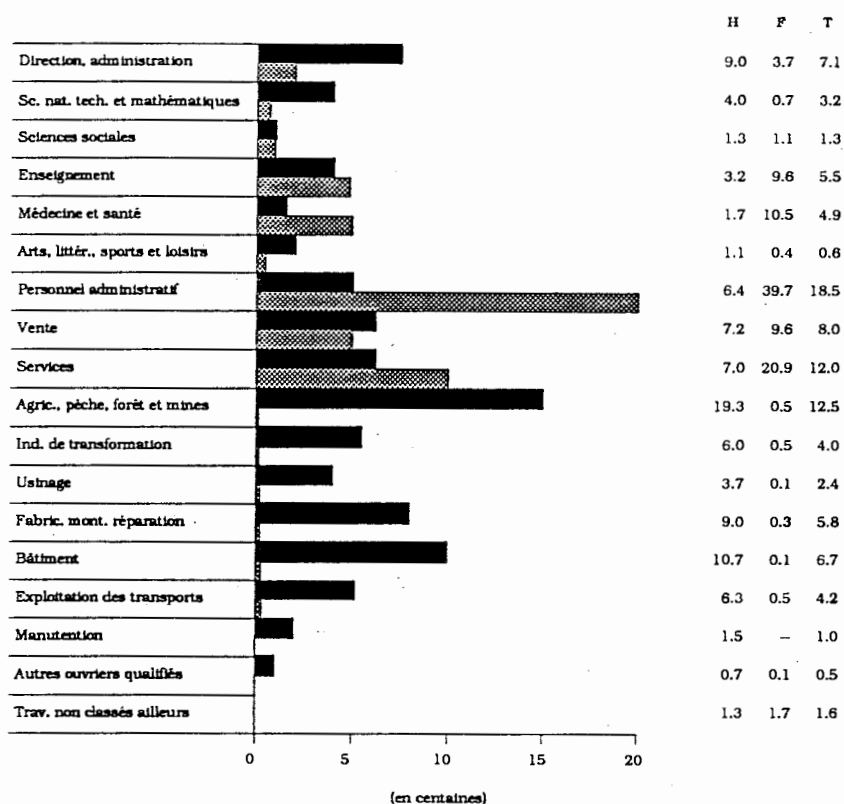
Par contre, il faut noter que depuis 1982 le taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue est de moins en moins élevé. Ce fait peut encore ici s'expliquer par la reprise de l'industrie minière.

En Abitibi-Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, la répartition professionnelle des personnes occupées est complètement différente selon qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes.

Le tableau 28 vous présente cette répartition.

TABLEAU 28

Personnes occupées selon le grand groupe professionnel et le sexe
(en pourcentage)



Tiré de: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 24.

Le groupe "Personnel administratif" (dactylographie, travail de bureau) accapare le premier rang, suivi par les "Services" (hôtellerie, restaurant) et le groupe "Agriculture, pêche, forêt et mines".

Il est à remarquer que les femmes sont surtout présentes dans les groupes "Personnel administratif", "Services" et "Médecine et santé". Les hommes, quant à eux, se retrouvent majoritairement dans les groupes de "Agriculture", "Pêches", "Forêt et mines", "Bâtiment" et "Direction administration".

On retrouve au tableau 29 les indicateurs du marché du travail selon le sexe et les groupes d'âge pour 1981.

TABLEAU 29

Répartition de la population sur le marché du travail
selon le sexe (1985)

| | | Val d'Or | Abitibi-Témiscamingue |
|------------------------------|---|----------|-----------------------|
| Population de 15 ans et plus | H | 12 795 | 59 085 |
| | F | 12 635 | 56 310 |
| | T | 25 425 | 115 435 |
| Population active | H | 9 770 | 44 280 |
| | F | 5 860 | 24 645 |
| | T | 15 625 | 68 935 |
| Personnes occupées | H | 8 655 | 39 085 |
| | F | 4 950 | 20 820 |
| | T | 13 610 | 59 905 |
| Chômeurs | H | 1 115 | 5 210 |
| | F | 905 | 3 840 |
| | T | 2 025 | 9 065 |

Source: Profil de collectivité, Territoire de Val d'Or, Direction des Services Économiques, 1985, page 20.

D'après ce tableau, on note que la ville de Val d'Or suit les mêmes tendances que l'Abitibi-Témiscamingue pour les indicateurs du marché du travail.

Dans le cadre de cette étude, il est intéressant de bien cerner les performances des finissants du secondaire professionnel sur le marché du travail. Le taux de chômage des finissants du secondaire professionnel en 1984 et 1985 est resté identique, soit 44%, tandis que le taux de chômage régional baissait de 16,1% à 14,7%. Le taux d'activité des jeunes du secondaire professionnel était en mars 1985 à 87,9.

TABLEAU 30

Indicateurs sur la situation des finissants du secondaire professionnel
de 1984 à mars 1985 selon le sexe

| | Abitibi-Témiscamingue | | | Québec | | |
|-----------------|-----------------------|--------|-------|--------|--------|-------|
| | Hommes | Femmes | Total | Hommes | Femmes | Total |
| Taux d'activité | 89,0 | 85,9 | 87,9 | 85,2 | 83,3 | 84,2 |
| Taux de chômage | 43,3 | 45,5 | 44,1 | 38,9 | 36,8 | 37,9 |

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les femmes, tant en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec, montrent un taux d'activité inférieur à celui des hommes. Pour le taux de chômage, celui des femmes (45,5%) est supérieur à celui des hommes (43,3%) en Abitibi-Témiscamingue. Le contraire se produit pour le Québec.

Comme il faut s'y attendre, ce sont les finissants du professionnel supplémentaire (tableau 31) qui affichent les meilleures performances au niveau de l'emploi. Le taux de chômage de ces finissants en Abitibi-Témiscamingue n'était que de 33,3% en mars 1985. Le professionnel court fait aussi très bonne figure en montrant un taux de chômage de 46,2% presque équivalent à celui du professionnel long (45,0%). Cela est d'autant plus surprenant quand on sait qu'une formation plus longue facilite généralement le placement sur le marché du travail. Au Québec, les finissants du professionnel court affiche un taux de chômage de 52,5% et au professionnel long 35,5%.

TABLEAU 31

Indicateurs sur la situation des finissants
du secondaire professionnel de 1984 à mars 1985
selon le cours

| | Abitibi-Témiscamingue | | | Québec | | |
|---------------------|-----------------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| | Prof supp. | Prof long | Prof court | Prof supp. | Prof long | Prof court |
| Taux d'activité | 86,8 | 88,7 | 86,7 | 89,7 | 82,6 | 87,4 |
| Taux de chômage (%) | 33,3 | 45,0 | 46,2 | 29,3 | 35,5 | 52,5 |
| Temps de recherche | | | | | | |
| 1er emploi (mois) | 2 | 4 | 5 | 3 | 2 | 4 |
| Nb. moyen d'emplois | 1,73 | 1,16 | 1,37 | 1,65 | 1,03 | 1,23 |

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 32

Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel court en 1985 selon l'option

| Abitibi-Témisc. (toutes les commissions scolaires) | Nb finissants | Employé T.C. | Employé T.P. | Chômage | Retour Études | Taux Activité | Taux Chômage |
|--|------------------|-----------------|-----------------|---------|------------------|------------------|-----------------|
| Menuisier d'atelier | 6 | 0 | 2 | 2 | 2 | 66,7 | 50,0 |
| Soudeur au gaz et à l'air | 16 | 2 | 4 | 10 | 0 | 100,0 | 62,5 |
| Mécanique auto III | 18 | 6 | 0 | 8 | 4 | 77,8 | 57,1 |
| Of. machines de production | 12 | 0 | 4 | 6 | 0 | 100,0 | 50,0 |
| Machiniste général III | 8 | 6 | 0 | 2 | 0 | 100,0 | 25,0 |
| aux. alim. et restaur. | 24 | 12 | 2 | 8 | 2 | 91,7 | 36,4 |
| Confection-textiles | 4 | 0 | 0 | 2 | 2 | 50,0 | 100,0 |
| Auxiliaire d'intérieur | 4 | 0 | 0 | 2 | 0 | 50,0 | 100,0 |
| Menuisier pré-fabrication | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,0 | 0,0 |
| Soudeur | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Débos. I et peinture | 7 | 3 | 0 | 2 | 0 | 100,0 | 28,6 |
| Mécan. automobile IV | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Ensemble du Québec | | | | | | | |
| Menuisier d'atelier | 708 | 223 | 52 | 344 | 58 | 89,0 | 54,6 |
| Soudeur au gaz et à l'arc | 532 | 187 | 34 | 240 | 47 | 87,4 | 51,6 |
| Mécanique auto III | 662 | 230 | 50 | 301 | 49 | 89,8 | 44,4 |
| Op. machines de production | 48 | 17 | 6 | 20 | 3 | 93,8 | 44,4 |
| Machiniste général III | 81 | 34 | 6 | 31 | 4 | 90,1 | 42,5 |
| Aux. aliment. et restaur. | 556 | 163 | 70 | 241 | 61 | 86,5 | 50,1 |
| Confection-textiles | 248 | 72 | 17 | 112 | 23 | 81,9 | 55,2 |
| Auxiliaire d'intérieur | 148 | 33 | 15 | 65 | 12 | 82,4 | 53,3 |
| Menuisier pré-fabrication | 51 | 14 | 7 | 20 | 0 | 84,3 | 46,5 |
| Soudeur | 112 | 49 | 4 | 48 | 6 | 93,8 | 45,7 |
| Débosselage I et peinture | 71 | 19 | 5 | 27 | 7 | 80,3 | 47,4 |
| Mécanique automobile IV | 110 | 44 | 10 | 44 | 6 | 90,9 | 44,0 |

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

mars

On remarque que certaines options du secondaire professionnel offrent de meilleures performances que d'autres. Notons entre autres pour le professionnel court que les options machiniste général III, soudeur, auxiliaire alimentation et restauration, débosselage I et peinture et mécanique automobile IV offraient toutes en mars 1985, un chômage en-dessous de 36,4%. Pour l'ensemble du Québec, aucune option du professionnel court n'offrait un taux de chômage inférieur à 40%. Toutes les autres options du professionnel court données en région démontrent un succès beaucoup moins élevé que pour l'ensemble du Québec.

TABLEAU 33
Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel long en 1985
selon l'option

| Abitibi-Témisc. | Nb finissants | Employé T.C. | Employé T.P. | Chômage | Retour Études | Taux Activité | Taux Chômage |
|-----------------------------|------------------|-----------------|-----------------|---------|------------------|------------------|-----------------|
| Productions animales | 1 | - | - | 1 | 1 | 100,0 | 100,0 |
| Garde-forestier | 17 | 5 | 3 | 4 | 5 | 70,6 | 33,3 |
| Infirmier auxiliaire | 4 | 1 | 0 | 0 | 1 | 25,0 | 0,0 |
| Charpentier-menuisier | 10 | 0 | 0 | 10 | 0 | 100,0 | 100,0 |
| Élect. de constr. | 8 | 8 | 0 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Def. app. électron. domest. | 6 | 2 | 0 | 4 | 0 | 100,0 | 66,7 |
| Soudeur général | 12 | 2 | 2 | 6 | 0 | 100,0 | 50,0 |
| Mécanique automobile II | 12 | 8 | 0 | 4 | 0 | 100,0 | 33,3 |
| Carrosserie | 6 | 4 | 2 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Mécanique diesel II | 36 | 8 | 6 | 18 | 2 | 94,4 | 52,9 |
| Machiniste général II | 6 | 0 | 2 | 2 | 0 | 66,7 | 50,0 |
| Cuisine professionnelle II | 6 | 2 | 0 | 2 | 2 | 66,7 | 50,0 |
| Coiffure pour dames | 12 | 4 | 0 | 6 | 0 | 83,3 | 60,0 |
| Confec., vente, mode | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Commis comptable | 19 | 8 | 2 | 6 | 3 | 84,2 | 37,5 |
| Commis de bureau | 18 | 4 | 2 | 12 | 0 | 100,0 | 66,7 |
| Secrétaire de service | 6 | 2 | 2 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Secrétaire médical | 4 | 2 | 2 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Sténo-dactylo | 18 | 4 | 4 | 6 | 2 | 77,8 | 42,8 |

TABLEAU 33 (suite)

| Ensemble du Québec | Nb finissants | Employé T.C. | Employé T.P. | Chômage | Retour Études | Taux Activité | Taux Chômage |
|-----------------------------|---------------|--------------|--------------|---------|---------------|---------------|--------------|
| Productions animales | 114 | 48 | 5 | 34 | 19 | 78,1 | 38,2 |
| Garde-forestier | 196 | 53 | 11 | 92 | 36 | 79,6 | 59,0 |
| Infirmier auxiliaire | 484 | 125 | 178 | 79 | 84 | 81,0 | 20,2 |
| Charpentier-menuisier | 381 | 154 | 29 | 159 | 31 | 89,8 | 46,5 |
| Électricien de construction | 382 | 155 | 14 | 119 | 80 | 77,2 | 40,3 |
| Def. app. électron. domest. | 437 | 149 | 15 | 86 | 175 | 60,0 | 32,8 |
| Soudeur général | 509 | 231 | 25 | 182 | 59 | 86,8 | 41,2 |
| Mécanique automobile II | 1 531 | 688 | 110 | 514 | 148 | 87,6 | 38,3 |
| Carrosserie | 268 | 114 | 22 | 110 | 14 | 92,5 | 44,4 |
| Mécanique diesel II | 392 | 161 | 20 | 154 | 32 | 89,8 | 43,8 |
| Machiniste général II | 521 | 231 | 25 | 173 | 79 | 82,9 | 40,0 |
| Cuisine professionnelle II | 852 | 406 | 123 | 215 | 67 | 90,0 | 28,0 |
| Coiffure pour dames | 1 847 | 775 | 194 | 678 | 107 | 91,2 | 40,3 |
| Confec., vente et mode | 362 | 135 | 41 | 114 | 49 | 82,6 | 38,1 |
| Commis-comptable | 1 182 | 366 | 135 | 303 | 326 | 69,2 | 37,0 |
| Commis de bureau | 919 | 282 | 62 | 239 | 284 | 66,9 | 38,9 |
| Secrétaire de service | 2 080 | 845 | 236 | 604 | 269 | 84,4 | 35,2 |
| Secrétaire médical | 214 | 70 | 54 | 68 | 17 | 90,6 | 32,5 |
| Sténo-dactylo | 454 | 190 | 77 | 99 | 52 | 83,5 | 26,1 |

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour le professionnel long, tous les finissants des options suivantes avaient un emploi, soit: infirmier auxiliaire, électricien de construction, carrosserie, confection vente et mode, secrétaire de service et secrétaire médicale. Les options garde-forestier, mécanique automobile II et commis-comptable offrait un taux de chômage équivalent ou inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Pour toutes les autres options, les finissants du secondaire professionnel faisaient face à un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Notons entre autres, les options mécanique diesel II, sténo-dactylo, soudeur général et machiniste général II où un grand nombre de finissants n'ont trouvé qu'un emploi à temps partiel.

TABLEAU 34

Indicateurs du marché du travail
des finissants du secondaire professionnel supplémentaire en 1985
selon l'option

| Abitibi-Témis. | Nb finissants | Employé T.C. | Employé T.P. | Chômage | Retour Études | Taux Activité | Taux Chômage |
|---------------------------|------------------|-----------------|-----------------|---------|------------------|------------------|-----------------|
| Productions laitières | 2 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0,0 | 0,0 |
| Trav. construction | 10 | 4 | 1 | 3 | 1 | 90,0 | 33,3 |
| Électro-mécanique I | 6 | 2 | 0 | 4 | 0 | 100,0 | 66,7 |
| Machinerie lourde | 10 | 8 | 2 | 0 | 0 | 100,0 | 0,0 |
| Cuisine professionnelle | 10 | 4 | 0 | 4 | 0 | 80,0 | 50,0 |
| Ensemble du Québec | | | | | | | |
| Productions laitières | 10 | 6 | 0 | 0 | 4 | 60,0 | 0,0 |
| Trav. construction I | 133 | 57 | 8 | 55 | 8 | 91,0 | 45,5 |
| Électro-mécanique | 18 | 2 | 4 | 8 | 4 | 77,8 | 57,1 |
| Machinerie lourde | 282 | 163 | 16 | 83 | 11 | 94,3 | 31,2 |
| Cuisine professionnelle | 234 | 139 | 23 | 36 | 16 | 90,6 | 17,0 |

Source: Marcoux, Marie-Josée, Les finissants du secondaire professionnel de 1984 et le marché du travail en mars 1985, région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Pour les finissants du professionnel supplémentaire, l'option machinerie lourde offrait un taux de chômage nul. L'option travailleur de la construction 1 nous montre un taux de chômage plus faible que celui de la Province. Les options électro-mécanique 1 et cuisine professionnelle offraient des performances de beaucoup inférieures à celles de la Province.

3.1.3 La structure socio-économique

Pour la région de Val d'Or, on retrouve en 1985, près de 1 193 entreprises employant près de 12 039 personnes pour l'ensemble des activités économiques. Le tableau suivant illustre la répartition des entreprises en relation avec le nombre d'employés et ce, par secteur économique pour 1985.

TABLEAU 35

Répartition des entreprises et de l'emploi
pour la région de Val d'Or (1985)

| Secteurs | Nombre | % | Nombre | % |
|--|---------------|--------------|--------------|--------------|
| économiques | d'entreprises | | d'emplois | |
| Primaires | 104 | 8,7 | 2 802 | 23,3 |
| Industries manufacturières | 52 | 4,3 | 1 146 | 9,5 |
| Bâtiment | 103 | 8,6 | 457 | 3,8 |
| Transport, communications, services | 99 | 8,3 | 997 | 8,3 |
| Commerce | 350 | 29,3 | 2 035 | 16,9 |
| Finance, assurances, affaires immobilières | 70 | 5,9 | 450 | 3,7 |
| Services socio-culturels, commerciaux et personnels | 366 | 30,7 | 3 536 | 29,4 |
| Administration publique et défense | 49 | 4,2 | 616 | 5,1 |
| TOTAL | 1193 | 100 % | 12039 | 100 % |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Si on compare les données concernant le niveau d'emplois en 1985 à celles de 1981, on remarque que l'activité primaire, les services socio-culturels, commerciaux et personnels et l'administration publique accusent une augmentation dans la proportion du nombre d'emplois.

Si on compare les données concernant le niveau d'emploi en 1981 et en 1985 (tableau 36), on remarque une augmentation dans presque tous les secteurs avec, évidemment, le secteur minier en tête (3,9% d'augmentation). Cependant, même si on note une augmentation, les secteurs transport et communications, commerce, finance et administration publique présentent une perte nette au niveau du nombre d'emplois.

TABLEAU 36

Variation du niveau d'emploi par secteur
pour la région de Val d'Or

| Secteurs économiques | 1981 | | 1985 | | % de variation |
|---|------------|------|------------|------|-------------------|
| | Nb emplois | % | Nb emplois | % | |
| Activité primaire | 2 638 | 19,4 | 2 802 | 23,3 | 3,9 |
| Industrie manufacturière | 1 550 | 11,4 | 1 146 | 9,5 | -1,9 |
| Bâtiment | 721 | 5,3 | 457 | 3,8 | -1,5 |
| Transport communication | 1 102 | 8,1 | 997 | 8,3 | 0,2 |
| Commerce | 2 298 | 16,0 | 2 035 | 16,9 | 0,9 |
| Finance, assurances et immeubles | 476 | 3,5 | 450 | 3,7 | 0,2 |
| Services socio-culturels commerciaux et personnels | 4 134 | 30,4 | 3 536 | 29,4 | -1,0 |
| Administration publique | 666 | 4,9 | 616 | 5,1 | 0,2 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val D'Or. Ces chiffres datent de 1985.

En 1985, le secteur le plus significatif en nombre d'emplois est celui des services socio-culturels, commerciaux et personnels avec près de 29,4% (3 535 emplois) des emplois de Val d'Or. Il faut noter que les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petite taille et concentrées à Val d'Or même. Ce secteur comprend principalement les activités d'hébergement, restauration, services médicaux et sociaux, l'enseignement et autres services connexes.

Le deuxième secteur en importance est celui de l'activité primaire avec 23,3% (2 802 emplois). Ce secteur est majoritairement composé d'entreprises de 100 employés et plus. Il inclut l'industrie agricole, la chasse et la pêche, l'exploitation forestière, l'industrie minière et les services miniers. Le secteur minier occupe près de 94% des emplois dans l'activité primaire. Dû surtout à l'effervescence du secteur minier, les effectifs de ce secteur sont actuellement en hausse.

Le secteur commerce est le 3e en importance dans la structure industrielle de Val d'Or. Ce secteur est composé surtout de petites entreprises.

Si l'on compare la répartition de la structure industrielle de Val d'Or à celle de la Province et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (tableau 37), on s'aperçoit que l'activité primaire occupe un poids plus important dans la structure industrielle de Val d'Or que dans le cas de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ou de la Province. L'importance de l'activité primaire dans la région se fait au dépend de l'activité secondaire.

TABLEAU 37

Comparaison entre la répartition des emplois par secteur en 1981
pour la région de Val d'Or, l'Abitibi et le Québec
(en pourcentage)

| | Val d'Or | Abitibi (08) | Québec (prov.) |
|---------------------|----------|--------------|----------------|
| Activité primaire | 195 | 15,7 | 4,5 |
| Activité secondaire | 16,7 | 18,9 | 26,6 |
| Activité tertiaire | 63,8 | 61,1 | 65,3 |
| Indéterminée | | 4,3 | 3,6 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

L'activité primaire

Le secteur des activités primaires occupe 23,3% de l'emploi à Val d'Or. La région de Val d'Or se caractérise aussi par son absence de diversifications au niveau des activités primaires, 94% des activités étant reliées au secteur minier.

TABLEAU 38

Nombre d'employeurs et d'employés
dans le secteur des activités primaires de la région de Val d'Or
(1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|-------------------------|------------|--------------|-------------|--------------|
| Industrie agricole | 16 | 15,4 | 45 | 1,6 |
| Exploitation forestière | 4 | 3,8 | 101 | 3,6 |
| Services forestiers | 2 | 1,9 | 37 | 1,4 |
| Mines | 21 | 20,2 | 1 727 | 61,6 |
| Services miniers | 61 | 58,7 | 892 | 31,8 |
| TOTAL | 104 | 100,0 | 2802 | 100,0 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

L'industrie forestière de la région se porte bien actuellement. Près de 30% des industries manufacturières de la région sont directement reliées à l'exploitation de la forêt. Citons entre autres, les usines de sciage, séchage, rabotage, fabrique de panneaux particules, etc...

Depuis 1929, dans la région de Val d'Or, près de 3 milliards de dollars de métaux d'or, de cuivre, de zinc, d'argent et de molybdène ont été extraits. Depuis 1984, le secteur minier connaît une expansion sans précédent. Cette effervescence s'explique surtout par la mise en place d'abris fiscaux intéressants pour les investisseurs. En 1985, 2 619 personnes étaient à l'emploi de 82 entreprises minières.

A titre de comparaison, il est intéressant de voir l'évolution qu'on suivit les investissements de l'industrie minière pour l'Abitibi-Témiscamingue depuis 1981. Le tableau suivant présente ces données.

TABLEAU 39

Investissements de l'industrie minière
pour l'Abitibi-Témiscamingue
(en dollars)

| | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Exploration | 77 539 000 | 64 874 147 | 63 696 852 | 101 118 000 |
| Mise en valeur | 47 391 481 | 62 912 427 | 58 297 971 | 61 593 000 |
| Immobilisations | 85 875 679 | 55 009 562 | 32 197 339 | 68 759 000 |
| Réparations | 35 421 209 | 35 886 166 | 40 198 153 | 41 429 000 |
| TOTAL | 246 227 369 | 218 682 302 | 194 390 315 | 272 899 000 |

Source: Bureau de la statistique du Québec, Le Québec statistique, Édition 1985-1986, pages 724 et 725.

On remarque que les investissements en 1981, 1982 et 1983 accusent des baisses constantes dues principalement à la faiblesse du prix de l'or et des métaux de base ainsi qu'à la situation économique difficile de l'époque. Par contre en 1984, les investissements dépassent même ceux de 1981. Bien que les chiffres de 1985 et 1986 ne soient pas encore disponibles, nous savons que cette tendance à la hausse continue de se maintenir.

L'industrie manufacturière

En 1985, on comptait 52 entreprises dans l'ensemble du secteur manufacturier pour la région de Val d'Or. Près de 1 146 personnes y sont employées représentant 9,5% de l'emploi.

L'industrie manufacturière de Val d'Or est assez diversifiée. Le tableau suivant vous montre la répartition de ce secteur.

TABLEAU 40

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur manufacturier
de la région de Val d'Or (1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|---|------------|------------|--------------|------------|
| Industrie des aliments | 3 | 5,8 | 40 | 3,6 |
| Industrie des boissons | 2 | 3,8 | 22 | 1,9 |
| Industrie du bois | 9 | 17,3 | 713 | 62,2 |
| Industrie du meuble | 2 | 3,8 | 7 | 0,6 |
| Imprimerie, éducation et connexes | 4 | 7,7 | 196 | 17,1 |
| Industrie de fabrication de produits métalliques | 11 | 21,1 | 41 | 3,6 |
| Industrie de la machinerie (sauf électrique) | 5 | 9,7 | 46 | 4,0 |
| Industrie de matériel de transport | 2 | 3,8 | 7 | 0,6 |
| Ind. des produits électriques et électroniques | 1 | 1,9 | 1 | 0,1 |
| Industrie des produits minéraux non-métalliques | 8 | 15,4 | 63 | 5,5 |
| Autres industries manufacturières | 5 | 9,7 | 10 | 0,8 |
| TOTAL | 52 | 100 | 1 146 | 100 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

L'industrie du bois occupe une place importante dans l'industrie manufacturière avec 62,2% de l'emploi de ce secteur. Le secteur de l'imprimerie et de l'édition est aussi bien représenté avec 17,1% de l'emploi.

Le bâtiment

On dénombre, en 1985, 103 entreprises oeuvrant dans le domaine de la construction à Val d'Or. Ces entreprises emploient 457 personnes, soit 3,8% de l'emploi.

Le tableau suivant décrit la situation dans le secteur du bâtiment.

TABLEAU 41

Nombre d'employeurs et d'employés
pour le secteur du bâtiment
de la région de Val d'Or (1985)

| Types d'entreprises | Employeurs | Employés |
|--|------------|------------|
| Constructeurs, entrepreneurs et promoteurs | 34 | 226 |
| Entrepreneurs spécialisés | 63 | 222 |
| Services relatifs à la construction | 6 | 9 |
| TOTAL | 103 | 457 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Les tableaux 42 et 43 présentent des données sur le nombre de mises en chantier et la valeur estimative pour tous les genres de construction domiciliaire.

TABLEAU 42

Nombre de mises en chantier et valeur de la construction domiciliaire
Territoire de Val d'Or (1980-1984)

| Mises en chantier | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Unifamiliale | 39 | 34 | 109 | 172 | 183 |
| Jumelée | 22 | 12 | 16 | 14 | 13 |
| En rangée | - | - | - | - | - |
| Multifamiliale | 106 | 89 | 37 | 6 | 59 |
| TOTAL | 167 | 135 | 162 | 192 | 255 |
| Valeur des permis | | | | | |
| (en milliers de \$) | 5 469 | 4 365 | 6 697 | 10 619 | 14 646 |

Tiré de: Profil de collectivité, territoire de Val d'Or, Direction des services économiques, 1985, page 44.

TABLEAU 43

Valeur de la construction non domiciliaire
Territoire de Val d'Or - 1980-1984
(milliers de dollars)

| Secteurs | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|----------------------------------|-------|-------|------|-------|-------|
| Industriel | 2 088 | 3 858 | 249 | 1 145 | 2 127 |
| Commercial | 3 842 | 1 571 | 517 | 37 | 5 951 |
| Institutionnel et gouvernemental | 10 | 100 | 204 | 222 | 2 409 |

Tiré de: Profil de collectivité, territoire de Val d'Or, Direction des services économiques, 1985, page 44.

Pour la construction domiciliaire, on remarque donc une baisse importante en 1981, due principalement à la situation économique difficile de ces années. Par la suite, on note un accroissement important du nombre de permis de construction et de leurs valeurs respectives.

Ces hausses importantes s'expliquent de plusieurs façons:

- La forte croissance de l'activité minière de la région;
- La stabilité dans l'emploi pour l'industrie du bois de sciage;
- Les programmes d'accès à la propriété des deux paliers de gouvernement.

Pour la construction non domiciliaire, la situation est fort différente. Ce secteur a connu des baisses depuis 1980. En 1984, la situation semble se redresser.

Le transport communications et services

Ce secteur occupe près de 8,3% de l'emploi total de la région de Val d'Or. Voici la répartition de l'emploi pour ce secteur.

TABLEAU 44

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur
du transport, communications et services
de la région de Val d'Or (1985)

| Types d'entreprises | Employeurs | Employés |
|-------------------------|------------|------------|
| Transport | 84 | 541 |
| Communications | 13 | 450 |
| Autres services publics | 2 | 6 |
| TOTAL | 99 | 997 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Au niveau du transport, on dénombre à Val d'Or des entreprises de transport par autobus, par camion, aérien et ferroviaire.

Pour le transport par camion, outre les entreprises de déménagement, les taxis et les agences de location de voitures, on dénombre une quinzaine de compagnies de transport employant près de 250 personnes avec une flotte d'environ 185 camions. Les principaux matériaux transportés sont le bois et le minéral.

Pour le secteur des communications, Télébec assure le service téléphonique de Val d'Or. Au niveau des médias électroniques, 2 stations de radio françaises et 4 stations de télévision dont 2 françaises émettent à partir de Val d'Or. Trois journaux hebdomadaires locaux sont publiés dans la région de Val d'Or.

Secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels

Ce secteur est fort important à Val d'Or. Près de 29,4% de l'emploi est issu des services socio-culturels, commerciaux et personnels. Trois activités prédominent, soit l'hébergement et la restauration, les services médicaux et l'enseignement. Voici la distribution de l'emploi pour ce secteur.

TABLEAU 45

Nombre d'employeurs et d'employés dans le secteur
des services sociaux-culturels, commerciaux et personnels
de la région de Val d'Or (1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|------------------------------------|------------|------------|--------------|------------|
| Enseignement et services connexes | 14 | 3,8 | 884 | 25,0 |
| Services médicaux et sociaux | 43 | 11,7 | 941 | 26,6 |
| Organisation culturelle | 41 | 11,2 | 66 | 1,9 |
| Divertissements et loisirs | 16 | 4,4 | 40 | 1,1 |
| Services aux entreprises | 58 | 15,8 | 296 | 8,4 |
| Services personnels et domestiques | 49 | 13,5 | 109 | 3,1 |
| Hébergement | 37 | 10,1 | 409 | 11,6 |
| Restauration | 68 | 18,6 | 638 | 18,0 |
| Services directs | 40 | 10,9 | 153 | 4,3 |
| TOTAL | 366 | 100 | 3 536 | 100 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Ce sont les activités d'hébergement et restauration qui prédominent dans ce secteur avec près de 30% de l'emploi. Quatre-vingt-six pour cent de ces entreprises emploient moins de 6 travailleurs.

Au niveau des services médicaux, 75% des emplois sont issus de trois établissements: le Centre hospitalier St-Sauveur, le Foyer de Val d'Or et la Villa St-Martin. Le reste des emplois est distribué entre de petits employeurs.

L'enseignement occupe 25% de l'emploi de ce secteur. Quatre-vingt-dix pour cent des travailleurs sont employés par les écoles Notre-Dame, St-Sauveur et St-Joseph.

Le commerce

Le secteur du commerce vient au 3e rang dans la structure industrielle de Val d'Or avec 16,9% des emplois. Ce secteur est surtout composé de petites entreprises avec peu d'employés.

TABLEAU 46

Nombre d'employés et d'emplois
pour le secteur commerce
de la région de Val d'Or (1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|---|------------|------|--------------|------|
| Commerce en gros, produits pétroliers | 9 | 2,3 | 46 | 2,3 |
| Commerce en gros, produits alimentaires, bois, médicaments | 10 | 2,9 | 54 | 2,7 |
| Commerce en gros, quincaillerie, plomberie, chauffage | 14 | 4,0 | 157 | 7,7 |
| Commerce en gros, machines, matériel, fournitures | 21 | 6,0 | 162 | 8,0 |
| Commerce en gros, divers | 7 | 2,0 | 25 | 1,2 |
| Commerce en détail, aliments, bois, médicaments | 64 | 18,3 | 403 | 19,8 |
| Commerce en détail, chaussures, vêtements, tissus | 49 | 14,0 | 248 | 12,2 |
| Commerce en détail, meubles et accessoires | 34 | 9,7 | 87 | 4,3 |
| Commerce en détail, automobiles et accessoires | 76 | 21,8 | 426 | 20,9 |
| Commerce en détail, machines diverses | 10 | 2,9 | 229 | 11,2 |
| Autres commerces en détail | 52 | 14,9 | 187 | 9,2 |
| Commerce détail hors magasin | 4 | 1,2 | 11 | 0,5 |
| TOTAL | 350 | | 2 035 | |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Finance, assurances, affaires immobilières

Ce secteur occupe 3,7% de l'emploi de la région de Val d'Or. Voici la distribution de ce secteur au niveau de ses activités.

TABLEAU 47

Nombre d'employés et d'emplois pour le secteur
finance, assurances, affaires immobilières
de la région de Val d'Or (1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|---|------------|--------------|------------|--------------|
| Intermédiaires financiers et assurances | 18 | 25,7 | 199 | 44,2 |
| Sociétés de crédit | 3 | 4,3 | 71 | 15,8 |
| Sociétés d'assurances | 21 | 30,0 | 85 | 18,9 |
| Autres intermédiaires financiers | 10 | 14,3 | 22 | 4,9 |
| Services immobiliers | 3 | 4,3 | 6 | 1,3 |
| Agences d'assurances et immobilières | 15 | 21,4 | 67 | 14,9 |
| TOTAL | 70 | 100,0 | 450 | 100,0 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

Administration publique

L'administration publique accapare 5,1% de l'emploi du territoire de Val d'Or.

TABLEAU 48

Nombre d'employés et d'emplois
pour le secteur administration publique
de la région de Val d'Or (1985)

| Activités | Employeurs | % | Employés | % |
|----------------------------|------------|--------------|------------|--------------|
| Administration fédérale | 10 | 20,4 | 96 | 15,6 |
| Administration provinciale | 20 | 40,8 | 237 | 38,5 |
| Administration locale | 19 | 38,8 | 283 | 45,9 |
| TOTAL | 49 | 100,0 | 616 | 100,0 |

Source: Compilation spéciale effectuée par la Commission de formation professionnelle, bureau de Val d'Or. Ces chiffres datent de 1985.

3.1.4 Prévisions de main-d'oeuvre à court terme

Les données qui sont présentées proviennent en partie d'une étude réalisée par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec²² et des estimations des besoins de main-d'oeuvre avancées par la Commission de formation professionnelle (CFP) de la région. Les résultats sont présentés par groupes professionnels. Pour chacun, vous retrouvez d'une part, les prévisions de main-d'oeuvre avancées par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR) et d'autre part, celles obtenues auprès de la Commission de formation professionnelle. Ces dernières données ont été obtenues suite à une entrevue avec le représentant de la CFP de Val d'Or, M. Ghislain Bergeron.

²² MMSR, Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1987, juin 1986.

Cette rencontre s'est tenue au mois d'octobre 1986 à Val d'Or. Ces prévisions présentent des limites majeures, mais elles restent fort intéressantes dans la mesure où elles corroborent ou non les prévisions du MMSR. Elles ajoutent à notre avis, une opinion supplémentaire face à ces prévisions de main-d'oeuvre.

Méthodologie utilisée par le MMSR

L'analyse du MMSR a été réalisée à l'été 1985, cependant tous les résultats portent sur l'année 1987.

La classification et les définitions des groupes professionnels et professions traités reposent sur la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.) Cette classification comprend 4 niveaux de classification, soit le grand groupe (code à 2 chiffres), le groupe de base (code à 4 chiffres) et la profession (code à 7 chiffres).

La présente analyse tient compte des récents changements apportés à la CCDP. Les résultats sont présentés par "groupe de base" (code à 4 chiffres). Parfois, lorsque l'information le permet les résultats apparaissent par profession.

Tous les groupes professionnels n'ont pu être analysés dû aux faits suivants: l'information concernant le groupe était manquante; le niveau d'emploi du groupe était trop faible donc difficilement analysable; la diversité des professions composant le groupe empêchait un diagnostic pour ce groupe.

Les résultats du MMSR présentés ont pour horizon géographique la région 08.

Deux volets composent la méthode de prévision utilisée dans cette étude: un volet quantitatif et un volet qualitatif.

Volet quantitatif

Ce volet est basé sur l'utilisation des données statistiques disponibles. Pour ce faire, on a comparé la demande additionnelle de main-d'oeuvre, c'est-à-dire, le nombre de postes à combler émanant

des employeurs avec l'offre de main-d'oeuvre disponible ou le nombre de travailleurs aptes ou disposés à occuper ces emplois.

Ces variables ont été analysées pour chaque groupe professionnel et chaque région.

Plusieurs éléments ont été considérés tant pour la demande de main-d'oeuvre que pour l'offre de main-d'oeuvre:

- Le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle a effectué ces prévisions à l'été 1985. Elles sont basées sur plusieurs scénarios de croissance macro-économiques pour le Québec. Ce sont les différences entre l'emploi prévu en 1986 et celui prévu en 1987 qui représentent la création nette d'emplois ou les besoins en main-d'oeuvre qui apparaîtront en 1987 dûs aux changements dans l'activité économique.
- Les structures professionnelles utilisées proviennent du Recensement du Canada de 1981. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution entre 1981 et 1987 et en se basant sur l'évolution de 1971-1981. On a tenu compte effectivement du nombre de personnes faisant partie de la population active expérimentée et ce, par secteur d'activités, par région et par groupe de professionnels.
- L'étude tient compte des besoins de remplacement suite aux décès et aux retraites. Un taux moyen d'érosion a été appliqué pour chacun des groupes professionnels.
- Plus particulièrement pour la demande de main-d'oeuvre, on a fait l'addition d'une part des besoins dûs à l'évolution de l'activité économique et d'autre part des besoins de remplacement. Pour l'offre de main-d'oeuvre, l'ordre se base essentiellement sur les prévisions du nombre de chômeurs en 1982 pour chaque groupe de professions et chaque région.

Les déséquilibres de main-d'oeuvre proviennent donc de la différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible. Si la différence est négligeable, on dit qu'il y a équilibre. Si la demande est supérieure à l'offre, il y a alors pénurie et si la demande est inférieure à l'offre, c'est un surplus.

Volet qualitatif

Pour compléter la cueillette de données quantitatives, des informations de nature qualitative ont été recueillies. Cette cueillette de données qualitatives s'est faite à l'aide d'un questionnaire et à l'aide de rencontres individuelles. Plusieurs ministères, organismes para-gouvernementaux, corporations, associations d'employeurs et d'employé(e)s ont été consultés.

En terminant, il faut souligner que plusieurs limites doivent être prises en considération lors de l'interprétation des résultats qui sont présentés, citons entre autres:

- Les insuffisances de données;
- Le scénario macro-économique utilisé;
- La procédure de consultation;
- Le modèle quantitatif;
- etc...

Prévisions des besoins en main-d'oeuvre

Nous avons analysé tous les résultats disponibles pour chaque groupe professionnel se rattachant de près ou de loin aux secteurs de l'enseignement professionnel (voir les listes qui suivent) et nous nous sommes plus particulièrement attardés aux groupes professionnels qui semblaient présenter des pénuries au niveau de leur main-d'oeuvre.

La description de chacun des groupes professionnels étudiés ici est présentée à l'annexe 3.

Personnel administratif et travailleurs assimilés (CCDP-41)

Prévisions du MMSR

Au niveau du personnel administratif, une pénurie de main-d'oeuvre est prévue dans les emplois de secrétaire (avec une connaissance en traitement de texte et une maîtrise des deux langues), de magasinier et commis d'hôtel bilingue.

Dû à une insuffisance de formation, l'on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue des besoins en secrétaire de direction.

Prévisions CFP

Le représentant de la CFP nous fait part des besoins de formation potentiels en "secrétaire de direction". Il nous dit de plus, que selon lui, ce secteur restera toujours ouvert à l'emploi. On signale aussi l'application de plus en plus courante de la bureautique au niveau du secrétariat.

Commentaires

Dû à l'utilisation de plus en plus grandissante de la bureautique, nous croyons donc fermement que des besoins de formation semblent évidents en traitement de texte et secrétariat de direction.

Il est opportun de se rappeler que tous les finissants de 1984 des options secrétaire de service et secrétaire médicale avaient un emploi en mars 1985. Par contre, les finissants du secondaire professionnel, options sténo-dactylo et commis de bureau affichaient un taux de chômage respectivement de 42,8% et 66,7%. N'oublions pas que le secteur collégial offre aussi de la formation dans ce secteur.

Travailleurs spécialisés dans les services (CCDP-61)

Prévisions MMSR

On peut prévoir une pénurie dans la profession de chef-cuisinier en général et ce, en raison d'une insuffisance de la formation. Des pénuries sont aussi prévues pour cuisinier de camp, barman, serveur (service d'apparât), hôte de restaurant ou de bar-salon.

Prévisions CFP

La CFP signale qu'il y a toujours une grande demande d'emploi pour le secteur des services en alimentation due surtout aux conditions de travail difficiles et à un manque de compétence et de qualification de la main-d'oeuvre.

La CFP fait part aussi du fait que les besoins proviennent de la cuisine professionnelle et non pas des auxiliaires en alimentation, qui eux connaissent un fort taux de chômage.

Commentaires

Comme nous avons pu le constater dans le portrait socio-économique de Val d'Or, le secteur de la restauration est très florissant à Val d'Or. La majorité des restaurants à Val d'Or emploie très peu de personnes (environ une dizaine en moyenne). Vu la faible grandeur de la plupart des restaurants, le chef-cuisinier est souvent le "moteur" de la place. De plus, il faut rappeler que contrairement à l'ensemble du Québec, les finissants du secondaire option "cuisine professionnelle" montrent un taux de chômage (50%) beaucoup plus élevé que pour la Province (17%) et que ceux de l'option "auxiliaire en alimentation et restauration" connaissent un taux de chômage de 36,4% comparé à 50,1% pour la Province.

Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (CCDP-77)

Prévisions du MMSR

La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera touchée par une pénurie légère dans les professions mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement (CCDP 7717) et mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés (CCDP 7719). Plus spécifiquement pour les foreurs de puits, en raison de l'insuffisance d'expérience de la main-d'oeuvre, pour les perceurs de galerie, en raison des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre et enfin pour les mineurs, (roche dure et mine souterraine) en raison de l'absence de relève et d'une insuffisance de formation.

Prévisions CFP

La CFP considère qu'il existe un besoin de main-d'oeuvre dans ce secteur, dû principalement à l'absence de relève.

Commentaires

Le secteur minier est actuellement en pleine effervescence dans la région. De nombreuses entreprises minières voient le jour. Les besoins de main-d'oeuvre sont donc, à notre avis, plus que justifiés et justifiables. La majorité des travailleurs de ce secteur sont vieillissants. Il existe une faible relève quoique les industries en forment elles-mêmes.

Travailleurs des industries de transformation (CCDP-81)

Prévisions MMSR

Une pénurie légère est prévue en Abitibi-Témiscamingue pour la profession manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai.

Prévisions CFP

Aucune.

Travailleurs des industries de transformation (CCDP 81/82)

Prévisions du MMSR

D'importants surplus sont prévus pour la majorité de ces professions en Abitibi-Témiscamingue, sauf pour contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois (CCDP 8230), préparateurs de pâte à papier cellulosique (CCDP 8251), ouvriers de papeterie (CCDP 8253) où il y aura équilibre.

Malgré ces surplus, on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue une pénurie dans les professions suivantes:

- boucher en général et boucher dans la restauration en raison d'une insuffisance de formation;
- contremaître d'ouvriers papetiers et contrôleur de papier en raison de l'absence de relève.

Commentaires

Au niveau de la profession de boucher, seule l'éducation des adultes assure la formation. Les besoins ressentis pour la restauration sont justifiables pour les mêmes raisons que nous avons émises auparavant.

Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation (CCDP-85)

Prévisions MMSR

On prévoit une pénurie moyenne pour l'Abitibi-Témiscamingue dans la profession "installateurs et réparateurs d'appareils électroniques".

Malgré des surplus anticipés, on prévoit pour l'Abitibi-Témiscamingue des pénuries pour les professions suivantes:

- Électriciens d'entretien
- Couturières, en raison des conditions de travail particulières
- Mécaniciens d'automobiles
- Mécaniciens de boîtes de vitesse
- Réparateurs de carrosserie
- Réparateurs de carburateurs
- Réparateurs de motocyclettes
- Réparateurs de motoneige
- Réparateurs de petits moteurs

Prévisions CFP

La CFP nous fait remarquer que Val d'Or est très dynamique dans le secteur de la mécanique automobile. On y retrouve un grand nombre de concessionnaires d'automobiles. On nous signale de bonnes perspectives d'emploi à ce niveau.

Pour la profession d'électricien, les besoins s'orientent nettement plus vers l'électricité d'entretien que celle de la construction. Plus particulièrement au niveau des équipements lourds, on signale qu'il existe des besoins de compétence et de qualité mais peut-être pas nécessairement de main-d'oeuvre.

Commentaires

Les besoins de main-d'oeuvre pressentis pour les professions de mécaniciens et réparateurs proviennent peut-être de l'emploi de plus en plus grandissant des nouvelles technologies.

Rappelons que les finissants des options suivantes affichaient tous un taux de chômage nul ou inférieur à celui de la Province.

- Professionnel court: soudeur, débosselage I et peinture, mécanique automobile IV;
- Professionnel long: options électricien de construction, carrosserie, mécanique automobile IV;

Travailleurs du bâtiment (CCDP-87)

Prévisions MMSR

Malgré les surplus qui sont prévus pour toutes les professions, des pénuries restent à prévoir pour les professions suivantes pour l'Abitibi-Témiscamingue:

- Conducteurs de niveleuse, en raison de l'insuffisance d'expérience de la main-d'oeuvre disponible
- Monteurs-réparateurs de ligne, en raison du manque de mobilité de la main-d'oeuvre
- Installateurs-électriciens, en raison de la réglementation et de l'absence de relève
- Contremaîtres de maçons et carreleurs, en raison d'un manque de mobilité de la main-d'oeuvre
- Peintres et décorateurs, en raison de la réglementation
- Tuyauteurs, en raison des besoins de formation
- Plombiers, en raison de la réglementation
- Tuyauteurs-soudeurs, en raison de l'absence de relève et du manque de mobilité de la main-d'oeuvre

Prévisions CFP

On nous signale que le chômage dans ce secteur est généralement assez élevé et saisonnier. La réglementation joue un grand rôle dans les pénuries possibles de la main-d'oeuvre.

Commentaires

Beaucoup de besoins de main-d'oeuvre du groupe travailleurs du bâtiment sont dus à la réglementation en vigueur dans ces secteurs et au manque de mobilité de la main-d'oeuvre. On ne peut y entrevoir de véritables besoins de formation.

3.1.5 Les constats

A la lumière des données concernant le contexte socio-économique de la région de Val d'Or, nous sommes en mesure de tirer les constats suivants:

- L'Abitibi-Témiscamingue montre une croissance très faible de sa population. Par contre Val d'Or, contrairement aux autres villes de la région, nous montre une

augmentation (0,63% de 1981 à 1986) de sa population. Dépendamment du scénario économique choisi, on peut estimer que la population de Val d'Or en l'an 2000 aura entre 34 000 et 40 000 habitants. En 1986, sa population était de 33 195 habitants.

- Le ratio des 15-19 ans est de 12,2% en 1983 (4 050 jeunes) et passera à 9,7% en l'an 2000 (entre 3 896 et 3 310 jeunes).
- La population de l'Abitibi-Témiscamingue est en général moins scolarisée que la moyenne québécoise mais cette tendance tend à s'amenuiser.
- Le taux d'activité de l'Abitibi-Témiscamingue présente une plus grande variation que les autres régions du Québec, passant de 54,1 en 1976 à 59,4 en 1983.
- Le taux de chômage de l'Abitibi-Témiscamingue est toujours supérieur à la moyenne québécoise (14,73% en 1985), mais cet écart tend à diminuer.
- Le taux de chômage des finissants est resté identique en 1984 et 1985, soit 44%. Par contre, le taux de chômage régional baissait de 16,1% à 14,7%.
- Pour l'Abitibi-Témiscamingue comme pour le Québec, ce sont les finissants du secondaire professionnel supplémentaire qui affichent le taux de chômage le moins élevé, 33,0% en mars 1985. Le professionnel court fait aussi bonne figure en montrant un taux de chômage de 46,2% (52,5% pour le Québec) ce qui est presque l'équivalent de celui du professionnel long qui est de 45,0% (35,5% pour le Québec).
- Au niveau de l'emploi en 1985, trois secteurs prédominent dans la région de Val d'Or, soit le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, avec 3 535 emplois, le secteur de l'activité primaire avec 2 802 emplois et le secteur commerce qui regroupe 2 035 emplois.
- Dans le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels, deux types d'activités prédominent et nous intéressent plus particulièrement, soit l'hébergement (409 emplois) et la restauration (638 emplois).

Notons qu'au niveau de la main-d'oeuvre, des besoins sont à prévoir pour la profession chef-cuisinier en raison d'une insuffisance de formation, et pour cuisinier de camp, barman, serveur, hôte de restaurant ou bar-salon et commis d'hôtel.

- Pour le secteur du commerce, ce sont les activités de commerce en détail qui retiennent notre attention. Ces dernières regroupent environ 1 591 emplois. Si, comme on le suppose, l'économie de la région de Val d'Or continue à croître, ce secteur offre donc de bonnes perspectives d'emplois.
- Le troisième secteur important est celui de l'activité primaire (2 802 emplois). Ce secteur est composé à 94% d'activités minières (1 619 emplois). Les prévisions économiques sont actuellement très optimistes concernant la croissance de ces activités.

Des besoins en main-d'oeuvre sont pressentis pour les foreurs de puits, les perceurs de galerie et les mineurs, en raison d'une insuffisance de formation et de perfectionnement, et d'absence de relève.

3.2 Les populations étudiantes au secondaire professionnel, évolution et perspectives

3.2.1 *Cadre de l'étude sur les populations étudiantes*

Le portrait que nous voulons dégager ici, est celui des tendances des populations étudiantes du secondaire du Québec, de la région 08 et de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye. Il est important de noter que les données que l'on retrouve ici ont été compilées avant l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle.

Le secondaire

Le secondaire, à l'enseignement régulier, accueille des jeunes qui ont complété la 6e année du primaire et qui ont en général 12 ans au moment de leur entrée en secondaire I. Dans le cadre de l'ancienne politique de formation professionnelle, le choix d'une formation professionnelle peut se faire dès le secondaire III par les élèves qui s'inscrivent au professionnel court et en secondaire IV et V pour le professionnel long. Certains programmes dits "supplémentaires" sont offerts en secondaire VI. Les changements annoncés par la nouvelle politique de la formation professionnelle modifieront sensiblement ce tableau dans les années à venir et seront discutés ultérieurement dans ce chapitre.

Source des données

Les données concernant les populations étudiantes du secondaire de la région 08 couvrent les années 1982-83, 1983-84, 1984-85 et 1985-86. Celles concernant la Province couvrent les années 1975 à 1986. Elles proviennent des déclarations des clientèles scolaires (DCS) du ministère de l'Éducation, à moins qu'il en soit mentionné autrement. Les clientèles concernées sont celles inscrites à temps plein au 30 septembre de l'année en cours. Elles ne tiennent pas compte des clientèles inscrites à temps partiel, à l'éducation permanente, aux cours destinés aux chômeurs ou aux cours dits de "culture personnelle".

Dans le cas de la CSRLV, les données concernant les populations étudiantes pour les années 1982-83 et 1983-84, proviennent d'un décompte manuel effectué par la CSRLV à partir de listes de contrôle des effectifs. Les données des années 1984-85 à 1986-87 proviennent des déclarations des clientèles scolaires au 30 septembre, telles que fournies par la DRAT. L'ensemble de ces données, soit de la CSRLV ou de la DRAT, considèrent tous les élèves inscrits au 30 septembre, qu'ils soient à temps plein ou partiel.

3.2.2 Évolution globale des populations étudiantes au Québec

Depuis dix ans, les effectifs scolaires globaux (ensemble des ordres d'enseignement) sont en diminution avec un taux annuel de 2,5% (tableau 49).

Cependant, en ce qui concerne les effectifs des classes maternelles, ceux-ci ont cessé de diminuer en 1978-79 pour connaître une augmentation annuelle de l'ordre de 2,8% qui a atteint son sommet en 1984-1985. Depuis, les effectifs ont repris leur tendance à la baisse et les prévisions de clientèle pour 1988-1990 maintiennent cette tendance.

L'augmentation passagère (entre 1978 et 1985) des effectifs de la classe maternelle, s'est traduite par une augmentation de la clientèle au primaire à partir de 84-85 et cette augmentation commencera à se faire sentir au secondaire en 1987-1988 et devrait se poursuivre pendant 4 à 6 ans. L'ordre de grandeur de cette augmentation se situe entre 1 et 2 % annuellement.

TABLEAU 49

Évolution et prévisions du nombre d'élèves des commissions scolaires
selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990

| | Maternelle 5 ans | Primaire | Secondaire | Total |
|-------------------|---------------------|----------|------------|-----------|
| Évolution | | | | |
| 1972-1973 | 95 431 | 756 397 | 662 684 | 1 514 512 |
| 1973-1974 | 92 081 | 720 634 | 651 661 | 1 464 376 |
| 1974-1975 | 90 749 | 693 839 | 632 025 | 1 416 613 |
| 1975-1976 | 89 941 | 666 930 | 614 460 | 1 371 331 |
| 1976-1977 | 88 100 | 634 140 | 594 777 | 1 317 017 |
| 1977-1978 | 83 034 | 601 820 | 572 203 | 1 257 057 |
| 1978-1979 | 82 983 | 573 656 | 550 135 | 1 206 774 |
| 1979-1980 | 83 430 | 554 367 | 524 547 | 1 162 344 |
| 1980-1981 | 88 198 | 540 169 | 492 087 | 1 120 454 |
| 1981-1982 | 87 626 | 534 734 | 464 008 | 1 086 368 |
| 1982-1983 | 88 823 | 530 174 | 447 693 | 1 066 690 |
| 1983-1984 | 89 134 | 529 868 | 429 711 | 1 048 713 |
| 1984-1985 | 91 858 | 535 961 | 419 992 | 1 047 811 |
| 1985-1986 | 91 809 | 546 065 | 395 800 | 1 033 674 |
| Prévisions | | | | |
| 1986-1987 | 90 099 | 553 810 | 391 345 | 1 035 254 |
| 1988-1989 | 82 856 | 555 169 | 405 869 | 1 043 894 |
| 1990-1991 | 82 875 | 541 933 | 420 592 | 1 045 400 |

Tiré de: Statistiques de l'éducation, édition de 1986, ministère de l'Éducation, p. 19.

Il est intéressant de constater que la diminution des effectifs scolaires au secondaire connaîtra un répit pour les cinq prochaines années.

Évolution globale des populations étudiantes en Abitibi-Témiscamingue

Le comportement des effectifs scolaires du préscolaire et du primaire de l'Abitibi-Témiscamingue se démarque de celui de la Province par une diminution plus marquée de ses effectifs depuis les dix dernières années. Ainsi, le Québec connaît une baisse de 15% alors que l'Abitibi connaît une baisse de 23%.

TABLEAU 50

Quelques régions ayant connu une baisse plus rapide de leurs effectifs au préscolaire - primaire ou au secondaire que celles de l'ensemble du Québec entre 1975 et 1985²³
(en pourcentage)

| Région | % de baisse | |
|----------------------------|----------------------------------|-----------------------|
| | Effectifs préscolaires-primaires | Effectifs secondaires |
| Québec (province) | -15 | -31,0 |
| Ile de Montréal | -32 | - |
| Côte-Nord | -28 | -39,0 |
| Outaouais | -23 | -38,0 |
| Abitibi | -23 | -38,0 |
| Bas Saint-Laurent-Gaspésie | -20 | -39,1 |

Tiré de: Statistiques de l'éducation, édition de 1986, ministère de l'Éducation, p. 25.

En ce qui concerne les effectifs du secondaire²⁴ la diminution de 38% pour l'Abitibi, comparée à celle de 31% pour la Province, est du même ordre de grandeur que celle observée pour le Bas Saint-Laurent-Gaspésie (39,1%), le Saguenay-Lac Saint-Jean (40%), Trois-Rivières (38,6%), l'Outaouais (38%) et la Côte-Nord (39%).

²³ Ces données comprennent les effectifs des réseaux publics et privés.

²⁴ Ibid.

Les raisons de ce comportement trouvent leurs sources dans l'évolution de la population totale de l'Abitibi-Témiscamingue durant les 10 dernières années et dans le vieillissement plus rapide de la population de la région que celle de la Province (voir le chapitre 4).

A la lumière de ces données, les prévisions d'augmentation de la population étudiante au secondaire pour les prochaines années, telles que prévues pour le Québec et soulignées précédemment doivent être réévaluées pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi, alors que l'augmentation de la clientèle étudiante au préscolaire-primaire commence à se faire sentir en 1984-85 pour l'ensemble du Québec (2,6%), en Abitibi-Témiscamingue, elle se produit un an plus tard avec un pourcentage d'augmentation de l'ordre de 0,2%. Si cette tendance se maintient, l'augmentation des clientèles au secondaire dans la région 08 se fera sentir plus tardivement et avec moins de force que dans le reste de la Province.

3.2.3 L'enseignement professionnel au Québec

L'enseignement professionnel comprend le professionnel court des 3e et 4e années du secondaire, le professionnel long des 4e et 5e années du secondaire et le professionnel supplémentaire de la 6e année du secondaire.

Comme le secondaire, dans son ensemble, les filières de formation professionnelle ont elles aussi connu depuis les dernières 10 années une baisse de leurs effectifs. Cependant, cette baisse est beaucoup plus marquée pour le secondaire professionnel, (54,5%) que pour le secteur général (31,7%).

TABLEAU 51

Variation des effectifs du réseau des commissions scolaires
selon l'ordre d'enseignement entre 1975 et 1985 pour le Québec
(en pourcentage)

| | | |
|------------------------|---------------|--------|
| Général | - 31,7 | |
| Professionnel | - 54,5 | |
| Court | | - 38,2 |
| Long et supplémentaire | | - 58,9 |
| TOTAL | - 35,6 | |

Source: Statistiques de l'éducation, édition 1986, p. 45.

Le tableau 51 montre une différence importante entre les effectifs du professionnel court et ceux du professionnel long. Ainsi, le professionnel court subit une baisse de clientèle plus forte que le secteur général, avec 38,2% en regard de 31,7% pour le général. Cette baisse est cependant sans commune mesure avec celle que connaît le professionnel long avec 58,9%. Le secteur professionnel court se comporte donc sensiblement de la même façon que le général alors que le professionnel long lui s'en démarque franchement.

C'est l'option "commerce-secrétariat", avec 75% de diminution, qui connaît au professionnel long la baisse la plus spectaculaire de ses effectifs. De par l'importance de sa clientèle, cette baisse explique la diminution drastique de clientèle au professionnel long entre 1975 et 1985.

La répartition des élèves entre le professionnel long et le professionnel court a donc changé. En 1975, 79% des élèves du professionnel étaient au professionnel long alors qu'en 1985, ils représentent 71% de cette clientèle.

Pendant cette même période (1975 à 1985), deux secteurs seulement ont connu des augmentations. Le secteur de l'alimentation, au professionnel long, a eu une augmentation qui a atteint un maximum en 1983-84. En 1984-85 et 1985-86, sa clientèle était à la baisse. Pour les soins esthétiques, la clientèle est à la hausse au professionnel court et au professionnel long mais avec des variations importantes pour le professionnel long.

L'enseignement professionnel dans la région 08 et à la CSRLV

Le comportement des populations au professionnel pour la région 08 et pour la province de Québec suit la même tendance comme le montrent les tableaux 52 et 53.

TABLEAU 52

Répartition des effectifs scolaires entre les diverses options du professionnel long et court
dans la Province, la région 08 et la CSRLV

| | | 1975-1976 | | 1981-1982 | | 1982-1983 | | 1983-1984 | | 1984-1985 | | 1985-1986 | | | |
|-----------------------------------|----|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|--------------------|-----------|-----------|--------------------|----------|-----------|-------|
| | | Province | Province | Province | Région 08 | CSRLV | * Province | Région 08 | CSRLV [®] | Province | Région 08 | CSRLV [®] | Province | Région 08 | CSRLV |
| Agrotechnique | PC | 126 | 64 | 62 | - | - | 64 | - | 67 | - | - | 52 | - | - | |
| | PL | 513 | 616 | 640 | 23 | - | 577 | 24 | 532 | 24 | - | 329 | 13 | - | |
| | T | 639 | 680 | 702 | 23 | - | 641 | 24 | 599 | 24 | - | 381 | 13 | - | |
| Foresterie | PC | 124 | 65 | 56 | - | - | 71 | - | 100 | - | - | 79 | - | - | |
| | PL | 738 | 888 | 815 | 60 | - | 715 | 47 | 606 | 32 | - | 442 | 24 | - | |
| | T | 862 | 953 | 871 | 60 | - | 786 | 47 | 706 | 32 | - | 521 | 24 | - | |
| Service de la santé | PC | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | PL | 2710 | 1595 | 1317 | 41 | - | 1321 | 34 | 1277 | 39 | - | 1067 | 30 | - | |
| | T | 2710 | 1595 | 1317 | 41 | - | 1321 | 34 | 1277 | 39 | - | 1067 | 30 | - | |
| Meuble et construction | PC | 4886 | 3973 | 3406 | 104 | - | 3147 | 109 | 3125 | 116 | 16 | 2919 | 77 | 16 | |
| | PL | 4356 | 3278 | 2487 | 83 | - | 2320 | 87 | 2152 | 64 | 12 | 1594 | 38 | 17 | |
| | T | 9242 | 7251 | 5893 | 187 | - | 5467 | 196 | 5277 | 180 | 28 | 4513 | 115 | 33 | |
| Electrotechnique | PC | 343 | 240 | 248 | - | - | 268 | - | 220 | - | - | 150 | - | - | |
| | PL | 7844 | 5209 | 4742 | 176 | - | 4032 | 185 | 3828 | 166 | 21 | 3083 | 127 | 17 | |
| | T | 8187 | 5449 | 4990 | 176 | - | 4300 | 185 | 4048 | 166 | 21 | 3233 | 127 | 17 | |
| Hydrothermie | PC | 3571 | 2650 | 2783 | 145 | - | 2260 | 108 | 1881 | 145 | 55 | 1711 | 124 | 43 | |
| | PL | 3468 | 2321 | 2355 | 91 | - | 2074 | 79 | 1715 | 83 | - | 1371 | 50 | - | |
| | T | 7039 | 4961 | 5138 | 336 | - | 4334 | 187 | 3596 | 228 | 55 | 3082 | 174 | 43 | |
| Dessin technique | PC | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | PL | 2485 | 1494 | 1429 | - | - | 1218 | - | 919 | - | - | 756 | - | - | |
| | T | 2485 | 1494 | 1429 | - | - | 1218 | - | 919 | - | - | 756 | - | - | |
| Equipement motorise | PC | 5322 | 4517 | 4415 | 211 | - | 4093 | 232 | 4013 | 178 | 26 | 3577 | 149 | 23 | |
| | PL | 10163 | 9738 | 9597 | 316 | - | 8469 | 220 | 7842 | 239 | 31 | 6124 | 200 | 24 | |
| | T | 15485 | 14255 | 14012 | 527 | - | 12562 | 452 | 11855 | 417 | 57 | 9701 | 349 | 47 | |
| Mécanique | PC | 1162 | 910 | 828 | 51 | - | 666 | 58 | 765 | 30 | - | 559 | 20 | - | |
| | PL | 3174 | 3813 | 4078 | 57 | - | 3088 | 52 | 2499 | 33 | - | 1834 | 17 | - | |
| | T | 4336 | 4723 | 4904 | 108 | - | 3754 | 110 | 3264 | 63 | - | 2393 | 37 | - | |
| Alimentation | PC | 2090 | 1953 | 2124 | 104 | - | 1982 | 93 | 2142 | 99 | 38 | 2002 | 108 | 27 | |
| | PL | 1825 | 2698 | 2953 | 95 | - | 3099 | 74 | 2876 | 76 | - | 2219 | 38 | - | |
| | T | 3975 | 4651 | 5077 | 199 | - | 5081 | 167 | 5018 | 175 | 38 | 4221 | 146 | 27 | |
| Soins esthétique | PC | 295 | 575 | 476 | - | - | 515 | - | 540 | - | - | 611 | - | - | |
| | PL | 3900 | 5705 | 5727 | 100 | - | 5080 | 89 | 6052 | 116 | 40 | 4988 | 123 | 40 | |
| | T | 4195 | 6280 | 6203 | 100 | - | 5595 | 99 | 6592 | 116 | 40 | 5599 | 123 | 40 | |
| Couture et habillement | PC | 1432 | 914 | 815 | 17 | - | 651 | 7 | 703 | - | - | 543 | - | - | |
| | PL | 2030 | 1328 | 1087 | 47 | - | 1042 | 30 | 785 | 15 | - | 587 | 6 | - | |
| | T | 3462 | 2242 | 1902 | 64 | - | 1693 | 37 | 1488 | 15 | - | 1130 | 6 | - | |
| Protection et service du bâtiment | PC | 837 | 526 | 529 | 29 | - | 458 | 31 | 420 | 26 | - | 307 | 17 | - | |
| | PL | 46 | 79 | 68 | - | - | 73 | - | 48 | - | - | 138 | - | - | |
| | T | 883 | 605 | 597 | 29 | - | 531 | 31 | 468 | 26 | - | 445 | 17 | - | |
| Com. et secrétariat | PC | 1901 | 1634 | 1558 | - | - | 1348 | - | 1231 | - | - | 1152 | - | - | |
| | PL | 36572 | 19487 | 17128 | 539 | - | 13809 | 322 | 12204 | 271 | 112 | 8304 | 195 | 78 | |
| | T | 38473 | 21121 | 18686 | 539 | - | 15157 | 322 | 13435 | 271 | 112 | 9458 | 195 | 78 | |
| Arts appliqués | PC | 53 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| | PL | 889 | 434 | 374 | - | - | 274 | - | 233 | - | - | 182 | - | - | |
| | T | 942 | 434 | 374 | - | - | 274 | - | 233 | - | - | 182 | - | - | |
| Imprimerie | PC | 256 | 209 | 202 | - | - | 204 | - | 157 | - | - | 179 | - | - | |
| | PL | 1489 | 1338 | 1400 | - | - | 1103 | - | 1895 | - | - | 792 | - | - | |
| | T | 1745 | 1547 | 1602 | - | - | 1307 | - | 1052 | - | - | 971 | - | - | |
| Total | PC | 22398 | 18230 | 17502 | 661 | 154 | 15727 | 638 | 144 | 15364 | 594 | 135 | 13841 | 495 | 109 |
| | PL | 82262 | 60021 | 56609 | 1628 | 290 | 48969 | 1243 | 228 | 44463 | 1158 | 216 | 33810 | 861 | 176 |
| | T | 104660 | 78251 | 74111 | 2189 | 444 | 64696 | 1881 | 370 | 59827 | 1752 | 351 | 47651 | 1356 | 285 |

Source: Déclaration des clientèles scolaires au 30 septembre, M.E.Q.

*Ces données proviennent d'un décompte manuel effectué par la CSRLV à partir des listes des effectifs scolaires. Elles comprennent l'ensemble des individus inscrits.

**Ibid

TABLEAU 53

Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen
des effectifs scolaires du général et du professionnel
entre 1982-83 et 1985-86 pour la Province et la région 08
(en pourcentage)

| | Province | Région 08 |
|-----------------------|----------|-----------|
| Général | -7,1 % | -4,2 % |
| Professionnel long | -15,5 % | -18,7 % |
| Professionnel court | -7,4 % | -9,1 % |
| Professionnel (total) | -14,5 % | -15,7 % |

Source: Les pourcentages concernant le secteur professionnel ont été calculés à partir du tableau 52. Les chiffres à la base des calculs proviennent des déclarations de la clientèle scolaire du MEQ.
Les données concernant le secteur général incluent les élèves en difficulté d'apprentissage et d'adaptation.

Les effectifs scolaires au professionnel diminuent plus rapidement dans la région 08 que dans la province de Québec mais, dans la même proportion en ce qui concerne le professionnel long et le professionnel court. Le professionnel long a un taux de variation négatif deux fois plus élevé que le professionnel court. Le secteur professionnel dans son ensemble voit ses effectifs diminuer de façon plus rapide que le secteur général, tant dans la région que dans la Province.

Si nous étendons la comparaison à l'ensemble des commissions scolaires de la région, comme nous le montre le tableau 54, on observe les mêmes tendances qu'au niveau régional. Les variations sont cependant plus importantes entre chaque commission scolaire. Ceci s'explique par la petite taille des populations observées, entraînant des variations individuelles plus importantes. Malgré ce fait, on peut observer que le secteur professionnel de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye se comporte différemment des autres commissions scolaires de la région. La diminution de l'effectif scolaire est moins forte pour l'ensemble des secteurs à La Vérendrye que dans la région 08. Au professionnel, la baisse enregistrée est légèrement plus forte au professionnel court qu'au professionnel long.

TABLEAU 54

Comparaison entre le pourcentage de variation annuelle moyen
des effectifs scolaires du général et du professionnel
des commissions scolaires de la région 08
entre 1982-1983 et 1985-1986
(en pourcentage)

| | Harricana | Rouyn-Noranda | Abitibi | Lac Témiscamingue | La Vérendrye |
|---------------------|-----------|---------------|---------|-------------------|--------------|
| Général | -4,1 | -0,8 | -2,0 | -5,4 | -0,9 |
| Professionnel | -18,4 | -17,6 | -14,5 | -8,7 | -7,9 |
| Professionnel long | -22,8 | -18,2 | -20,4 | -7,2 | -7,0 |
| Professionnel court | -11,4 | -19,5 | +7,5 | -9,3 | -8,9 |

Source: Déclaration des clientèles scolaires au 30 septembre, MEQ, compilation spéciale.
Les données pour la CSRLV proviennent de la Commission Scolaire La Vérendrye et concernent l'ensemble de la clientèle inscrite.
Les données pour le secteur général incluent les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Une autre façon de regarder le comportement des clientèles étudiantes est de comparer la proportion occupée par chacun des secteurs respectifs, soit le général et le professionnel entre 1982-83 et 1985-1986. Le tableau 55 et les graphiques qui suivent, illustrent de façon éloquent le comportement des populations étudiantes pendant cette période.

TABLEAU 55

Proportions, en pourcentage, des effectifs scolaires par secteur à l'enseignement régulier
entre 1982-83 et 1985-86 dans chaque commission scolaire
de la région 08 et pour la Province
(en pourcentage)

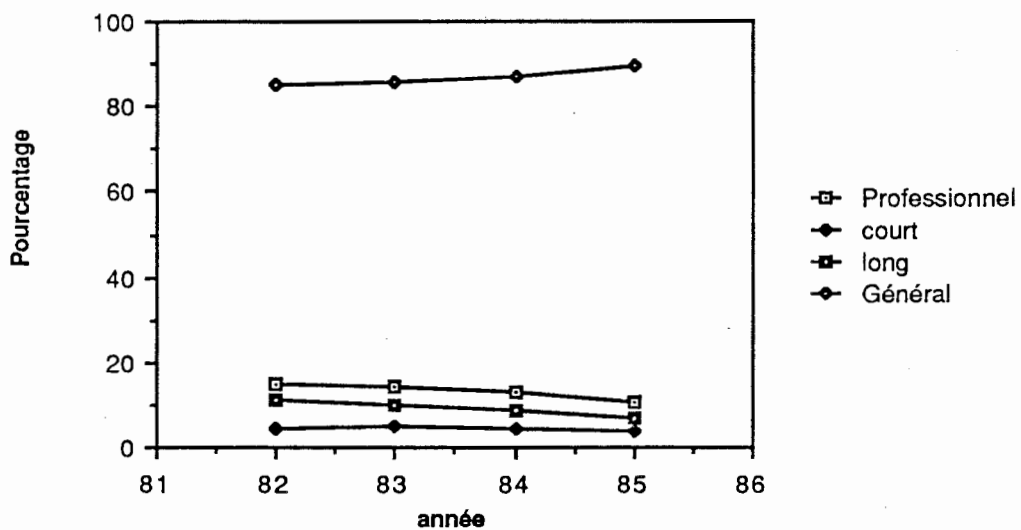
| | Secondaire Professionnel | Court | Long | Général |
|-------------------|-----------------------------|-------|------|---------|
| 82-83 | | | | |
| Harricana | 17,8 | 6,4 | 11,3 | 82,3 |
| Rouyn-Noranda | 15,5 | 3,1 | 12,4 | 84,5 |
| Abitibi | 19,1 | 3,1 | 16,0 | 80,9 |
| Lac Témiscamingue | 10,2 | 4,9 | 5,3 | 89,8 |
| La Vérendrye | 14,6 | 5,1 | 9,5 | 85,4 |
| Région 08 | 15,9 | 4,6 | 11,3 | 84,1 |
| Province | 16,6 | 3,9 | 12,7 | 83,4 |
| 83-84 | | | | |
| Harricana | 15,6 | 6,1 | 9,3 | 84,4 |
| Rouyn-Noranda | 14,8 | 2,9 | 11,9 | 85,2 |
| Abitibi | 16,7 | 3,9 | 12,8 | 83,3 |
| Lac Témiscamingue | 10,7 | 5,5 | 5 | 89,3 |
| La Vérendrye | 12,6 | 4,9 | 7,7 | 87,4 |
| Région 08 | 14,3 | 4,6 | 9,7 | 85,7 |
| Province | 15,1 | 3,7 | 11,4 | 84,9 |
| 84-85 | | | | |
| Harricana | 12,6 | 5,9 | 6,7 | 87,4 |
| Rouyn-Noranda | 12,1 | 2,2 | 9,9 | 87,9 |
| Abitibi | 17,3 | 4,6 | 12,6 | 82,7 |
| Lac Témiscamingue | 10,5 | 5,1 | 5,4 | 89,5 |
| La Vérendrye | 13,8 | 4,6 | 9,2 | 86,2 |
| Région 08 | 13,3 | 4,4 | 8,9 | 86,7 |
| Province | 14,2 | 3,7 | 10,6 | 85,6 |
| 85-86 | | | | |
| Harricana | 11,7 | 5,4 | 6,3 | 88,3 |
| Rouyn-Noranda | 9,4 | 2,1 | 7,3 | 90,6 |
| Abitibi | 13,1 | 4,4 | 8,8 | 86,9 |
| Lac Témiscamingue | 9,2 | 4,2 | 5,0 | 90,8 |
| La Vérendrye | 11,6 | 4,0 | 7,6 | 88,4 |
| Région 08 | 11,1 | 4,0 | 7,1 | 88,9 |
| Province | 12,0 | 3,5 | 8,5 | 88,0 |

Source: Les données pour la CSRLV proviennent de la Commission Scolaire La Vérendrye et concernent l'ensemble de la clientèle inscrite.

Ainsi, on observe pour l'ensemble des cinq commissions scolaires de la région (figure 3) une augmentation graduelle de la proportion de la clientèle au secteur général: 84,1% des élèves sont au secteur général en 1982-83 alors qu'ils représentent 88,9% de la clientèle du secondaire en 1985-86.

FIGURE 3

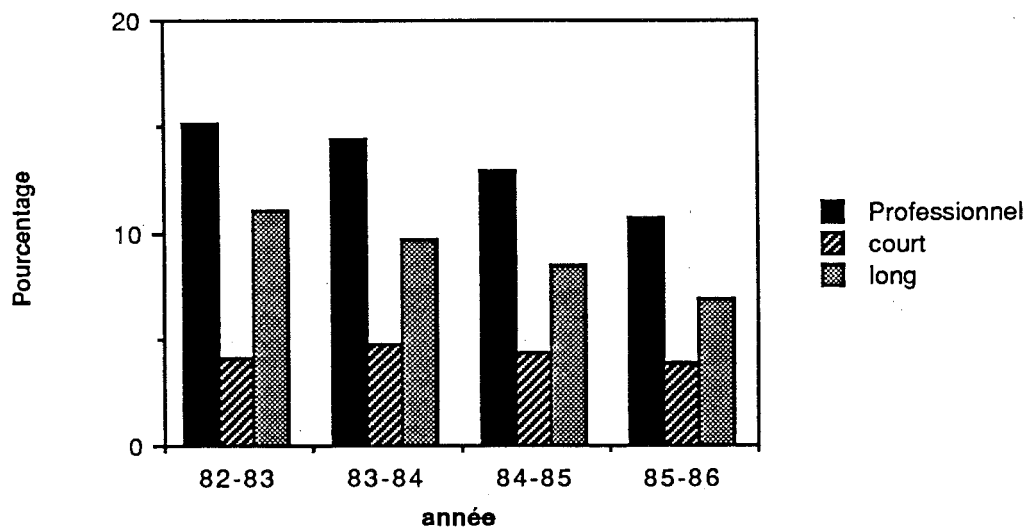
Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-83 et 1985-86 pour l'ensemble des cinq commissions scolaires considérées



Cette augmentation de la proportion des élèves au général se fait au dépend de la clientèle du secteur professionnel long comme l'illustre la figure 4. Ainsi, 11,3% des élèves sont au professionnel long en 1982-83 contre 7,1% en 1985-86. La proportion de la clientèle du professionnel court demeure plutôt stable passant de 4,6% en 1982-83 à 4,0% en 1985-86.

FIGURE 4

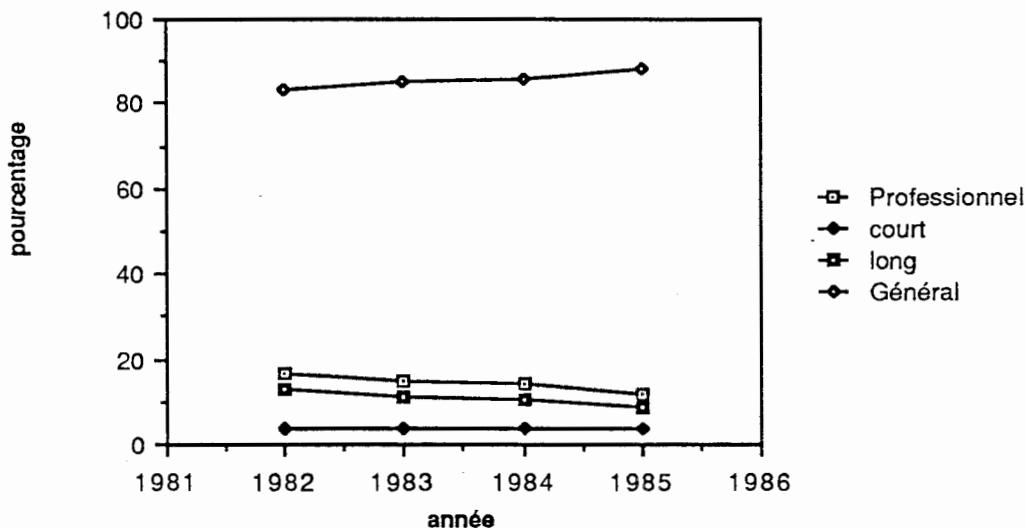
Histogramme illustrant la proportion des programmes court et long du secondaire professionnel pour l'ensemble des cinq commissions scolaires, entre 1982-83 et 1985-86



Le comportement des populations étudiantes au niveau régional ne diffère pas de ceux suivis au niveau de la Province comme l'illustre la figure 5. Les tendances sont les mêmes et les écarts de pourcentage entre la Province et la région sont faibles et constants durant cette période. Au niveau provincial, il y a un peu plus d'élèves au secteur professionnel que dans la région et donc un peu moins au secteur général, comparativement à la région.

FIGURE 5

Comparaison de la proportion relative des divers secteurs de l'enseignement régulier entre 1982-85 et 1985-86 pour la province de Québec



La Commission Scolaire Régionale La Vérendrye suit de très près la moyenne régionale pour les années 1984-85 et 1985-86. Sa clientèle est légèrement inférieure au secteur général (0,4% d'écart en 1985-86) et donc légèrement supérieure au secteur professionnel que la moyenne régionale.

3.2.4 La fréquentation scolaire et la probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire

En 1984-85, 47% des personnes âgées entre 15 et 19 ans étaient à l'école secondaire contre 44,1% pour le Québec. En Abitibi-Témiscamingue, seulement 13% de ce groupe d'âge étudiait au collégial contre 22,1% pour le Québec.

TABLEAU 56

Fréquentation scolaire au secondaire et au collégial en 1984-1985
(en pourcentage)

| | Abitibi-Témiscamingue | | Québec | |
|------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|
| | 15-19 ans | 20-24 ans | 15-19 ans | 20-24 ans |
| Secondaire | 47 | | 44,1 | |
| Collégial | 13 | 3,2 | 22,1 | 5,1 |
| TOTAL | 60 | 3,2 | 66,2 | 5,1 |

Source: Bureau de la statistique du Québec, Portrait des jeunes par région, les 15-29 ans, pages 20 et 22.

De plus, comme on le remarque dans le tableau 56, un pourcentage moins élevé de la population des 15-19 ans en Abitibi-Témiscamingue se retrouve aux études, soit 60% pour la région contre 66,2% pour le Québec.

Une tendance générale se dessine actuellement au Québec favorisant une accession massive au diplôme du secondaire régulier. Depuis 1972, la probabilité d'obtenir un diplôme secondaire à l'enseignement régulier s'est accrue constamment pour atteindre en 1985-1986, 71,1%.

L'Abitibi-Témiscamingue suit cette même tendance comme le démontre le tableau suivant.

TABLEAU 57

Probabilité d'obtenir un diplôme au secondaire
(en pourcentage)

| Obtenir un diplôme | 1976 | | 1979 | | 1981 | | 1983 | | 1986 |
|-----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | A.-T. | Qué. | A.-T. | Qué. | A.-T. | Qué. | A.-T. | Qué. | Qué.* |
| Général | 28,1 | 42,8 | 29,9 | 49,3 | 37,1 | 48,7 | 42,7 | 54,4 | |
| Professionnel long | 6,4 | 9,2 | 7,3 | 11,4 | 9,2 | 11,7 | 12,0 | 12,4 | |
| Professionnel court | 3,2 | 2,0 | 3,7 | 3,0 | 3,7 | 3,3 | 4,5 | 3,7 | |
| TOTAL | 37,7 | 53,9 | 40,9 | 58,7 | 50,0 | 63,7 | 59,2 | 70,5 | 71,1 |

Source: Compilation spéciale, ministère de l'Éducation, DGRP.

*Source: Statistiques de l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire au Québec, MEQ, août 1986.

En Abitibi-Témiscamingue, la probabilité d'obtenir un diplôme secondaire est passé de 37,7% en 1976 à 59,2% en 1983, ce qui équivaut à une variation de 21,5%. Au Québec, la variation entre 1976 et 1983 est de 16,6%. Pour le diplôme de l'enseignement général, la probabilité d'obtenir un diplôme est passée pour la région de 28,1% à 42,7%. Donc, de plus en plus de jeunes ont tendance à terminer un secondaire général avant d'aller au professionnel ou au collégial. La probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire professionnel en Abitibi-Témiscamingue (12% en 1983) tend à rejoindre de plus en plus celle du Québec (12,4 % en 1983). Pour le professionnel court, la région offrait toujours en 1983 une plus forte probabilité qu'au Québec pour l'obtention du diplôme. De plus, en ce qui concerne l'accès aux études collégiales, la probabilité pour un individu, en 1983, d'y accéder à temps plein était de 37,1% pour l'Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 52,3% pour l'ensemble du Québec. En 1985-1986, cette probabilité se chiffrait pour le Québec à 65%.

3.2.5 L'évolution des clientèles par option professionnelle

Comme souligné précédemment, l'ensemble du secteur professionnel a connu une baisse importante de ses effectifs depuis les dix dernières années. Baisse plus importante que celle de l'ensemble des effectifs du secondaire et du secteur général. Au professionnel, c'est le professionnel long qui subit le plus les effets de cette tendance. Cependant, il existe des différences de comportement entre chacune des options tant au professionnel long qu'au professionnel court.

Les clientèles par option professionnelle pour la Province de Québec (voir tableau 52)

LE PROFESSIONNEL LONG

La variation, entre 1975-76 et 1985-86, des effectifs scolaires est de -59%. Pendant cette période, quatre options ont connu des baisses d'effectifs de 70% et plus, soit:

- Arts appliqués -80%;
- Commerce et secrétariat -77%;
- Couture et habillement -71%;
- Dessin technique -70%.

Quelques options ont également varié de la même façon que l'ensemble du secondaire, soit autour de -35,6%. Il s'agit des options:

- Agrotechnique -36%;
- Foresterie -40%;
- Équipement motorisé -40%.

Deux options ont enregistré des augmentations de leurs clientèles, soit:

- Alimentation +15 %;
- Soins esthétiques +22 %.

En ce qui concerne la clientèle du commerce et secrétariat, la baisse très importante de ses effectifs explique en grande partie la baisse de l'ensemble du secteur professionnel. En effet, la totalité de la clientèle du professionnel long, 33 180 élèves en 1985-86, n'équivaut même pas à celle qui était inscrite en 1975-76 au commerce-secrétariat du professionnel long, soit 36 572 élèves.

LE PROFESSIONNEL COURT

Pendant la même période, soit de 1975-76 à 1985-86, la clientèle du professionnel court connaissait une baisse de clientèle se rapprochant plus de celle de l'ensemble de l'ordre secondaire, soit 38,2% au professionnel court contre 35,6% pour le total du secondaire.

Ceci se reflète au niveau de chacune des options de ce secteur. Ainsi cinq secteurs connaissent une baisse de clientèle variant entre 30% et 40%, soit:

- Foresterie -36,0 %;
- Meuble et construction -40,0 %;
- Équipement motorisé -33,0 %;
- Commerce et secrétariat -39,4 %;
- Imprimerie -30,0 %.

Trois options connaissent des baisses se situant près de 60%, soit:

- Agrotechnique -59 %;
- Couture et habillement -62 %;
- Protection et service du bâtiment -63 %.

Enfin, deux options connaissent des variations nulles ou positives:

- Soins esthétiques +52 %
- Alimentation -0,04 %

Les clientèles par option professionnelle pour la région 08 et la CSRLV

Pendant la période comprise entre 1982-83 et 1985-86, le secteur professionnel de la région 08 connaît une baisse de clientèle de l'ordre de 41% comparativement à 36% pour la Province. Comme nous l'avons montré au point précédent, il existe des variations entre les options professionnelles.

LE PROFESSIONNEL LONG DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION 08

Au professionnel long, quatre options connaissent des variations négatives de leurs effectifs supérieures à 60 %.

Il s'agit de:

- Couture et habillement -87 %
- Mécanique -70 %
- Commerce et secrétariat -63 %
- Foresterie -60 %

Une seule option voit sa clientèle augmenter et il s'agit de soins esthétiques avec 17% de variation.

LE PROFESSIONNEL COURT DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA RÉGION 08

Les variations dans ce secteur sont moins importantes. Ainsi, on ne retrouve que 2 options ayant des variations négatives de leur clientèle supérieure à 40%.

Il s'agit de:

- Mécanique -60 %
- Protection et service du bâtiment -41 %

Une seule option voit sa clientèle augmenter, l'alimentation avec +0,03% de variation.

Dans l'ensemble, le professionnel court présente un profil plus constant que le professionnel long.

Les options au professionnel court et long dans chaque commission scolaire de la région 08

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LA VÉRENDRYE

Les données sur les populations étudiantes par option au secteur professionnel à la CSRLV varient selon la source considérée, soit la Direction générale de la recherche et de la prospective (DGRP) du MEQ, la DRAT du ministère de l'Éducation et la CSRLV . Le tableau 58 illustre ces variations.

Pour les fins de cette étude, les données de la CSRLV pour les années 1982-1983 et 1983-1984 et de la DRAT pour 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987 ont été utilisées.

Entre 1982-1983 et 1986-1987, la CSRLV enregistre une variation de l'ordre de -37% de sa clientèle au secteur professionnel. Cette variation est principalement liée à une baisse de clientèle au secteur professionnel long (44%).

TABLEAU 58

Comparaison des données sur les populations étudiantes selon la source considérée
(en pourcentage)

| | COMPARAISON DES DONNEES SUR LES POPULATIONS ETUDIANTES SELON LA SOURCE CONSIDEREE (DRAT, MEO, CSRLV) | | | | | | | | | | | | % variation entre 84-85 et 86-87 | | | |
|-------------------------|--|-----|-------|---------|-----|-------|---------|-----|-------|---------|-----|-------|--|---------|-----|--------|
| | 1982-83 | | | 1983-84 | | | 1984-85 | | | 1985-86 | | | | 1986-87 | | |
| | DRAT | MEO | CSRLV | DRAT | MEO | CSRLV | DRAT | MEO | CSRLV | DRAT | MEO | CSRLV | | DRAT | MEO | CSRLV |
| MEUBLE ET CONSTRUCTION | 22 | 22 | | 13 | 13 | | 29 | 28 | | 41 | 33 | | 33 | | | 13.79 |
| PC | 22 | 22 | | 13 | 13 | | 16 | 16 | | 18 | 16 | | 28 | | | 75.00 |
| PL | | | | | | | 13 | 12 | | 23 | 17 | | 5 | | | -61.54 |
| ELECTROTHECNIQUE | 21 | 15 | | 16 | 11 | | 26 | 21 | | 21 | 17 | | 32 | | | 23.08 |
| PC | | | | | | | 26 | 21 | | 21 | 17 | | 32 | | | 23.08 |
| PL | 21 | 15 | | 16 | 11 | | | | | | | | | | | |
| HYDROTHERMIE | 24 | 24 | | 18 | 17 | | 56 | 55 | | 45 | 43 | | 40 | | | -28.57 |
| PC | 24 | 24 | | 18 | 17 | | 56 | 55 | | 45 | 43 | | 30 | | | -46.43 |
| PL | | | | | | | | | | | | | 10 | | | |
| EQUIPEMENT MOTORISE | 80 | 75 | | 54 | 39 | | 75 | 57 | | 59 | 47 | | 51 | | | -32.00 |
| PC | 31 | 31 | | 37 | 37 | | 26 | 26 | | 23 | 23 | | 28 | | | 7.69 |
| PL | 49 | 44 | | 17 | 2 | | 49 | 31 | | 36 | 24 | | 23 | | | -53.06 |
| ALIMENTATION | 13 | 13 | | 11 | 11 | | 39 | 38 | | 30 | 27 | | 31 | | | -20.51 |
| PC | 13 | 13 | | 11 | 11 | | 39 | 38 | | 30 | 27 | | 31 | | | -20.51 |
| PL | | | | | | | | | | | | | | | | |
| SOINS ESTHETIQUES | 39 | 33 | | 27 | 20 | | 62 | 40 | | 55 | 40 | | 58 | | | -6.45 |
| PC | | | | | | | 62 | 40 | | 55 | 40 | | 58 | | | -6.45 |
| PL | 39 | 33 | | 27 | 20 | | | | | | | | | | | |
| COMMERCE ET SECRETARIAT | 132 | 123 | | 50 | 48 | | 129 | 112 | | 78 | 78 | | 35 | | | -72.87 |
| PC | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PL | 132 | 123 | | 50 | 48 | | 129 | 112 | | 78 | 78 | | 35 | | | -72.87 |
| GRAND TOTAL | 331 | 305 | 444 | 189 | 159 | 370 | 416 | 351 | 417 | 327 | 285 | 333 | 280 | 279 | | -32.69 |
| grand total PC | 90 | 90 | 154 | 79 | 78 | 144 | 137 | 135 | 138 | 116 | 109 | 116 | 117 | 116 | | -14.60 |
| grand total PL | 256 | 225 | 290 | 110 | 81 | 226 | 279 | 216 | 279 | 204 | 176 | 217 | 163 | 163 | | -41.58 |

Professionnel long

Le secteur meuble et construction voit la redistribution de sa clientèle, du professionnel long vers le professionnel court.

La clientèle du secteur électrotechnique connaît une augmentation de clientèle entre 1984-85 et 1986-87. Ce secteur regroupe une trentaine d'élèves.

En 1986-87, 10 élèves se sont inscrits au professionnel long, secteur hydrothermie. Par ailleurs, ce secteur est à la baisse au professionnel court.

Le secteur équipement motorisé connaît une baisse importante au professionnel long (49 élèves en 1984-85 et 23 élèves en 1986-87).

Les soins esthétiques ont une clientèle stable de l'ordre de 60 élèves. Cette clientèle est en augmentation au niveau provincial (22% entre 1975-1976 et 1985-1986) et régional (17% entre 1982-1983 et 1985-1986).

Le secteur commerce et secrétariat, longtemps le plus important en terme de nombre d'élèves, connaît une baisse drastique de sa clientèle (73% entre 1984-1985 et 1986-1987). Ce phénomène est du même ordre que celui rencontré au niveau provincial et régional.

Professionnel court

La baisse de clientèle au professionnel court est du même ordre que celle rencontrée au secondaire. Ceci se reflète pour les divers secteurs où est offerte la formation professionnelle de niveau professionnel court.

Entre 1984-1985 et 1986-1987, trois secteurs sur quatre connaissent une stabilisation ou une augmentation de leur clientèle, soit meuble et construction, équipement motorisé et alimentation. L'hydrothermie est à la baisse entre 1984-1985 et 1986-1987 avec -46% de variation. Au niveau régional, la variation enregistrée entre 1982-1983 et 1985-1986 est de -15%.

COMMISSION SCOLAIRE LAC TÉMISCAMINGUE

Le professionnel long

Sur les cinq options offertes, une seule regroupe plus de 20 étudiants, soit commerce-secrétariat. Toutes les options sont en diminution constante de clientèle entre 1982-83 et 1985-86.

Le professionnel court

Au professionnel court, trois options sont offertes. Une seule regroupe plus de 20 élèves en 1985-86. L'option équipement motorisé regroupe d'ailleurs, avec ses 43 élèves sur 62 au total en 1985-86, la majorité de la clientèle au professionnel court. La clientèle pour cette option est plutôt stable.

COMMISSION SCOLAIRE ROUYN-NORANDA

Le professionnel long

En 1985-86, cinq options sur dix, soit: service de la santé, meuble et construction, hydrothermie, mécanique, couture et habillement présentent de sérieux problèmes de clientèle, ces dernières variant entre 0 et 6 élèves. De plus, comme pour la région 08, l'option commerce et secrétariat montre un recul de plus de 62% de ses effectifs entre 1982-83 et 1985-86. L'électrotechnique a une clientèle stable et représente 37% des effectifs du secteur professionnel long. Les soins esthétiques ont connu une augmentation importante entre 82-83 et 85-86 de l'ordre de 35% ce qui est le double de l'augmentation au niveau régional (17%).

Le professionnel court

L'ensemble des quatre options offertes soit, meuble et construction, hydrothermie, mécanique et alimentation, sont en diminution de clientèle et de celles-ci, seule l'hydrothermie regroupe en 1985-86 plus de 20 élèves (33). Le secteur alimentation connaît une baisse de 36% comparativement à +0,03% pour la région 08 entre 1982-83 et 1985-86.

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI

Le professionnel long

En 1985-86, quatre options ont moins de 20 élèves au total, soit meuble et construction, électrotechnique, hydrothermie et soins esthétiques. Entre 1982-83 et 1985-86, le secteur alimentation connaît une baisse de 60% comparativement au -27% régional. De même, les soins esthétiques enregistrent une variation négative de 45% comparé à +17% dans la région pour la même période.

Le professionnel court

Les options hydrothermie, équipement motorisé et alimentation ont une clientèle stable d'année en année et qui tourne aux environs de 30 étudiants/année par option.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

Le professionnel long

Neuf options étaient offertes par la commission scolaire en 1982-1983. Maintenant, en 1985-86, seulement six options ont suffisamment de clientèle pour être offertes. Deux d'entre elles, mécanique et électrotechnique, ont moins de 20 élèves. Trois secteurs présentent une clientèle stable ou sont en augmentation, ce sont les services de la santé (+30%, entre 1982-83 et 1985-86), de l'équipement motorisé ($\pm 0\%$), et de l'hydrothermie (+9%, entre 1982-83 et 1985-86). C'est le secteur hydrothermie qui regroupe la majorité des élèves du professionnel long avec 40% de la clientèle en 1985-86. L'option foresterie, offerte seulement dans cette commission scolaire, a perdu 60% de ses effectifs entre 1982-83 et 1985-86.

Le professionnel court

Six options sont offertes, dont trois regroupent plus de 20 élèves en 1985-86, soit alimentation, meuble et construction et équipement motorisé. Les effectifs sont en décroissance dans tous les secteurs sauf pour alimentation. Celle-ci a connu une augmentation de plus de 33% entre 1982-83 et 1985-86 comparativement à 0,03% pour la région 08.

3.2.6. La mobilité des effectifs scolaires entre les commissions scolaires de la région 08 et de la Province

Les tableaux 59 et 60 illustrent les mouvements des effectifs vers les autres commissions scolaires ou vers la CSRLV elle-même.

Sur une période de 5 ans, entre 1981 et 1986, plus de 355 élèves provenant de la CSRLV ont étudié dans d'autres commissions scolaires. Pendant la même période, 285 élèves sont venus étudier à la CSRLV.

TABLEAU 59

Élèves de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
ayant suivi un cours de formation professionnelle
en dehors de son territoire (1981-82 à 1985-86)

| Options Commission Scolaire | Années | | | | | Total partiel | Total général |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|------------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | | |
| 1 Machinerie lourde | | | | | | | 9 |
| C.S. Abitibi | | 2 | 2 | 2 | 1 | 7 | |
| C.S. Pierre Neveu | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. de l'Estrie | | | | 1 | | 1 | |
| 2 Cuisine professionnelle | | | | | | | 21 |
| C.S. Abitibi | 2 | 5 | 2 | 3 | 3 | 15 | |
| Institut d'hôtellerie | | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | |
| C.S. Blainville | | | | 1 | 1 | 2 | |
| Deux-Montagnes | | | | | | | |
| 3 Agent de conservation | | | | | | | 2 |
| C.S. Chauveau | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Pierre Neveu | | | 1 | | | 1 | |
| 4 Mécanique auto | | | | | | | 19 |
| C.S. Chomedey de Laval | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 4 | |
| C.S. Harricana | 1 | | | | | 3 | |
| C.S. Outaouais | | | | 1 | | 1 | |
| C.S. Blainville | | | | | | 1 | |
| Deux-Montagne; | | | | | | | |
| Inst. Technique Aviron | | | | 2 | | 2 | |
| C.S. Prot. Montréal | | | | 1 | 1 | 2 | |
| C.S. Western Québec | | | | 1 | 3 | 4 | |
| C.S. Abitibi | | | | | 1 | 1 | |
| C.S. Vaudreuil Sorel | | 1 | | | | 1 | |
| 5 Imprimerie | | | | | | | 6 |
| C.S. Chomedey de Laval | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Outaouais | | | | 1 | | 1 | |
| C.E.C.M. (Montréal) | | | 1 | 2 | 1 | 3 | |
| 6 Dessin technique | | | | | | | 9 |
| C.S. Chomedey de Laval | 1 | 1 | | | | 2 | |
| C.S. Louis Fréchette | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Tily | 1 | | | | | 1 | |
| C.E.C.M. (Montréal) | | | 2 | | 3 | 5 | |
| 7 Mécanique diesel | | | | | | | 41 |
| C.S. Harricana | 10 | 11 | 7 | 2 | 4 | 34 | |
| C.S. Vieilles Forges | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Estrie | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Abitibi | | | | 1 | 3 | 4 | |
| C.S. Pierre Neveu | | | | | 1 | 1 | |
| 8 Infirmière auxiliaire | | | | | | | 17 |
| C.S. Harricana | 7 | 4 | 3 | 2 | | 16 | |
| C.S. Outaouais | 1 | | | | | 1 | |
| 9 Foresterie | | | | | | | 17 |
| C.S. Harricana | 2 | 4 | 4 | 6 | 1 | 17 | |
| 10 Meubles et construction | | | | | | | 8 |
| C.S. Harricana | 4 | 1 | 2 | | | 7 | |
| C.S. Estrie | | | | | 1 | 1 | |
| 11 Fabrication métallique | | | | | | | 9 |
| C.S. Harricana | 2 | 3 | 1 | | | 6 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 1 | 2 | | | 3 | |

TABLEAU 59 (suite)

| Options Commission Scolaire | | | | | | Total partiel | Total général |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|------------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | | |
| 12 Machiniste général | | | | | | | 10 |
| C.S. Harricana | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 8 | |
| C.S. Outaouais | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Estrie | | | | | 1 | 1 | |
| 13 Esthétique | | | | | | | 10 |
| C.S. Henri-Bourassa | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Tilly | | | | | | 1 | |
| C.S. Ste-Croix | | 1 | | | | 1 | |
| C.S. Chomedey de Laval | | | 1 | 1 | | 2 | |
| C.S. Outaouais | | | 1 | | 1 | 2 | |
| C.E.C.Q. (Québec) | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | | | | 2 | 2 | |
| 14 Mécanique gén. (Véhicules légers) | | | | | | | 2 |
| C.S. Honoré Mercier | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. de la Mauricie | | | | | 1 | 1 | |
| 15 Outilleur | | | | | | | 1 |
| C.S. Jérôme Le Royer | 1 | | | | | 1 | |
| 16 Mécanique du bâtiment | | | | | | | 2 |
| C.S. La pointe | 2 | | | | | 2 | |
| 17 Confection, vente et mode | | | | | | | 1 |
| C.S. de l'Estrie | 1 | | | | | 1 | |
| 18 Hydrothermie | | | | | | | 8 |
| C.S. de l'Estrie | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Harricana | | 1 | 3 | | | 4 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 1 | 1 | | | 2 | |
| C.S. Prot. (Montréal) | | | | 1 | | 1 | |
| 19 Opérateur en informatique | | | | | | | 17 |
| C.S. de l'Estrie | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Orléans | 2 | | | | | 2 | |
| C.E.C.Q. (Québec) | 1 | | | 1 | | 2 | |
| C.S. Tilly | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Chomedey de Laval | | 1 | | | | 1 | |
| C.S. Laureval | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Mille Îles | | | 2 | 3 | | 5 | |
| C.S. Abitibi | | | | 1 | 2 | 3 | |
| C.E.C.M. (Montréal) | | | | | 1 | 1 | |
| 20 Reliure | | | | | | | 1 |
| C.E.C.M. (Montréal) | 1 | | | | | 1 | |
| 21 Électricien d'entretien | | | | | | | 7 |
| C.S.R. Outaouais | 2 | | 3 | | | 5 | |
| C.S. St-Jérôme | 2 | | | | | 2 | |
| 22 Auxiliaire commercial | | | | | | | 1 |
| C.S. Outaouais | 1 | | | | | 1 | |
| 23 Mécanicien de véhicule commercial | | | | | | | 7 |
| C.E.C.Q. (Québec) | 1 | 3 | | | | 4 | |
| C.S. Vaudreuil-Soulange | | 1 | | | | 1 | |
| C.S. Vieilles Forges | | | 2 | | | 2 | |

TABLEAU 59(suite)

| Options Commission Scolaire | | | | | | Total partiel | Total général |
|--|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|------------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | | |
| 24 Coiffure pour dames | | | | | | | 12 |
| C.S. Rouyn-Noranda | 4 | | | 1 | 1 | 6 | |
| C.S. St-Jérôme | | 1 | 2 | 1 | | 4 | |
| C.S. Blainville Deux-Montagnes | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Les Ecoles | | | | 1 | | 1 | |
| 25 Aménagement d'intérieur | | | | | | | 2 |
| C.S. Tilly | 1 | | 1 | | | 2 | |
| 26 Électricité | | | | | | | 15 |
| C.S. Prot. Western | 4 | | 2 | | | 6 | |
| C.S. Vaudreuil-Soulanges | | 8 | | | | 8 | |
| C.E. Prot. Montréal | | | 1 | | | 1 | |
| 27 Soudage | | | | | | | 38 |
| C.S. Abitibi | | 2 | | 4 | 2 | 8 | |
| C.S. Harricana | | 4 | 6 | 6 | | 16 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 3 | 1 | 4 | | 8 | |
| C.S. Vaudreuil-Soulange | | 1 | | 1 | 1 | 3 | |
| C.S. Western Québec | | | 2 | 1 | | 3 | |
| C.S. Honoré Mercier | | | | | | 1 | |
| 28 Plomberie-Chauffage | | | | | | | 1 |
| C.S. Chambly | 1 | | | | | 1 | |
| 29 Travailleur de la construction | | | | | | | 3 |
| C.S. Harricana | | 2 | | | | 2 | |
| C.S. Abitibi | | | 1 | | | 1 | |
| 30 Dépanneur d'app. électrodomestique | | | | | | | 8 |
| C.S. Harricana | | 1 | 1 | | | 2 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 2 | 2 | | | 4 | |
| C.S. Outaouais | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Prot. Montréal | | | | 1 | | 1 | |
| 31 Équipement motorisé | | | | | | | 4 |
| C.S. Harricana | | 3 | | | | 3 | |
| C.S. St-Jérôme | | | | 1 | | 1 | |
| 32 Opérateur de perforatrice | | | | | | | 2 |
| C.S. Jean Talon | | 2 | | | | 2 | |
| 33 Commis de bureau | | | | | | | 2 |
| C.S. Harricana | | 2 | | | | 2 | |
| 34 Débosselage | | | | | | | 1 |
| C.S. Lac Témiscamingue | | 1 | | | | 1 | |
| 35 Réceptionniste-téléphoniste | | | | | | | 1 |
| C.E.C.Q. (Québec) | | 1 | 1 | | | 2 | |
| 36 Commis-comptable | | | | | | | 3 |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 2 | | | | 2 | |
| 37 Secrétaire de service | | | | | | | 2 |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 2 | | | | 2 | |
| 38 Dessinateur en architecture | | | | | | | 1 |
| C.S. Tilly | | 1 | | | | 1 | |
| 39 Garde-Forêtier | | | | | | | 8 |
| C.S. Harricana | | | 2 | 3 | 3 | 8 | |

TABLEAU 59(suite)

| Options Commission Scolaire | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | Total partiel | Total général |
|---|--|---------|---------|---------|---------|------------------|------------------|
| | 40 Service de restaurant Institut d'hôtellerie | | | 1 | 2 | | |
| 41 Horticulture C.E.C.M. (Montréal) | | | 1 | | | 1 | 1 |
| 42 Concentration musique C.E.C.M. (Montréal) | | | 1 | 1 | | 2 | 2 |
| 43 Auxiliaire en alimentation C.S. Outaouais | | | 1 | | | 1 | 1 |
| 44 Conducteur de camion lourd C.S. St-Jérôme | | | 1 | | | 1 | 1 |
| 45 Mécanicien d'entretien C.S. Western (Québec) C.S. Harricana | | | 1 | | 1 | 1 1 | 2 |
| 46 Agro-technique C.S. Yamasca | | | 1 | 1 | | 2 | 2 |
| 47 Classeur-mesureur C.S. Chauveau | | | | 1 | | 1 | 1 |
| 48 Électricien de construction C.S. Harricana | | | | 1 | | 1 | 1 |
| 49 Électrosystème automatisé C.S. Meilleur C.S. Rouyn-Noranda | | | | 1 | 4 | 1 4 | 5 |
| 50 Auxiliaire en restauration C.S. Rouyn-Noranda | | | | 1 | | 1 | 1 |
| 51 Mécanicien en réfrigération C.S. Chambly | | | | | 1 | 1 | 1 |
| 52 Électronicien C.S. Meilleur C.S. Prot. de Montréal | | | | | 1 1 | | 2 |
| 53 Mécanicien de machine de bureau C.S. Tilly | | | | | 1 | 1 | 1 |
| 54 Menuiserie C.S. Western Québec | | | | | 1 | 1 | 1 |
| TOTAL | 69 | 84 | 80 | 68 | 54 | 355 | 355 |

TABLEAU 60

Élèves hors-territoire ayant étudié à
la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
(1981-82 à 1985-86)

| Option Commission Scolaire | Années | | | | | Total partiel | Total général |
|-------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|------------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | | |
| 1 Secrétaire médicale | | | | | | | 39 |
| C.S. Abitibi | 11 | | | | | 11 | |
| C.S. Chapais-Chibougamau | 2 | 1 | | | | 3 | |
| C.S. Harricana | 5 | 2 | 1 | 4 | 3 | 15 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | 1 | 2 | 1 | 1 | | 5 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | 2 | | | | 3 | 5 | |
| 2 Secrétaire sténo-dactylo | | | | | | | 5 |
| C.S. Abitibi | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Harricana | | | | 2 | | 3 | |
| C.S. Joutel-Matagami | | | | | 1 | 1 | |
| 3 Soins esthétiques | | | | | | | 84 |
| C.S. Abitibi | 7 | 2 | | | | 9 | |
| C.S. Harricana | 9 | 12 | 9 | 8 | 14 | 52 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | 4 | 4 | 9 | 2 | 2 | 21 | |
| C.S. Chapais-Chibougamau | | | | 1 | | 1 | |
| C.S. Joutel-Matagami | | | | | 1 | 1 | |
| 4 Secrétaire juridique | | | | | | | 41 |
| C.S. Abitibi | 2 | 2 | | | | 4 | |
| C.S. Chapais-Chibougamau | 1 | | | 1 | | 2 | |
| C.S. Harricana | 3 | 5 | 5 | 6 | 1 | 20 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | 2 | 4 | 1 | 1 | | 8 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | 2 | | 2 | 3 | | 7 | |
| 5 Carrosserie | | | | | | | 10 |
| C.S. Abitibi | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Harricana | 1 | 1 | | | | 2 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | 2 | 3 | | 1 | | 6 | |
| C.S. Pierre Neveu | | | | 1 | | 1 | |
| 6 Mécanique auto | | | | | | | 8 |
| C.S. Abitibi | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | 1 | 1 | | | | 2 | |
| C.S. Chapais-Chibougamau | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Rouyn-Noranda | | | 1 | | | 1 | |
| C.S. Harricana | | | | | 3 | 3 | |
| 7 Commis-comptable | | | | | | | 29 |
| C.S. Harricana | 5 | 6 | 6 | 11 | | 28 | |
| C.S. Chapais-Chibougamau | | | | | 1 | 1 | |
| 8 Auxiliaire en alimentation | | | | | | | 4 |
| C.S. Harricana | 1 | | | | 1 | 2 | |
| C.S. L'Estrie | | | 1 | 1 | | 2 | |
| 9 Hydrothermie | | | | | | | 3 |
| C.S. Lac Témiscamingue | 1 | | | | | 1 | |
| C.S. Harricana | | | | | 1 | 1 | |
| C.S. Joutel-Matagami | | | | 1 | | 1 | |

Source: Compilations de la CSRLV.

TABLEAU 60 (suite)

| Options Commission Scolaire | Années | | | | | Total partiel | Total général |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------------|------------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 | | |
| 10 Coiffure pour dames | | | | | | | 33 |
| C.S. Abitibi | | 1 | 1 | 1 | 1 | 4 | |
| C.S. Harricana | | 7 | 9 | 3 | 3 | 22 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | | 2 | 1 | 2 | | 5 | |
| C.S. Joutel-Matagami | | | | | 2 | 2 | |
| 11 Menuisier d'atelier | | | | | | | 2 |
| C.S. Chapais-Chibougamau | | 1 | 1 | | | 2 | |
| 12 Électricien de construction | | | | | | | 2 |
| C.S. Harricana | | 1 | | | | 1 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | | | 1 | | | 1 | |
| 13 Soudage au gaz et électricité | | | | | | | 3 |
| C.S. Lac Témiscamingue | | 1 | 2 | | | 3 | |
| 14 Équipement motorisé | | | | | | | 3 |
| C.S. Rouyn-Noranda | | 1 | 2 | | | 3 | |
| 15 Mécanicien d'atelier | | | | | | | 1 |
| C.S. Harricana | | | 1 | | | 1 | |
| 16 Vente et distribution de cosmétiques | | | | | | | 8 |
| C.S. Abitibi | | | | 1 | | 1 | |
| C.S. Harricana | | | | 4 | | 4 | |
| C.S. Lac Témiscamingue | | | | 3 | | 3 | |
| 17 Électrotechnique | | | | | | | 4 |
| C.S. Harricana | | | | | 4 | 4 | |
| 18 Commerce et secrétariat | | | | | | | 4 |
| C.S. Harricana | | | | | 4 | 4 | |
| 19 Meuble et construction | | | | | | | 2 |
| C.S. Harricana | | | | | 2 | 2 | |
| TOTAL | 65 | 59 | 55 | 58 | 48 | 285 | 285 |

Si l'on fait le bilan des mouvements inter-commissions scolaires pour chacune des années, celui-ci est négatif mais tend à s'amenuiser d'année en année. Ainsi, la CSRLV recevait en 1985-86 presque autant d'élèves qu'elle en perdait au profit de d'autres commissions scolaires. Le tableau 61 résume cette tendance. De plus, si l'on ne tient compte que des élèves de la région 08, la CSRLV reçoit plus d'élèves qu'elle n'en perd.

TABLEAU 61

Bilan des mouvements inter-commissions scolaires entre 1981-82 et 1985-86
à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye
(en nombre d'élèves)

| Pour le Québec | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 1981-82 | 1982-83 | 1983-84 | 1984-85 | 1985-86 |
| Élèves vers la CSRLV | 65 | 59 | 55 | 58 | 48 |
| Élèves de la CSRLV vers les autres commissions scolaires | 69 | 84 | 80 | 68 | 54 |
| BILAN | -4 | -25 | -25 | -10 | -6 |
| Pour la région 08 | | | | | |
| Élèves des autres commissions scolaires de la région 08 vers la CSRLV | 63 | 59 | 50 | 56 | 48 |
| Élèves de la CSRLV vers les autres commissions scolaires de la région 08 | 34 | 38 | 34 | 33 | 28 |
| BILAN | +29 | +21 | +16 | +23 | +20 |

Source: Compilations de la CSRLV.

Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves du territoire de la CSRLV vers d'autres commissions scolaires sont données par ordre d'importance au tableau 62.

TABLEAU 62

Options les plus souvent choisies par les élèves du territoire de la CSRLV
et s'inscrivant dans d'autres commissions scolaires

| | Nb d'élèves inscrits | | Nb d'élèves inscrits | |
|-------------------------|----------------------|-----------|----------------------------|----------|
| | dans la région | | à l'extérieur de la région | |
| | 1981 à 86 | 1985-86 | 1981 à 86 | 1985-86 |
| Mécanique diesel | 38 | 7 | 3 | 1 |
| Soudage | 32 | 2 | 6 | 1 |
| Cuisine professionnelle | 15 | 3 | 6 | 2 |
| Mécanique auto | 4 | 4 | 15 | 2 |
| TOTAL | 89 | 16 | 30 | 6 |

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 63 donne les options qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV.

TABLEAU 63

Les options professionnelles qui attirent le plus les élèves vers la CSRLV

| | Nb d'élèves entre 1981 et 1986 | Nb d'élèves en 1985-86 |
|----------------------|-----------------------------------|---------------------------|
| Soins esthétiques | 84 | 17 |
| Secrétaire juridique | 41 | 1 |
| Secrétaire médicale | 39 | 6 |
| Coiffure pour dames | 33 | 6 |
| Commis-comptable | 29 | 1 |
| TOTAL | 226 | 31 |

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 64 illustre la provenance des élèves des autres commissions scolaires de la région qui s'inscrivent à la CSRLV.

TABLEAU 64

Provenance des élèves de la région 08 autre que ceux de la CSRLV
et qui s'inscrivent à celle-ci entre 1981-82 et 1985-86

| | Nombre d'élèves |
|-------------------|-----------------|
| Harricana | 164 |
| Lac Témiscamingue | 48 |
| Abitibi | 32 |
| Rouyn-Noranda | 23 |
| TOTAL | 267 |

Source: Compilations de la CSRLV.

Le tableau 65 donne la répartition des élèves de La Vérendrye dans les autres commissions scolaires de la région 08 .

TABLEAU 65

Nombre d'élèves provenant du territoire de la CSRLV, entre 1981-82 et 1985-86
et qui se sont inscrits dans d'autres commissions scolaires de la région 08

| | Nombre d'élèves |
|-------------------|-----------------|
| Harricana | 129 |
| Abitibi | 39 |
| Rouyn-Noranda | 35 |
| Lac Témiscamingue | 1 |
| TOTAL | 204 |

Source: Compilations de la CSRLV.

Les options, à l'extérieur de la région, qui attirent le plus les élèves de la CSRLV sont montrées au tableau qui suit.

TABLEAU 66

Options vers lesquelles se dirigent les élèves de la CSRLV
inscrits à l'extérieur de la région 08
entre 1981-82 et 1985-86

| | Nombre d'élèves 1981-82 à 1985-86 | Nombre d'élèves 1985-86 |
|------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| Électricité | 15 | 0 |
| Opérateur informatique | 14 | 1 |
| Mécanique auto | 11 | 3 |
| Dessin technique | 9 | 3 |
| Esthétique | 8 | 1 |

Source: Compilations de la CSRLV.

3.2.7 Prévisions de clientèle à moyen terme à la CSRLV

Nous avons tenté d'établir ici, le plus fidèlement possible, une prévision de clientèle pour l'enseignement professionnel à la CSRLV. Une des limites majeures avec laquelle il nous faut composer, c'est la non-disponibilité de données réelles des clientèles scolaires par niveau d'enseignement antérieures à 1984-86²⁵. C'est ce qui explique la multiplicité des sources pour les tableaux présentés. Malgré cette limite, nous avons toujours tenté d'associer des données comparables et fait les projections avec les variations provinciales appliquées à la CSRLV, en tenant compte du décalage observé depuis plusieurs années.

²⁵ Des données antérieures à 84-85 et portant sur les clientèles par niveau d'enseignement n'ont pu être obtenues en raison de leur inexistence.

Le tableau 67 présente l'évolution de la clientèle (temps plein) provinciale par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée des élèves au secondaire.

TABLEAU 67

Évolution provinciale de la clientèle (temps plein)
par niveau du secondaire en fonction de l'année d'entrée en secondaire I
(en nombre d'élèves)

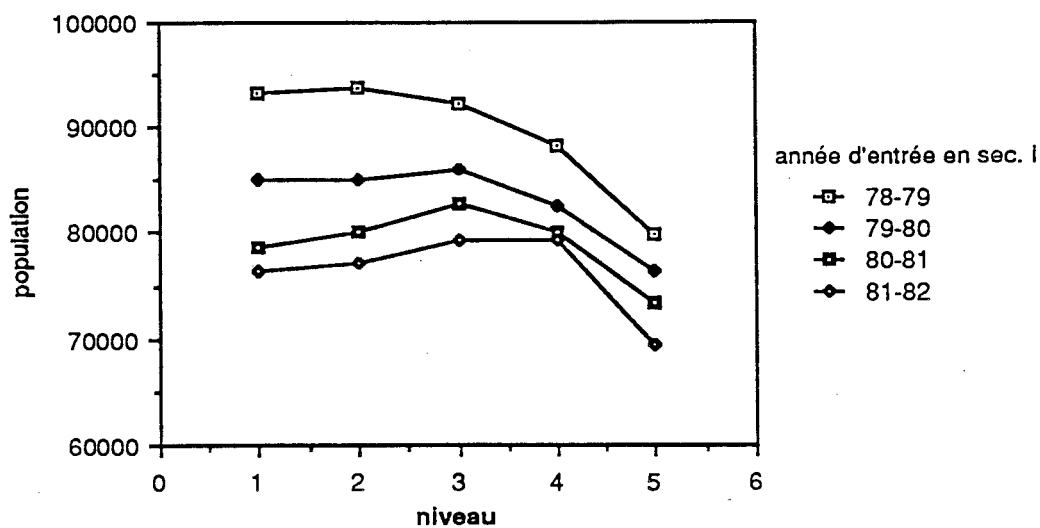
| Année d'entrée | secondaire I | secondaire II | secondaire III | secondaire IV | secondaire V |
|-------------------|--------------|---------------|----------------|---------------|--------------|
| 78-79 | 93 911 | 93 754 | 92 200 | 88 402 | 79 984 |
| 79-80 | 85 050 | 85 031 | 86 024 | 82 692 | 76 409 |
| 80-81 | 78 734 | 80 088 | 82 969 | 80 172 | 73 452 |
| 81-82 | 76 403 | 77 049 | 79 289 | 79 274 | 69 405 |

Tiré de: M.E.Q., Déclaration des clientèles scolaires.

La figure 6 vous illustre graphiquement cette évolution.

FIGURE 6

Évolution des populations étudiantes du secondaire dans la Province



Par exemple, des 93 311 élèves commençant un secondaire I en 1978-79, seulement 78 984 termineront avec leur secondaire V en 1982-83. Les pourcentages de variation de cette évolution sont présentés dans le tableau 68.

TABLEAU 68

Pourcentage de variation pour l'évolution de la clientèle provinciale
(temps plein) par niveau du secondaire en fonction
de l'année d'entrée en secondaire I
(en pourcentage)

| Année d'entrée | sec. I - sec. II | sec. II - sec. III | sec. III - sec. IV | sec. IV - sec. V |
|-------------------|------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| 78-79 | ,47 | -1,69 | -4,30 | -10,52 |
| 79-80 | -,02 | 1,15 | -4,03 | -8,22 |
| 80-81 | 1,69 | 3,47 | -3,49 | -9,15 |
| 81-82 | ,84 | 2,83 | -,02 | -14,22 |
| Moyenne | ,75 | 1,44 | -2,96 | -10,53 |

Comme on peut le voir dans ce tableau, de plus en plus de jeunes persévèrent dans leurs études. En conséquence, ces derniers ont maintenant tendance à quitter leurs études en secondaire IV et V plutôt qu'en secondaire III et IV, comme on le constatait auparavant. Pour les besoins de cette étude, nous avons jugé à propos d'établir ici une prévision de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV à partir de laquelle nous estimerons par la suite, selon différents scénarios, la clientèle potentielle de l'enseignement professionnel.

Le tableau 69 a été réalisé avec l'aide de plusieurs types de données. Pour 1984-85 à 1986-87, ce sont des données réelles obtenues auprès de la DRAT du ministère de l'Éducation. Elles servent donc de point de départ pour les prévisions avancées. Pour les années 1987-88 à 1990-91, les données en italique ont été calculées à partir de celles des années 1984-85 à 1986-87, en appliquant les pourcentages de variations provinciales de la clientèle par niveaux présentés au tableau 68. Pour les données en caractères gras, du niveau secondaire I, les entrées sont déduites des prévisions de clientèle selon l'ordre d'enseignement de 1972 à 1990 avancées par le MEQ. Ces prévisions

prévoient une augmentation moyenne annuelle de l'ordre de 1,4% pour la clientèle du secondaire I des années 1987-88 à 1990-91. Pour les prévisions des niveaux secondaire II à V des années 1987-88 à 1990-91, nous avons appliqué les mêmes pourcentages de variation que ceux du tableau 68.

Notez que pour le secondaire V des années 1987-88 à 1990-91, le tableau présente deux pourcentages de variation; la diminution de 10% du secondaire IV au secondaire V correspond au taux provincial observé (tableau 68) et celle de -20%, au taux observé à la CSRLV entre 1984-85 et 1986-87 (-21% entre 1984-85 et 1985-86, -28% entre 1985-86 et 1986-87).

TABLEAU 69

Prévisions de clientèle pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV
(en nombre d'élèves)

| | 84-85 | 85-86 | 86-87 | 87-88 | 88-89 | 89-90 | 90-91 |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Secondaire I | 651 | 583 | 544 | 660 | 669 | 678 | 687 |
| Secondaire II | 589 | 566 | 622 | 545 | 660 | 669 | 678 |
| Secondaire III | 601 | 614 | 559 | 625 | 545 | 660 | 669 |
| Secondaire IV | 619 | 560 | 505 | 542 | 606 | 528 | 640 |
| Secondaire V | 562 | 542 | 457 | 404 (-20 %) | 433 (-20 %) | 484 (-20 %) | 405 (-20 %) |
| | | | | 454 (-10 %) | 488(-10 %) | 545 (-10 %) | 475 (-10 %) |
| TOTAL | 2998 | 2809 | 2635 | entre 2776 | entre 2913 | entre 3019 | entre 3079 |
| (Sauf le secondaire VI) | | | | et 2826 | et 2968 | et 3080 | et 3149 |

En résumé, d'après les prévisions établies au tableau 69, la CSRLV peut espérer avoir une clientèle totale au secondaire variant entre 2 776 et 3 149 pour les années 1987 à 1990. Ces prévisions correspondent bien aux tendances observées au Québec et montrent, à la fois une augmentation de la persévérance des jeunes aux études secondaires et une augmentation momentanée de la population étudiante au secondaire.

Après avoir établi une prévision pour l'ensemble du secondaire à la CSRLV, il nous reste maintenant à projeter sur cette dernière les tendances pressenties pour l'enseignement

professionnel. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique de l'analyse de régression. L'analyse de régression nous permet d'étudier, dans le cas présent, la liaison pouvant exister entre les deux variables suivantes, soit l'année et le pourcentage de clientèle en formation professionnelle. Une fois la régression établie nous pouvons alors, à partir de cette base, faire des prévisions sur les clientèles potentielles pour les prochaines années.

Trois hypothèses ont servi à étayer nos prévisions. Chacune d'elles, basées sur des tendances possibles, vous sont présentées dans le tableau 70.

Hypothèse 1

La clientèle continue d'afficher les mêmes tendances que ces dix dernières années, c'est-à-dire qu'elle continue de diminuer de la même façon que ce qui s'est observé jusqu'en 1986-87, soit avant l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle.

Hypothèse 2

On applique à la tendance préalablement observée jusqu'en 1986-87, une diminution importante de clientèle (10,4% en 1986-87 à 6% en 1987-88), telle qu'annoncée par les inscriptions à ce jour en formation professionnelle pour l'année 1987-88.

Hypothèse 3

Cette troisième hypothèse, plus spéculative, est avancée en tenant compte de l'impact des facteurs suivants sur la clientèle actuelle de la formation professionnelle:

- Redécoupage des programmes actuels de formation professionnelle courts et longs en DEP et CEP. Selon les indications obtenues du MEQ à cet égard, très peu de programmes d'études (moins de 22) mèneront à des CEP. La majeure partie des programmes conduiront à des DEP.

- Cette redistribution des programmes amènera une baisse sensible de la clientèle qui se dirigeait jusqu'à maintenant au professionnel court. De même, avec le rehaussement des critères d'admission pour le DEP comparativement au professionnel long, une baisse supplémentaire de la clientèle provenant du professionnel long est également à prévoir.

On applique donc à la tendance observée jusqu'en 1986-87, une diminution importante de clientèle à partir de 1987 (6% du total de l'ordre secondaire) et une stabilisation en 1990 autour de 5% du total de l'ordre secondaire pour la clientèle du professionnel.

TABLEAU 70

Pourcentages utilisés pour la formulation des prévisions de clientèle

| | Province* | Région 08** | CSRLV*** | CSRLV*** | CSRLV*** |
|------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | | Hypothèse 1 | Hypothèse 2 | Hypothèse 3 |
| 1975 | 17,0 | 16,0 | 15,0 | 15,0 | 15,0 |
| 1978 | 18,0 | 17,0 | 16,0 | 16,0 | 16,0 |
| 1981 | 17,0 | 16,0 | 15,0 | 15,0 | 15,0 |
| 1982 | 16,6 | 15,9 | 14,6 | 14,6 | 14,6 |
| 1983 | 13,1 | 14,3 | 12,6 | 12,6 | 12,6 |
| 1984 | 19,2 | 13,3 | 13,8 | 13,8 | 13,8 |
| 1985 | 12,0 | 11,1 | 11,6 | 11,6 | 11,6 |
| 1986 | | 10,4 | 10,4 | 10,4 | 10,4 |
| 1987 | | | | 6,0 | 6,0 |
| 1988 | | | | | 5,8 |
| 1989 | | | | | 5,5 |
| 1990 | | | | | 5,0 |

*Source: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ.

**Source: 1982 à 1986: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ
1975 à 1981: Données déduites de la tendance provinciale.

***Source: 1982 à 1987: Déclaration des clientèles scolaires, MEQ
1975 à 1981: Données déduites de la tendance provinciale.

A partir des données précédentes et des hypothèses proposées, nous avons effectué des régressions dont les résultats montrent les tendances possibles de la clientèle du secondaire professionnel jusqu'à l'an 2000.

Les figures 7 à 11 montrent visuellement les tendances poursuivies.

FIGURE 7

Prévisions de clientèle, pour la Province, au secondaire professionnel, exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

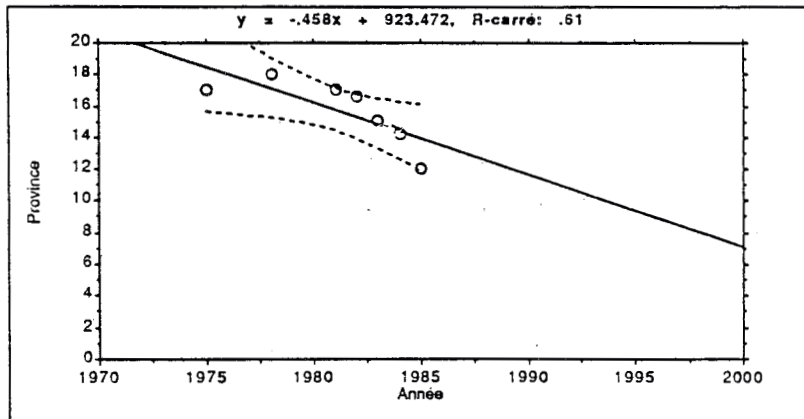


FIGURE 8

Prévisions de clientèle, pour la région 08, au secondaire professionnel, exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

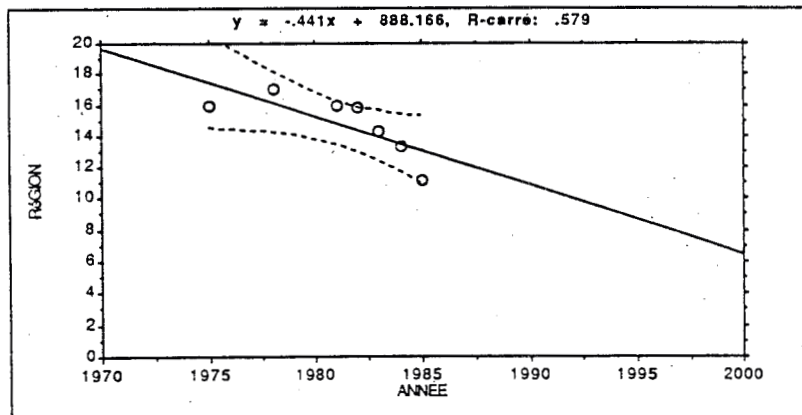


FIGURE 9

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 1 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

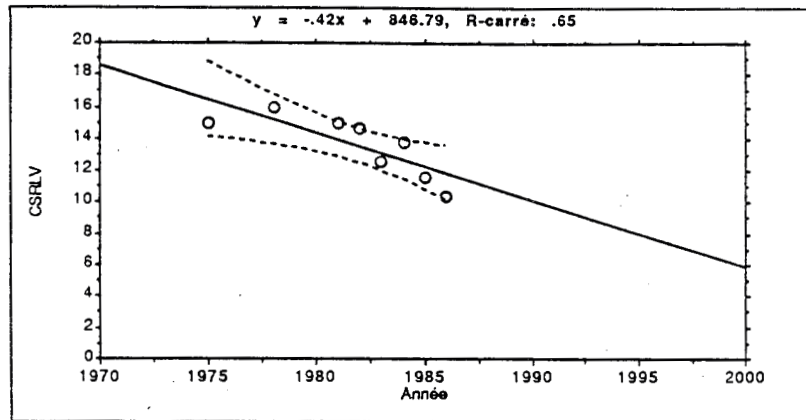


FIGURE 10

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 2 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire

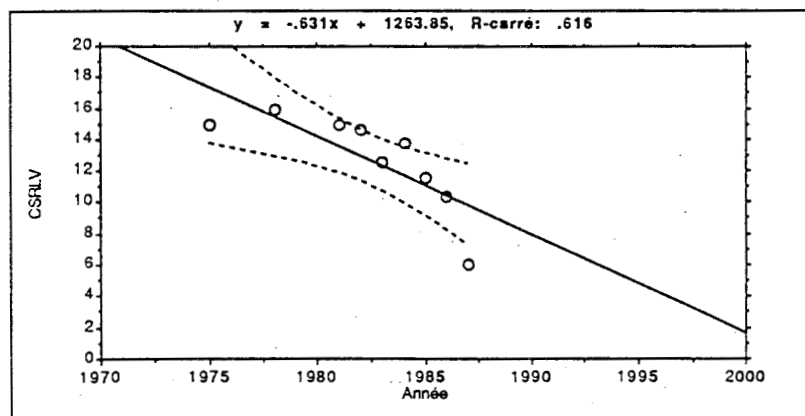
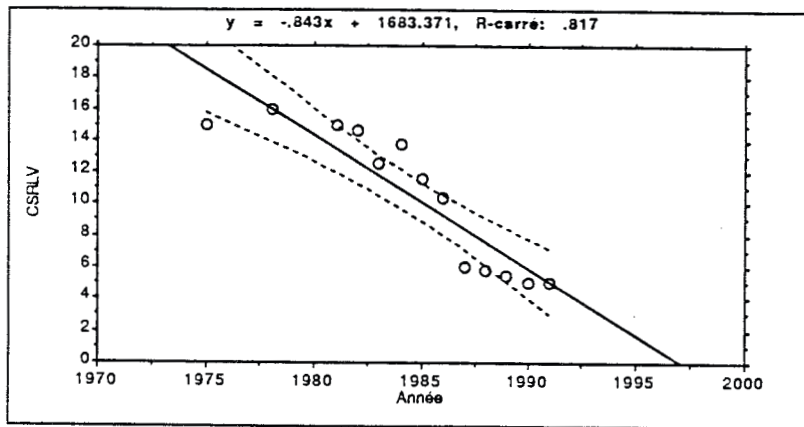


FIGURE 11

Prévisions de clientèle, à la CSRLV, au secondaire professionnel, selon l'hypothèse 3 et exprimées en pourcentage de la clientèle de l'ordre secondaire



Le tableau 71, donne les prévisions de clientèle au secondaire professionnel, pour les quatre prochaines années. Ces prévisions, exprimées en pourcentage de l'effectif de l'ordre secondaire, sont le résultat des analyses de régression effectuées pour la Province, la région 08 et la CSRLV (hypothèses 1, 2 et 3).

TABLEAU 71

Clientèle et prévisions de clientèle au professionnel, dans la Province,
la région et à la CSRLV pour les années 1985-1990,
exprimées en pourcentage de la clientèle totale de l'ordre secondaire

| | Province | Région | CSRLV Hypothèse 1 | CSRLV Hypothèse 2 | CSRLV Hypothèse 3 |
|------|------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | $Y = -.458x + 923.472$ | $Y = -.441x + 888.166$ | $Y = -.42x + 846.79$ | $Y = -.631x + 1263.85$ | $Y = .843x + 1683.371$ |
| 1985 | 14,3 % | 12,8 % | 13,1 % | 11,3 % | 10,0 % |
| 1986 | 13,9 % | 12,3 % | 12,7 % | 10,7 % | 9,2 % |
| 1987 | 13,4 % | 11,9 % | 12,3 % | 10,1 % | 8,3 % |
| 1988 | 13,4 % | 11,5 % | 11,8 % | 9,4 % | 7,5 % |
| 1989 | 12,5 % | 11,0 % | 11,4 % | 8,8 % | 6,6 % |
| 1990 | 12,1 % | 10,6 % | 11,0 % | 8,2 % | 5,8 % |

Les résultats de l'application des pourcentages obtenus pour les trois hypothèses sur la clientèle du secondaire à la CSRLV pour les années à venir donnent les résultats montrés au tableau 72.

TABLEAU 72

Prévisions de clientèle au secondaire professionnel à la CSRLV

| | 87-88 | 88-89 | 89-90 | 90-91 |
|-------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Hypothèse 1 | $(12,3 \% \times 2776) = 342$ | $(11,8 \% \times 2913) = 344$ | $(11,4 \% \times 3019) = 344$ | $(11,0 \% \times 3079) = 339$ |
| Hypothèse 2 | $(10,1 \% \times 2776) = 280$ | $(9,4 \% \times 2913) = 274$ | $(8,8 \% \times 3019) = 266$ | $(8,2 \% \times 3079) = 253$ |
| Hypothèse 3 | $(8,3 \% \times 2776) = 230$ | $(7,5 \% \times 2913) = 219$ | $(6,6 \% \times 3019) = 199$ | $(5,8 \% \times 3079) = 179$ |

Pour la suite de l'étude, l'hypothèse 1 ne peut être considérée parce qu'elle excède de beaucoup les données réelles disponibles actuellement. Ainsi, selon cette hypothèse, on compterait plus de 340 élèves entre 1987 et 1991 alors que la situation en 1986-87 indiquait une clientèle inférieure à 280 élèves au professionnel à la CSRLV.

Les hypothèses 2 et 3 sont, malgré ce qu'elles annoncent, plus près de la réalité. On peut donc espérer avoir à la CSRLV entre 230 à 280 élèves en 1987-1988 et entre 179 à 253 élèves en 1990-1991. Ce sont ces dernières données que nous retenons pour la poursuite de l'étude.

Soulignons ici qu'une amélioration du taux de passage du sec. IV vers le sec. V (-20% à la CSRLV comparativement à -10% dans la Province) pourrait amener une augmentation de la clientèle potentielle pour la formation professionnelle. En effet, c'est cette clientèle qui est directement concernée par les nouveaux critères d'admission à la formation professionnelle.

3.2.8 *Constats*

Du portrait de l'évolution des populations étudiantes du secondaire professionnel au Québec, dans la région 08 et à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye, se dégagent, en première analyse, les constats suivants:

- L'évolution suivie par les populations étudiantes de la CSRLV et de la région 08 est de même nature que celle enregistrée au niveau provincial. Il existe cependant un décalage qui tend à s'amenuiser d'année en année.
- La province, la région 08 et la CSRLV ont connu une diminution importante de la clientèle au secondaire; cette diminution étant beaucoup plus marquée au secteur professionnel et plus spécifiquement au professionnel long.
 - La baisse enregistrée au professionnel long correspond à la hausse de clientèle du secteur général.
 - Le secteur professionnel court présente une clientèle plutôt stable.
 - La répartition de la proportion des clientèles scolaires entre les secteurs général et professionnel s'est modifiée tant au niveau régional et provincial que pour la CSRLV. Proportionnellement, il y a moins d'élèves inscrits au secteur professionnel en 1985-86 qu'en 1982-83.

- Parallèlement à cette évolution des clientèles, on enregistrait une augmentation notable de la probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire V général, tant dans la région 08 que dans la province. La probabilité d'accéder à des études collégiales est, elle aussi, à la hausse tant dans la région que dans la province.
- Le comportement des clientèles au professionnel suit des tendances différentes tant au niveau du professionnel court que du professionnel long.
 - Le professionnel long enregistre une baisse très marquée de ses effectifs, que ce soit au niveau provincial, régional ou de la CSRLV.
 - Le professionnel court enregistre une baisse légèrement supérieure à celle de l'ensemble du secondaire.
- Certaines options professionnelles ont connu des augmentations de clientèles au niveau provincial, régional et dans une certaine mesure à la CSRLV;
 - au professionnel long, dans la Province: alimentation;
 - au professionnel long, dans la Province, la région 08 et à la CSRLV: soins esthétiques;
 - au professionnel court, dans la Province et la région 08: alimentation.
- La mobilité des effectifs entre les commissions scolaires de la région favorise la CSRLV qui reçoit plus d'élèves qu'elle n'en perd au profit des autres commissions scolaires de la région. Au niveau provincial, le bilan est cependant négatif pour la CSRLV mais tend, ces dernières années, à s'équilibrer.
- En 1986-87, la clientèle du secteur professionnel de la CSRLV représente 10,4% de l'effectif secondaire dont 4,3% au professionnel court et 6,1% au professionnel long.
- En 1990-1991, la CSRLV peut espérer avoir une clientèle au secondaire professionnel variant entre 179 et 253 élèves.

3.3 Les intervenants en formation professionnelle à la CSRLV

Toutes les données concernant le profil de formation et l'expérience de travail des enseignants du secteur professionnel ont été obtenues auprès de la direction de la CSRLV. Elle ont été récoltées entre janvier 1987 et avril 1987.

3.3.1 *Profil du personnel enseignant*

Nous avons cherché à identifier de façon précise le profil de formation des enseignants en discernant leur formation initiale, c'est-à-dire, celle avec laquelle ils ont débuté dans l'enseignement ainsi que la formation qu'ils ont pu acquérir au cours de leur carrière.

Comme on peut le constater dans le tableau suivant, 40% du personnel enseignant a débuté dans l'enseignement avec ce qu'on a appelé un brevet d'enseignement. Ce brevet est, en d'autres mots, le permis émis par le MEQ afin de permettre à une personne d'enseigner même si elle ne possède pas de diplôme universitaire. Seulement 10% du personnel possède au départ un diplôme universitaire.

TABLEAU 73

Formation initiale des enseignants
du secteur professionnel de la CSRLV

| No d'identification | Formation de base | Année du diplôme |
|---------------------|---------------------|------------------|
| 1 | D.S. écon. dom. | 1969 |
| 2 | D.S. écon. dom. | 1952 |
| 3 | D.E.C. | 1972 |
| 4 | D.E.T. | 1966 |
| 5 | D.E.T. | 1966 |
| 6 | Brevet ens. | 1985 |
| 7 | B.E.P. | 1978 |
| 8 | Brevet ens. | 1985 |
| 9 | C.E.P. | 1970 |
| 10 | C.E.P. | 1970 |
| 11 | Brevet ens. | 1976 |
| 12 | C.E.P. | 1971 |
| 13 | D.E.T. | 1965 |
| 14 | D.E.T. | 1970 |
| 15 | Brevet ens. | 1984 |
| 16 | Brevet ens. | 1967 |
| 17 | Brevet ens. | 1969 |
| 18 | Brevet ens. | 1983 |
| 19 | Brevet ens. | 1965 |
| 20 | Brevet ens. | 1970 |
| 21 | B.E.P. | 1980 |
| 22 | Brevet ens. | 1967 |
| 23 | Brevet ens. | 1968 |
| 24 | Brevet ens. | 1953 |
| 25 | D.S. écon. dom. | 1966 |
| 26 | D.S. écon. dom. | 1963 |
| 27 | Cours coif., esthé. | 1967 |
| 28 | Cours coif., esthé. | 1980 |
| 29 | B.E.P. | 1981 |
| 30 | Cours coif., esthé. | 1985 |

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

Par contre, en date de janvier 1987 (tableau 74), près de 60% du personnel ont, soit terminé (50%) ou complète actuellement (50%) un diplôme de niveau universitaire.

TABLEAU 74

Dernier diplôme obtenu
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

| No identification | Dernier diplôme obtenu | Année d'obtention |
|-------------------|------------------------|-------------------|
| 1 | D.S. écon. dom | 1969 |
| 2 | B.E.P. | à compléter |
| 3. | B.E.P. | à compléter |
| 4 | B.E.P. | à compléter |
| 5 | B.E.P. | à compléter |
| 6 | Brevet ens. | 1981 |
| 7 | B.E.P. | 1978 |
| 8 | Brevet ens. | 1985 |
| 9 | C.E.P. | 1970 |
| 10 | C.E.P. | 1970 |
| 11 | Brevet ens. | 1976 |
| 12 | B.E.P. | à compléter |
| 13 | D.E.T. | 1965 |
| 14 | B.E.P. | 1978 |
| 15 | C.E.P. | non-déterminé |
| 16 | B.E.P. | à compléter |
| 17 | B.E.P. | à compléter |
| 18 | B.E.P. | à compléter |
| 19 | B.E.P. | à compléter |
| 20 | B.E.P. | 1980 |
| 21 | B.E.P. | 1980 |
| 22 | B.E.P. | 1982 |
| 23 | B.E.P. | 1972 |
| 24 | B.E.P. | 1981 |
| 25 | D.S. écon. dom. | 1966 |
| 26 | B.E.P. | 1979 |
| 27 | Cours coif., esthé. | 1976 |
| 28 | Cours coif., esthé. | 1986 |
| 29 | B.E.P. | 1981 |
| 30 | Cours coif., esthé. | 1985 |

Source: Données obtenues auprès de la CRSLV.

Au niveau de la scolarité, il est difficile d'établir des comparaisons avec la Province puisque les données disponibles ne discriminent pas les enseignants du secteur régulier et du secteur professionnel. Tout de même, si on compare à la moyenne provinciale pour les enseignants du secondaire qui est de 16,4 années de scolarité reconnues pour fin de traitement, c'est-à-dire un premier cycle universitaire, on peut dire que les enseignants du professionnel de la CSRLV sont en assez bonne position, avec 60% de ceux-ci qui possèdent ou terminent actuellement un premier cycle universitaire. Les enseignants du secteur professionnel de la CSRLV possèdent en moyenne 18,3 années d'expérience d'enseignement reconnues pour fin de traitement.

Nous avons aussi pris en considération l'expérience sur le marché du travail. Pour le secteur de l'enseignement professionnel, cette variable est fort importante compte tenu de leur champ d'enseignement. Les enseignants ont acquis en moyenne 5,9 années d'expérience sur le marché du travail avant de débiter leur carrière d'enseignant. La distribution est cependant très inégale entre les enseignants, certains (20%) n'ayant aucune expérience alors que d'autres (30%) ont plus de 10 ans d'expérience.

TABLEAU 75

Expérience de travail
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

| No identification | Fonction sur le marché du travail | Années d'expérience de travail |
|-------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|
| 1 | | 0 |
| 2 | Serveuse/temps partiel | 4 |
| 3 | | 0 |
| 4 | Canadair | 2 |
| 5 | Machiniste | 7 |
| 6 | Secrétaire | 7 |
| 7 | Secrétaire | 1 |
| 8 | Secrétaire | 6 |
| 9 | Menuisier | 10 |
| 10 | Menuisier | 10 |
| 11 | Meuble et construction | 10 |
| 12 | Meuble et construction | 5 |
| 13 | Maintenance | 4 |
| 14 | Électricien, contremaître | 5 |
| 15 | Soudeur (mine) | 22 |
| 16 | Machiniste, soudeur | 10 |
| 17 | Soudeur | 1 |
| 18 | Mécanicien, sér. ser. | 16 |
| 19 | Mécanicien, sér. ser. | 10 |
| 20 | Mécanicien automobile | 2 |
| 21 | Débosseleur | 20 |
| 22 | Mécanique | 7 |
| 23 | | 0 |
| 24 | | 0 |
| 25 | | 0 |
| 26 | | 0 |
| 27 | Coiffeuse | 10 |
| 28 | Coiffeuse | 3 |
| 29 | Esthéticienne | 2 |
| 30 | Vente prod. cosmétiques | 2 |

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

Voici la distribution des enseignants selon leur champ d'enseignement. Ce sont dans les secteurs "meuble et construction" et "équipement motorisé" que l'on retrouve la plus grande concentration soit, six enseignants pour chacun. Pour tous les autres secteurs, on retrouve entre 2 et 4 enseignants.

TABLEAU 76
Champs d'enseignement
Enseignants du secteur professionnel de la CSRLV

| No identification | Champs d'enseignement | Années d'expérience en enseignement |
|-------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| 1 | Économie familiale | 17 |
| 2 | Économie familiale | 16 |
| 3 | Initiation technologie | 14 |
| 4 | Initiation technologie | 14 |
| 5 | Initiation technologie | 19 |
| 6 | Commerce et secrétariat | 24 |
| 7 | Commerce et secrétariat | 23 |
| 8 | Commerce et secrétariat | 21 |
| 9 | Meuble et construction | 28 |
| 10 | Meuble et construction | 24 |
| 11 | Meuble et construction | 26 |
| 12 | Meuble et construction | 23 |
| 13 | Meuble et construction | 20 |
| 14 | Meuble et construction | 26 |
| 15 | Hydrothermie | 13 |
| 16 | Hydrothermie | 19 |
| 17 | Hydrothermie | 16 |
| 18 | Équipement motorisé | 18 |
| 19 | Équipement motorisé | 9 |
| 20 | Équipement motorisé | 22 |
| 21 | Équipement motorisé | 30 |
| 22 | Équipement motorisé | 19 |
| 23 | Équipement motorisé | 15 |
| 24 | Alimentation | 14 |
| 25 | Alimentation | 15 |
| 26 | Économie familiale | 23 |
| 27 | Soins esthétiques | 12 |
| 28 | Soins esthétiques | 7 |
| 29 | Soins esthétiques | 21 |
| 30 | Soins esthétiques | 2 |

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

3.3.2 Perception du personnel enseignant

Nous vous présentons ici, à titre d'information, les perceptions des enseignants face au développement de l'enseignement professionnel à Val d'Or. Ces données ont été récoltées auprès de 22 enseignants de Val d'Or avec l'aide de la technique du groupe nominal. Cette rencontre s'est tenue le 28 novembre 1986 à la Polyvalente Le Carrefour. La question posée était la suivante:

"Quelles sont les orientations que devrait prendre la formation professionnelle à la CSRLV?"

Voici les huit énoncés qui ont été considérés prioritaires par les participants.

1. Normes spéciales à tous les niveaux pour l'enseignement professionnel (nombre d'élèves, budget, etc...)
2.
 - Agrandissement Bloc C
 - Centre de formation professionnelle
 - Aménagement fonctionnel des locaux
 - Renouvellement de l'équipement en fonction de la nouvelle technologie
 - etc...
3. Intégration de l'enseignement professionnel avec l'éducation des adultes.
4. Avoir des volumes plus adaptés, plus à date. Matériel didactique.
5. Offrir en option (bloc de 12 périodes) des matières de l'enseignement professionnel à l'intérieur du secondaire régulier (information, exploration) (produire de la clientèle).
6. Revaloriser le secteur de l'enseignement professionnel avec des structures fermes (publicité).
7. Offrir des spécialités qui répondent aux besoins du marché du travail local.

8. Mettre en place des mécanismes de placement des étudiants en collaboration avec les employeurs. Service de recherche d'emploi à l'école. Superviser des stages à la fin des cours pour les étudiants sans travail.

Ces données nous donnent des indications sur la perception des enseignants face au développement de l'enseignement professionnel à Val d'Or.

3.3.3 *Le profil du personnel non-enseignant*

Voici quelques données concernant le personnel non-enseignant de la CSRLV. On retrouve 18 personnes affectées à des postes de direction à la CSRLV. Ce personnel possède en moyenne, 12,5²⁶ années d'expérience à titre de cadre à la Régionale. En moyenne, au Québec, le personnel cadre possède 24,6²⁷ années d'expérience de travail au total.

Pour le personnel professionnel, 25 personnes y sont affectées, possédant en moyenne 8,8²⁸ années d'expérience à la CSRLV à titre de professionnel non-enseignant.

Le tableau suivant montre la répartition de cette catégorie de personnel.

²⁶ Données obtenues auprès de la CSRLV.

²⁷ Direction générale de la recherche et du développement, Statistiques de l'éducation, septembre 1986, page 91.

²⁸ Données obtenues auprès de la CSRLV.

TABLEAU 77

Répartition du personnel professionnel
non-enseignant à la CSRLV

| Corps d'emploi | Nb de personnes |
|---|-----------------|
| Agent de la gestion | 1 |
| Agent de réadaptation | 1,5 |
| Analyste en informatique | 2 |
| Animateur pastorale et conseiller en éducation | 3 |
| Conseiller en mesure et évaluation | 1 |
| Conseiller en orientation | 3,5 |
| Bibliothécaire | 0,5 |
| Conseiller pédagogique | 6,6 |
| Conseiller en rééducation | 2 |
| Psychologue | 1 |
| Spécialiste en moyens et techniques d'enseignement | 1 |

Source: Données obtenues auprès de la CSRLV.

3.3.4 Les constats

- D'une situation de départ où 10% des enseignants en formation professionnelle ne possèdent pas de diplômes universitaires, on retrouve actuellement près de 60% des enseignants qui complètent ou ont complété un diplôme universitaire.
- Les enseignants en formation professionnelle à la CSRLV ont en moyenne 18,3 années d'expérience d'enseignement.
- L'expérience sur le marché du travail est variable, 5,9 années en moyenne avec 20% n'ayant aucune expérience et 30% ayant plus de 10 ans d'expérience.

- Les enseignants considèrent que l'on devrait appliquer des normes spéciales à l'enseignement professionnel (nombre d'élèves, budget, etc. ...); agrandir, aménager, équiper la formation professionnelle; l'intégrer à l'éducation des adultes.

3.4. La formation professionnelle au Québec, situation actuelle et perspectives futures

3.4.1 Perspectives historiques

Comme le rappelle si bien la "Formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau", la formation professionnelle a constitué un enjeu-clé de la réforme scolaire des années '60. Par l'instauration des écoles polyvalentes, intégrant la formation générale et technique, la réforme entreprise proposait de "diversifier les voies de formation, d'en enrichir les contenus et d'en accroître la qualité."²⁹

La clientèle scolaire a répondu à ces objectifs en s'inscrivant de façon croissante dans les options professionnelles pour atteindre une proportion de près de 17% de l'effectif secondaire en 1980-81. Ainsi, en 1980, le secteur professionnel regroupait au deuxième cycle du secondaire plus de 30% de la clientèle scolaire comparativement à 11,3% dix ans plus tôt.³⁰

En 1987, le portrait de la situation s'est profondément modifié. Ainsi, la clientèle scolaire du secteur professionnel, ne représente plus en 1985-1986 que 12% de l'effectif secondaire. Ce rétrécissement se fait au détriment des options offertes au professionnel long.

Cette modification ne s'est pas faite sans qu'un questionnement surgisse chez les intervenants concernés. Ainsi, dès 1979, le "Livre orange" pose certaines questions sur la formation professionnelle et souligne à ce moment l'importance d'accroître la formation de base pour tous les élèves de niveau secondaire.

En 1982, par la publication de la "Formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau", le Ministre de l'Éducation de l'époque, M. Camille Laurin, lance le débat sur ce que doit être la formation professionnelle à l'école secondaire. À cette occasion, la mission première de l'école secondaire est affirmée comme suit: "quelle que soit la voie d'apprentissage adoptée,

²⁹ La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, page 13.

³⁰ La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, page 15.

l'école secondaire vise essentiellement des objectifs de formation de base qu'il n'est pas question de troquer contre aucune spécialisation professionnelle hâtive ou commandée par des besoins en main-d'oeuvre conçus à courte vue."³¹

3.4.2 *La nouvelle politique de la formation professionnelle*

L'affirmation de la mission première de l'école secondaire trouve son application dans le plan d'action de la formation professionnelle au secondaire déposé par le Ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan en 1986. Ainsi le plan souligne que: "A l'instar de toutes les sociétés industrialisées, le Québec doit tout mettre en oeuvre pour que tous les jeunes puissent recevoir une formation de base solide sans laquelle un développement individuel ou collectif ne saurait se poursuivre."³²

Cette formation de base est de plus en plus définie comme étant l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires. Comme le souligne le Conseil Supérieur de l'Éducation dans un avis au Ministre sur l'avenir de la formation professionnelle au secondaire, "Dans une société comme la nôtre, le diplôme d'études secondaires marque un niveau de formation de base qu'il n'est ni irréaliste, ni excentrique de vouloir atteindre par le plus grand nombre possible de citoyens..."³³

Dans la nouvelle politique de la formation professionnelle qu'a fait connaître le Ministre Ryan, cette volonté de d'abord faire acquérir une formation de base trouve son application dans le report de la formation professionnelle menant au diplôme d'études professionnelles, après le secondaire IV. Ainsi, pour accéder aux études professionnelles menant au diplôme, l'élève doit avoir 16 ans et avoir complété les crédits de mathématiques, de langue maternelle et de langue seconde de 4e secondaire.

Une autre voie de formation professionnelle, menant au certificat d'études secondaires, demande que l'élève ait 16 ans et complété les crédits de mathématiques, langue maternelle et langue seconde de 3e secondaire. Le tableau 78 illustre les cheminements possibles.

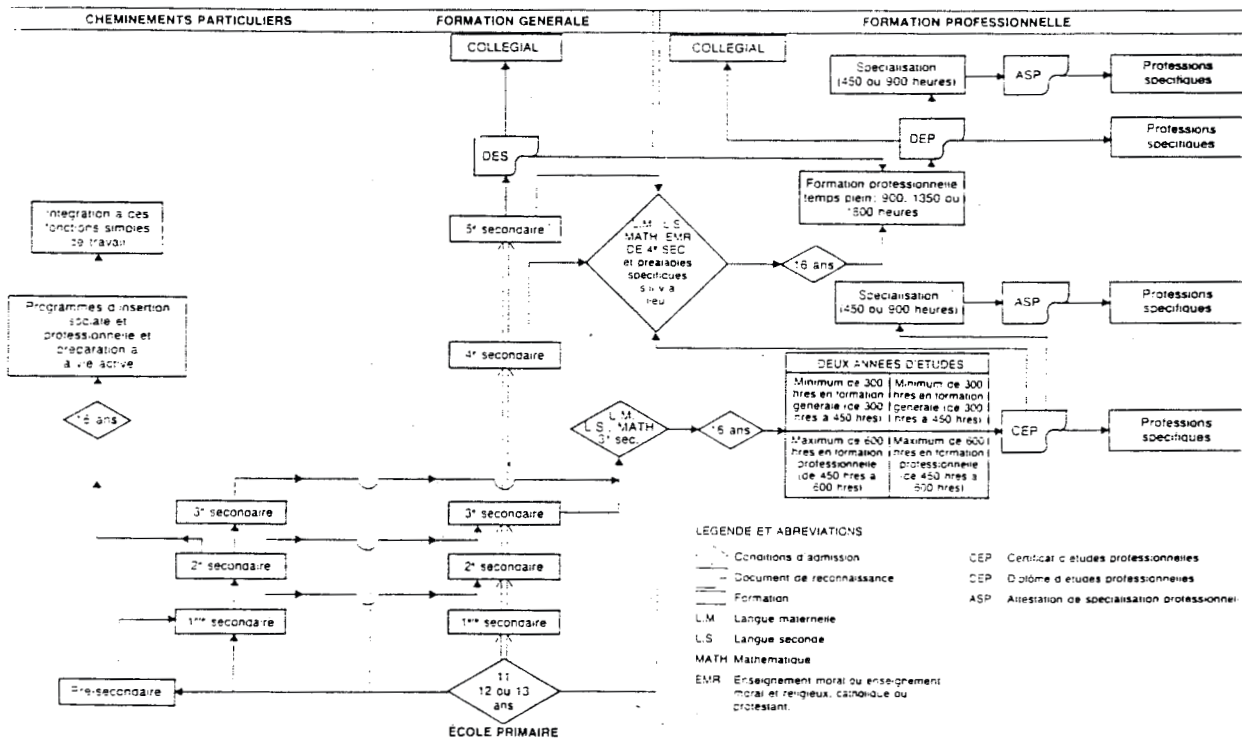
31 La formation professionnelle des jeunes, propositions de relance et de renouveau, pages 46 et 47.

32 La formation professionnelle au secondaire, plan d'action, p.9.

33 L'avenir de la formation professionnelle au secondaire, p.4.

TABLEAU 78

La formation professionnelle dans l'école secondaire et voie d'accès



Tiré de: Cadre d'organisation de la formation professionnelle à l'école secondaire, 1987, page 7.

Ces changements majeurs se verront appliqués dès 1987-1988 pour le diplôme d'enseignement professionnel et en 1988-1989 pour le certificat.

L'on pourrait être tenté d'assimiler le certificat d'enseignement professionnel au professionnel court et le diplôme d'enseignement professionnel, au professionnel long. Cependant, les pré-requis mentionnés à la nouvelle politique ne permettent pas de faire aussi facilement ce transfert. Ainsi, si le professionnel court est accessible maintenant, dès le secondaire III, le certificat quant à lui, ne pourra l'être que lorsque l'élève aura 16 ans (ce qui correspond à l'âge qu'ont les élèves à la fin d'un secondaire IV) et qu'il aura complété certains crédits de secondaire III. Les cheminements particuliers, préconisés dans la nouvelle politique, pourront présenter une alternative pour l'élève qui ne peut suivre les cheminements réguliers de formation. Comme le mentionne le plan d'action, "Le nouveau cadre d'organisation entraînera par le rehaussement des seuils d'admission, le déplacement d'une partie des élèves inscrits présentement au "professionnel court" vers un mode d'organisation mieux adapté à leurs besoins: les cheminements particuliers de formation."

Quant à la filière menant au diplôme d'enseignement professionnel, elle reporte d'un an l'entrée en formation professionnelle. Cette formation sera essentiellement composée de cours de formation professionnelle d'une durée de 900, 1 350 ou 1 800 heures. L'année scolaire se divisera à compter de 1988 en session de formation de 450 heures. La majorité des options seront offertes en 1 350 heures, soit sur une année et demie.

En préparant l'année scolaire 1987-88, les responsables de l'enseignement professionnel des commissions scolaires font face à plusieurs inconnus. L'application de la nouvelle politique de la formation professionnelle introduit, dès septembre 1987, la nouvelle filière de formation des DEP alors qu'en septembre 1988, on introduira les CEP et les ASP.

Les inconnus

L'inconnue majeure, dont on n'a peut-être pas encore mesuré l'impact, est le découpage des programmes actuels du professionnel court et long en DEP et en CEP. Selon les indications que nous ont fournies les responsables sectoriaux de la formation professionnelle du MEQ, très peu de programmes d'études (<à 22) mèneront à un CEP, la majeure partie de la formation professionnelle conduira à un DEP.

La liste qui suit, donnée à titre indicatif, illustre l'orientation actuelle qui est prise pour la détermination des filières DEP et CEP dans les divers secteurs de formation.

Une deuxième inconnue concerne l'organisation scolaire. La formation sera dispensée en session de formation de 450 heures. La majorité des DEP commanderont 3 sessions de formation. Ainsi, des élèves admis en septembre termineront leur formation en janvier de l'année qui suit. Ceci imposera de nouvelles contingences aux commissions scolaires qui pourront, et même devront, admettre des élèves en janvier, de façon à rationaliser l'affectation des ressources humaines et l'utilisation des équipements. De même, les stages en industrie, venant généralement clôturer la formation professionnelle à la fin de l'année scolaire, auront lieu à plus d'un moment dans l'année.

TABLEAU 79

Orientation prise par le MEQ pour la détermination des filières DEP et CEP

| Secteurs | CEP | DEP | Source de l'information |
|----------------------------|---|---|---|
| Mécanique | Magasinier? | <ul style="list-style-type: none"> • Machiniste général • Mécanicien d'entretien • Possibilité de 5 ou 6 programmes au total | M. Adrien Guay, DFP |
| Électrotechnique | Aucun de prévu | <ul style="list-style-type: none"> • Machine de bureau • Électricien de construction • Électricien industriel • Dépanneur d'appareils électro-domestiques • Électromécanique des systèmes informatisés | M. Adrien Guay, DFP |
| Équipement motorisé | <ul style="list-style-type: none"> • Carrosserie? • Service de parties d'un véhicule ex.: silencieux, suspension? | <ul style="list-style-type: none"> • Mécanique automobile • Carrosserie • Mécanique diesel | M. Adrien Guay, DFP |
| Hydrothermie DFP | Aucun de prévu | <ul style="list-style-type: none"> • Soudeur général | M. Fernand Lévesque, |
| Alimentation DFP | <ul style="list-style-type: none"> • Service de table? • Boucherie? | <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine professionnelle • Service de table • Coupe de viande | M. Fernand Lévesque, |
| Administration et commerce | Aucun de prévu | <ul style="list-style-type: none"> • Agent et agente de bureau • Vente et représentation | Cadre d'organisation de la formation professionnelle MEQ |
| Soins esthétiques | | <ul style="list-style-type: none"> • ? • Épilation à l'électricité | <ul style="list-style-type: none"> • Coiffure unisexe Cadre d'organisation de la formation professionnelle MEQ |
| Meubles et construction | | <ul style="list-style-type: none"> • ? | <ul style="list-style-type: none"> • Travailleur de la construction |

L'impact sur les clientèles

Comme nous l'avons souligné précédemment, nous croyons que la nouvelle politique de formation professionnelle aura, à court et moyen terme, un impact négatif prononcé sur les clientèles au professionnel. Les facteurs qui nous font poser cette hypothèse sont les suivants:

- Disparition de la formation professionnelle courte avec une faible possibilité de transfert vers les nouvelles filières de formation professionnelle.
- Développement de programmes de formation essentiellement axés vers le DEP.
- Augmentation des critères d'accès à la formation professionnelle par l'imposition d'un âge minimum (16 ans) et l'obligation d'avoir complété certains crédits de formation du secteur général, notamment ceux de mathématique de secondaire III pour le CEP et de secondaire IV pour le DEP.

A plus long terme, le rehaussement de la qualité de la formation professionnelle au secondaire, générera probablement un impact positif sur les clientèles. Cet impact est, à ce moment, difficilement estimable. Nous doutons cependant que la formation professionnelle au secondaire puisse un jour dépasser le niveau de clientèle qu'elle connaît actuellement, principalement parce que la tendance actuelle des jeunes du secondaire est d'obtenir de plus en plus majoritairement un diplôme au secondaire général et même d'accéder dans une plus grande proportion chaque année, aux études collégiales. En conséquence, le diplôme secondaire est de moins en moins perçu comme un diplôme terminal.

3.4.3 Constats et hypothèses

Les années 1986-87 marquent un tournant majeur pour la formation professionnelle au Québec. L'application de la nouvelle politique de formation professionnelle montre une volonté ferme de faire acquérir aux jeunes une formation de base solide correspondant à un diplôme d'études professionnelles.

De cette nouvelle politique, nous tirons les constats et hypothèses suivants:

- La hausse des seuils d'admission pour la formation professionnelle empêche d'assimiler le certificat d'enseignement professionnel au professionnel court et le diplôme d'enseignement professionnel au professionnel long.
- Le cadre d'organisation de la nouvelle politique de formation professionnelle entraînera, par le rehaussement des seuils d'admission, le déplacement d'une partie des élèves du professionnel court vers les cheminements particuliers de formation.
- Même si la nouvelle filière de formation des diplômes d'enseignement professionnel sera introduite dès septembre 1987, peu d'indications sont actuellement disponibles sur le découpage des programmes actuels du professionnel court et long en DEP et CEP. Les tendances indiquent tout de même que la majeure partie de la formation professionnelle conduira à un DEP.
- Avec la nouvelle politique, la formation professionnelle sera dispensée en session de formation de 450 heures. La majorité des DEP demanderont 3 sessions de formation, ce qui aura comme conséquence, l'admission d'élèves en septembre et en janvier, si l'on désire rationaliser les ressources.
- L'application de la nouvelle politique de formation professionnelle aura, à court et moyen terme, un impact négatif sur les clientèles au professionnel. A long terme par contre, le rehaussement des seuils d'admission génèrera un impact positif sur les clientèles.

CHAPITRE 4

LA SORTIE DU SYSTÈME OU UNE DESCRIPTION FONCTIONNELLE DE L'OBJET D'ÉTUDE

Ce chapitre présente le même découpage que les deux autres précédents. Il marque la troisième et dernière étape de l'étude. À la suite des constats posés sur la situation de l'organisation de la formation professionnelle à la CSRLV, il explicite la définition des actions à entreprendre. Pour la CSRLV, c'est le début d'une réorientation de ses politiques de développement de la formation professionnelle.

1. OBJECTIF: FORMULER LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

Le consensus obtenu autour des données contenues dans le rapport d'étape du 23 mars permet d'engager l'étude sur la voie de sa conclusion. Le mandat des intervenants, tel que formulé aux débuts de l'intervention, prend alors toute sa signification. Il énonce la possibilité d'avancer de nouvelles avenues ou alternatives de développement à celles contenues originalement dans le plan de développement. C'est dans ce sens que s'oriente alors le travail mené par les membres de l'équipe de recherche.

2. DÉMARCHE: HYPOTHÈSES DE TRAVAIL ET DÉLIBÉRATIONS

En même temps que se concrétise la fin de l'étude, d'importants changements administratifs prennent place à la CSRLV. Celle-ci est en voie d'intégration avec la Commission scolaire de Val d'Or pour former la Commission scolaire intégrée de Val d'Or.

Cette situation engendre beaucoup d'insécurité car elle suppose des réorientations administratives importantes qui ne peuvent manquer de concerner les cadres impliqués jusqu'alors dans l'étude. Elle entraîne également la participation de nouveaux intervenants provenant de la Commission scolaire de Val d'Or et qui dans le cas de certains reprendront à leur compte des dossiers relevant à ce jour de cadres provenant de la CSRLV.

Ces nouveaux intervenants apportent avec eux une vision différente de la situation. N'ayant pas été eux-même impliqués dans l'élaboration du plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV, ils ont à son égard peu de liens "affectifs" et sont ainsi capable d'une vision plus critique.

Ces nouveaux participants seront donc d'autant plus sensibles à l'inadéquation présente entre le plan de développement initial et la situation décrite par le rapport d'étape.

Présents lors de la réunion du 24 avril 1987, ils réagiront favorablement aux hypothèses de travail que leur soumet l'équipe de recherche en enseignement professionnel. Lors de cette réunion est présenté un court document de travail cernant trois hypothèses de développement possibles pour la Commission scolaire à l'égard de la formation professionnelle. Il est également clairement établi que la faisabilité proprement dite du plan de développement de la formation professionnelle dans son état initial n'est plus envisageable. Les raisons amenant cette réorientation sont l'inadéquation entre la situation sur laquelle se basait ce plan au moment de sa rédaction et la situation effective décrite par le rapport d'étape déposé le 23 mars. D'autant plus que la nouvelle politique de formation professionnelle vient complètement chambarder à la fois les programmes et les critères permettant aux clientèles d'y accéder. Dans les fait, à partir de septembre 1988, rien ne sera plus comme avant en formation professionnelle.

Tel que le mandat initial de l'équipe de recherche l'envisageait, il sera donc question, dès ce moment, d'alternatives de développement au plan de développement initial.

Après s'être entendu sur les grandes lignes de ces alternatives, l'équipe de recherche proposera trois axes de développement à privilégier et suggérera des modalités de mise en place.

Ces propositions seront soumises pour délibération au courant du mois de mai 1987 et se concrétiseront dans un document intitulé "Paramètres de développement et recommandations." Ce document, une fois validé et accepté par les intervenants, sera intégré à la suite de ceux précédemment déposés au mois de mars. L'ensemble de ceux-ci constituera le rapport final remis à la fin de l'étude aux intervenants concernés.

3. RÉSULTATS: LES PARAMÈTRES DE DÉVELOPPEMENT

3.1 Portrait de la situation

L'évolution suivie par les clientèles du secteur professionnel à La Vérendrye est comparable à celle de la région et de la Province. Ainsi, la décroissance de clientèle du secteur professionnel enregistrée à la CSRLV, plus particulièrement au professionnel long, se remarque aussi dans les autres commissions scolaires de la région et de la Province. Cette décroissance de la clientèle du professionnel long correspond de façon assez précise à la croissance relative de la proportion de la clientèle se dirigeant au secteur général. Actuellement et dans un avenir prévisible, on constate donc la volonté manifeste des jeunes de compléter un diplôme secondaire général. Cette tendance trouve par ailleurs écho dans l'augmentation de la probabilité d'obtenir un diplôme d'études collégiales tant dans la région que dans la Province.

En regard de l'évolution suivie par la clientèle au secteur professionnel long, la clientèle du professionnel court présente une relative stabilité. L'impact de la nouvelle politique de formation professionnelle sur la clientèle scolaire laisse entrevoir une baisse marquée de la clientèle du secteur professionnel pour les prochaines années. En abolissant la formation professionnelle courte, la nouvelle politique élimine une clientèle qui représentait un noyau stable d'élèves au secteur professionnel. Le rehaussement des critères d'admissibilité de même que le petit nombre d'options de formation offerts au niveau du CEP laisse entrevoir une faible possibilité de transfert de la clientèle actuelle des options professionnelles courtes vers les programmes de formation menant au DEP ou au CEP.

L'ensemble de ces éléments laisse entrevoir une baisse importante de clientèle au secteur professionnel tant à la CSRLV que dans la région ou la Province. Les prévisions de clientèle que nous avons pu établir pour la CSRLV donnent une clientèle variant entre 180 et 250 élèves pour les années 1990-91. La proportion qu'occupera la formation professionnelle à la CSRLV, comme dans la région et la Province sera donc relativement modeste en regard de l'ordre secondaire.

Le portrait de la situation socio-économique, dans lequel s'inscrit la CSRLV, met en évidence deux pôles d'activités majeurs. Ainsi, on remarque comme premier pôle, dans la région de Val d'Or, la prédominance des activités du secteur primaire caractérisée par une intense activité du secteur minier. Comme second pôle d'activité, le secteur des services, et plus particulièrement, les domaines de l'hébergement, de la restauration et du commerce de détail, dominent ce champ d'activités.

Comparativement à l'ensemble de la région 08, le secteur de Val d'Or démontre une croissance de sa population. On peut estimer que celle-ci sera de l'ordre de 34 000 à 40 000 habitants vers l'an 2000. Cependant, comme dans le reste de la région, la proportion des jeunes dans la pyramide d'âge s'amenuisera avec le temps, passant de 12,2% en 1983 pour s'établir aux environs de 9,7% en l'an 2000. L'effet net de ces deux facteurs est une diminution du nombre de jeunes entre 15 et 19 ans pour les années à venir.

La clientèle prévisible en formation professionnelle, l'importance de ce secteur en regard de l'ordre secondaire de même que le portrait socio-économique du secteur de Val d'Or nous amènent à proposer à la CSRLV un ensemble de propositions de développement.

Le mandat initial de l'équipe du projet était de "recueillir l'ensemble des données nécessaires à une évaluation juste de la réalité de la situation de la formation professionnelle à la CSRLV", d'évaluer la faisabilité du plan de développement de la formation professionnelle et de soumettre, s'il y a lieu, des modifications à celui-ci ou d'autres types de propositions de développement.

En procédant à l'évaluation de la faisabilité du plan de développement initial en regard de l'ensemble des données recueillies, nous avons rapidement dû opter pour la soumission d'autres types de propositions de développement à la CSRLV. Ce n'est pas que le plan de développement initial se soit avéré inadéquat ou "non-faisable", il s'agit plutôt de l'importance des changements apportés à l'environnement dans lequel s'inscrivait initialement ce plan. Ces changements de l'environnement s'expliquent par le dépôt de la nouvelle politique de formation professionnelle, en décembre 1986.

En respectant les intentions initiales du plan de développement qui étaient de proposer, aux jeunes et aux adultes, une formation professionnelle de qualité intégrée dans son environnement socio-économique, nous proposons à la CSRLV un ensemble de paramètres de développement qui s'exprimera dans la mission, les orientations et les pôles de développement de la formation professionnelle.

3.2 La mission de l'école secondaire

Il est important de rappeler ici quel est l'enjeu-clef de l'enseignement secondaire au Québec. Comme le souligne le Ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, dans le plan d'action de la formation professionnelle au secondaire, "A l'instar de toutes les sociétés industrialisées le Québec doit tout mettre en oeuvre pour que tous les jeunes puissent recevoir une formation de base solide, sans laquelle un développement individuel ou collectif ne saurait se poursuivre."³⁴

C'est dans l'atteinte de cette mission que se base le report de la formation professionnelle en secondaire V et VI. Cette nouvelle politique permettra aux jeunes de recevoir, tel que formulé dans la mission, une formation de base riche et solide.

3.3 Les orientations de la formation professionnelle à la CSRLV

La volonté qu'affirme la CSRLV de dispenser une formation professionnelle adéquate permettant l'intégration harmonieuse au marché du travail ainsi qu'une formation de base riche et solide, nous amène à formuler les orientations suivantes:

³⁴ Ministère de l'Éducation, Plan d'action, La formation professionnelle au secondaire, Gouvernement du Québec, septembre 1985, page 9.

3.3.1 *Arrimer le développement de la formation professionnelle avec les exigences de l'environnement;*

- par le développement de secteurs d'excellence correspondant au milieu socio-économique environnant et reposant sur des programmes intégrateurs en formation professionnelle;
- par le développement d'une collaboration active "école - milieu de travail";
- par la recherche des effets de synergie entre la formation des adultes et la formation des jeunes en ayant la possibilité d'utiliser les mêmes ressources humaines et techniques ou d'intégrer les deux types de clientèle, dans la mesure où les cheminements le permettent.

3.3.2 *Assurer un ajustement de la formation professionnelle avec les aspirations des élèves et l'évolution du régime pédagogique.*

- en prenant en compte la volonté exprimée par les élèves d'obtenir une formation générale de base solide qui se traduit par l'obtention du diplôme secondaire et l'accès de plus en plus grand aux études collégiales;
- par l'utilisation de procédés pédagogiques permettant à l'élève une progression respectant son rythme d'apprentissage;
- par un ajustement à la hausse, de la qualité de la formation offerte pour répondre de la même façon à l'augmentation des critères d'admissibilité en formation professionnelle;
- par la nécessité d'offrir un éventail d'options professionnelles pour ne pas biaiser indûment les choix de formation des élèves.

3.4 Les pôles de développement

A la suite de l'expression de la mission de l'école secondaire et des orientations soumises à la CSRLV, nous proposons à la CSRLV d'orienter la formation professionnelle selon deux pôles de développement. Un pôle réfère au secteur industriel et l'autre à celui des services. Ces deux champs de formation permettront une diversification des options offertes et une insertion maximale de la formation professionnelle dans l'environnement socio-économique. Ils permettront d'orienter l'avenir et ainsi d'assurer la survie de la formation professionnelle.

3.4.1 Pôles de développement - Industriel

- Considérant l'importance historique du secteur minier dans le développement socio-économique de Val d'Or et de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Considérant l'absence totale de formation professionnelle pour les jeunes dans le secteur minier;
- Considérant les besoins majeurs en main-d'oeuvre exprimés clairement par les employeurs miniers;
- Considérant l'urgence de développer à Val d'Or un secteur d'excellence pour la formation professionnelle.

Nous énonçons comme pôle de développement:

*Dans le secteur minier,
développer et implanter un programme
de formation des travailleurs miniers.*

Le besoin de développer la formation professionnelle des jeunes dans le secteur minier a été, à notre avis, justifié auparavant. Rappelons-nous seulement que le secteur minier est le deuxième

employeur en importance de la région et qu'il exprime des besoins de formation professionnelle clairement démontrés.

Les baisses de clientèle prévisibles nous indiquent bien que la formation professionnelle à l'école secondaire est en mauvaise situation. En conséquence, il est urgent de prévoir des développements nouveaux qui assureront ainsi un apport de nouvelle clientèle à la CSRLV. Clientèle qui selon nous, avec le secteur minier, s'offrira ainsi de très bonnes possibilités d'embauche.

De plus, la rationalisation des options professionnelles au secondaire actuellement entreprise par le MEQ nous indique qu'à partir de maintenant la duplication des options, dans une même région, sera planifiée en partie en fonction des besoins en main-d'oeuvre. Ce qui laisse entrevoir la possibilité de fermeture de certaines options à Val d'Or. On cerne donc bien la tendance que prend actuellement le MEQ de chercher à correspondre de plus en plus au milieu de travail.

La CSRLV possède déjà une bonne expérience dans le développement de la formation des travailleurs miniers à l'éducation aux adultes. Cette expérience peut facilement se transférer à la formation professionnelle des jeunes. De plus, la CSRLV possède déjà divers équipements nécessaires à la formation minière, citons entre autres les équipements en hydrothermie, en équipement motorisé, en électricité et en mine, ces derniers appartenant à l'éducation des adultes.

En terme de rationalisation des ressources matérielles et humaines, le développement du secteur minier comme secteur d'excellence permettrait d'assurer un noyau stable de formateurs et d'équipements spécialisés. Autour de ce noyau pourrait s'organiser plusieurs types de formations professionnelles connexes tels l'hydrothermie, l'équipement motorisé, l'électricité, la construction, etc.

Le secteur minier en terme de secteur d'excellence, est à notre avis le meilleur choix que peut faire la CSRLV. Il permet la rationalisation des ressources humaines et matérielles, l'apport de nouvelle clientèle et la mise en place d'une collaboration avec le milieu industriel.

Ainsi, nous recommandons à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye de développer un secteur d'excellence en implantant un programme de formation du travailleur minier.

En conséquence, les actions suivantes devraient être entreprises prioritairement:

- a) Orienter de telle façon le développement de la formation professionnelle par décisions du Conseil des commissaires.
- b) Conduire auprès du MEQ les démarches appropriées pour pouvoir dispenser le programme de formation travailleur minier;
- c) S'engager dans une collaboration active avec le milieu de travail;
- d) Préparer un devis d'implantation du programme de formation travailleur minier.

3.4.2 *Pôle de développement - Services*

- Considérant l'importance d'offrir un ensemble de programmes de formation pour assurer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes;
- Considérant l'importance des emplois générés par le secteur des services, en particulier, par les secteurs commerce de détail, hébergement et restauration.

Nous proposons comme deuxième pôle de développement:

Dans le secteur des services, offrir des programmes de formation pertinents en assurant des alternatives de formation en vue de favoriser l'insertion sociale des jeunes

Trois options de formation sont particulièrement touchées par ce pôle de développement, soit hébergement et restauration, agent et agente de bureau et vente et représentation.

L'importance des secteurs hébergement et restauration dans l'économie de la région de Val d'Or nous oblige à questionner les besoins de formation de ce secteur. Comme nous l'avons vu précédemment, le secteur hébergement et restauration occupe une place importante dans la région de Val d'Or. Par contre, ce secteur ne se limite pas seulement à l'environnement immédiat de la ville de Val d'Or. Du point de vue régional, il faut noter la présence de besoins en main-d'oeuvre au niveau de l'exploitation des ressources, par exemple les camps de travail miniers et forestiers et au niveau du tourisme, de la chasse et de la pêche (pourvoieries, etc...). Actuellement, la CSRLV offre un programme de formation en alimentation au professionnel court qui répond assez bien aux besoins des employeurs, si on se fie au taux de placement de ces jeunes. Par contre, avec l'application de la nouvelle politique de formation professionnelle et conséquemment l'abolition du professionnel court, nous nous trouvons face à une situation qui nous oblige à reposer la problématique de la formation dans ce secteur.

Nous savons que la majorité des programmes au professionnel conduira à un DEP. Nous savons aussi que le type de formation dispensée à la CSRLV répond aux besoins des employeurs de la région mais nous ignorons si le type de formation actuellement dispensée trouvera sa place dans les nouvelles filières de formation. C'est donc pour mieux situer les besoins de formation que nous proposons ici d'en étudier les contenus.

Pour l'option agent et agente de bureau, nous croyons opportun de maintenir cette option, même si la clientèle présente une tendance à la baisse. Une collaboration avec le milieu de travail et le milieu collégial aiderait très certainement à rehausser le niveau des clientèles.

L'importance du secteur commerce de détail nous amène à nous intéresser à l'option vente et représentation. Nous savons que les employeurs cherchent de plus en plus à obtenir une main-d'oeuvre scolarisée et bien formée. Une formation en vente et représentation, compte tenu de l'importance de ce secteur à Val d'Or, peut sûrement assurer de bonnes possibilités d'embauche pour ces jeunes.

Ainsi, nous recommandons à la Commission scolaire d'offrir des programmes de formation pertinents au secteur des services en assurant des alternatives de formation pour favoriser l'insertion sociale des jeunes.

En conséquence, les actions suivantes devraient être entreprises prioritairement:

Maintenir le programme de formation "agent et agente de bureau" et implanter le programme de formation "vente et représentation".

- a) S'engager dans une collaboration active avec le milieu de travail;
- b) Préparer un devis d'implantation pour vente et représentation.

Répondre adéquatement aux besoins du secteur hébergement et alimentation en vérifiant quel rôle doit y jouer la Commission scolaire.

- a) Chercher à obtenir l'accord du MEQ pour qu'une analyse du besoin soit réalisée au niveau régional;
- b) Suite aux résultats de l'étude, intervenir ou non dans ce secteur.

Toutes ces recommandations sont faites à partir de constats qui à notre avis sont fiablement établis. Elles sont formulées dans le but d'assurer un développement harmonieux de la formation professionnelle à la CSRLV.

CHAPITRE 5

LES RÉSULTATS ANTICIPÉS ET OBTENUS, ÉVALUATION D'UNE DÉMARCHE D'INTERVENTION

Ce chapitre propose une réflexion sur la démarche de recherche. L'évaluation de cette démarche porte sur trois aspects, soit la pertinence du modèle théorique choisi, du déroulement de l'étude proprement dit et finalement des résultats obtenus.

1. CADRE D'INTERVENTION CHOISI

Le modèle que nous propose Ouellet et qui a été adopté comme cadre théorique à cette étude, permet d'orienter le type d'intervention à privilégier en regard des résultats désirés. Doit-on s'interroger sur la relation entre les intentions et le contexte ou doit-on déterminer si les résultats sont conséquents aux objectifs ? Ces questionnements sont à la base de la démarche et permettent d'intervenir en fonction du type de décisions recherchées. En axant la recherche sur la prise de décision, on aborde également la définition des actions à entreprendre.

Par sa souplesse, ce modèle permet une intervention "collée" à la réalité du milieu d'intervention. Sa plus grande force est probablement de permettre de poser les bonnes questions au bon moment. En représentant la démarche d'évaluation comme une démarche consistant à recueillir les informations nécessaires à la prise de décision, ce modèle s'écarte des modèles passifs d'évaluation qui interviennent après le fait.

Dans le cas du modèle de Ouellet, il s'agit d'un modèle dynamique qui permet d'influer sur l'action au moment où elle prend place.

Cette souplesse a sa contre-partie, soit la grande latitude laissée à l'utilisateur dans le choix des moyens et de la méthodologie pour obtenir l'information nécessaire. Comme on sait que toute la prise de décision repose sur l'information recueillie et donc sur la qualité de celle-ci, il est très important pour l'intervenant d'accorder tout le temps et l'importance nécessaire aux étapes de validations. Des informations erronées ne peuvent que conduire à des décisions erronées.

Ouellet définit six ensembles d'informations. Dans le cadre de cette étude, trois ensembles ont été retenus pour répondre au mandat initial de l'étude formulé dans la question de recherche suivante: Quelle nouvelle articulation des éléments constitutifs de l'organisation professionnelle à la CSRLV doit être recherchée de façon à être porteuse de solutions?.

Ces trois ensembles sont:

- 1- La définition des intentions.
Quelle est la nature de l'écart entre les objectifs du plan de développement et le contexte dans lequel évolue la formation professionnelle?
- 2- La précision des activités.
Quelle est la nature de l'écart entre les objectifs du plan de développement et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre?
- 3- La définition des activités.
Quelle est la nature de l'écart entre les moyens choisis dans le plan de développement de la formation professionnelle à la CSRLV et le contexte dans lequel évolue la formation professionnelle aujourd'hui?

La constitution de la base de donnée, au coeur de l'étude, a permis de répondre aux questions 1 et 3. Ces réponses ont mis en lumière l'inadéquation entre le plan de développement, ses objectifs, son contexte et de ce fait l'inadéquation entre les objectifs du plan de développement et les moyens mis en oeuvre pour les atteindre (question 2).

De façon à répondre à la question de recherche initiale, les questions 1, 2 et 3 ont donc été reprises en fonction du contexte mis en lumière par la constitution de la base de donnée. Ceci a donc conduit à des propositions alternatives à celles du plan de développement de la formation professionnelle tout en respectant l'esprit dans lesquelles elles avaient été envisagées, soit une plus grande adéquation entre les besoins des jeunes et du milieu et les ressources offertes par la CSRLV.

À l'usage, le modèle de Ouellet se révèle donc avoir été à la hauteur de nos attentes, si ce n'est à l'égard des réserves exprimées au niveau méthodologique.

2. DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

Le déroulement de l'étude a connu ses moments difficiles, marqués par le dépôt de la nouvelle politique de formation professionnelle et la réorganisation administrative de la Commission scolaire.

Avec le recul, l'on doit souligner l'importance du mandat de départ qu'a obtenu l'équipe de recherche avant d'engager les travaux. Ce mandat a servi de guide tout au long de l'étude, permettant de recadrer interventions et intervenants dans les moments difficiles.

A cet égard, la souplesse permise par la méthodologie employée a également contribué au succès de celle-ci. La recherche constante d'un consensus et d'une vision commune de la situation est à la base de cette réussite. Si ce consensus n'avait été recherché et atteint, il aurait été difficile de dépasser le plan de développement initial pour aller vers des propositions de développement alternatives.

L'usage de cette technique nous a permis de confirmer l'intérêt d'accorder un temps considérable à l'obtention d'une vision commune de la situation. Près de trois mois furent nécessaires dans notre cas.

Lors de l'obtention de cet accord de pensée, on dénote immédiatement chez les participants une recentration sur la prise de décision. Ils deviennent à ce moment capable de se détacher des perceptions qu'ils avaient entretenues précédemment pour orienter leurs réflexions vers sur ce qui doit maintenant être envisagé alors que tous comprennent, de même façon, la situation.

Il est alors possible de dépasser la situation initiale, d'envisager des alternatives si nécessaire et finalement de prendre les décisions qui s'imposent en toute connaissance de cause.

3. RÉSULTATS OBTENUS

Les résultats obtenus peuvent s'évaluer en fonction du mandat initial ou, en reprenant les termes de Ouellet, en cherchant à savoir si les intentions initiales (les objectifs de l'étude) se reflètent dans les résultats (les décisions qui sont prises).

Le mandat comprenait deux parties, soit, premièrement de constituer une base de données exhaustive sur la situation de la formation professionnelle à la CSRLV et deuxièmement, de vérifier si le plan de développement collait à cette réalité et sinon, de lui proposer des alternatives de développement.

En regard de ces intentions, l'étude a clairement atteint son objectif. Elle a permis aux intervenants concernés de prendre connaissance de la situation dans laquelle évolue et évoluera la formation professionnelle à la CSRLV (maintenant CSVD). Elle a également permis aux intervenants de formuler des alternatives de développement au plan initial, et ce, sous la forme de la proposition d'axes de développement.

CONCLUSION

Depuis le dépôt de l'étude, la situation de la formation professionnelle a continué d'évoluer et ce, dans le sens où nous l'avions anticipé soit, avec une forte diminution de la clientèle disponible pour le secteur professionnel. Il semble cependant qu'elle l'ait fait avec plus d'éclat que nous ne l'avions prévu et que dans les faits, la clientèle disponible soit beaucoup plus réduite que la diminution envisagée dans nos hypothèses les plus pessimistes.

Sans avoir pu vérifier en profondeur les statistiques disponibles à ce sujet, il semble qu'une des raisons de cette forte diminution trouve sa place dans un phénomène que nous avons envisagé soit, le non-transfert de la clientèle du secteur du professionnel court vers les nouveaux DEP.

L'augmentation observée de l'abandon scolaire est un autre phénomène qui va dans le sens de cette hypothèse. Les clientèles qui n'ont pas effectuées le transfert dans les nouveaux programmes professionnels n'ont, semble-t-il, pas poursuivies leurs études au secteur général. Cette situation devait être évitée par l'instauration des cheminements particuliers. Ceux-ci ne semblent pas avoir eu l'effet escompté auprès de ces clientèles.

L'impact de la nouvelle politique de formation professionnelle a donc été immédiat et considérable. L'impact de l'étude auprès de la commission scolaire est plus difficile à mesurer. Certaines initiatives suggérées par le rapport final tel, la proposition de développer la formation au travail minier, ne commencent qu'à être envisagées par la direction de la commission scolaire. Face à la situation de la baisse drastique de clientèle, celle-ci devra faire face à des choix encore plus douloureux que ceux qui avait été envisagés en 1987.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Pierre et LACHAPELLE, Robert, *Modèle québécois de prévision par profession, Prévisions de besoins professionnels au Québec, 1982-1990, Résultats provisoires*, ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, décembre 1983, 41 pages.
- BERGERON, C., DEROME, C. et JEAN, J., *Plan de travail pour une étude de faisabilité du plan de développement de l'enseignement professionnel de la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye*, août 1986, 8 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec Statistique*, Édition 1985-1986, 1190 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Les 15-29, Portrait statistique des jeunes par région*, Troisième trimestre 1986, Édition revue et augmentée, 125 pages.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Les 15-29, Portrait statistique des jeunes par région*, 1985, 102 pages.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Estimation des besoins*, Comités consultatifs régionaux, novembre 1984, non paginé.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Conceptualisation de l'inventaire des besoins*, Tournée interministérielle, 25 avril 1985.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Avis des partenaires sociaux sur les options professionnelles secondaires et collégiales en Abitibi-Témiscamingue*, mars 1985, 74 pages.
- COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, *Avis des partenaires sociaux sur les options professionnelles*, novembre 1985, 74 pages.

- COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION DU CANADA, *Profil de collectivité - Territoire de Val d'Or*, décembre 1985, 54 pages.
- CSRLV, *Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission Scolaire Régionale La Vérendrye*, Val d'Or, 1985, 27 pages et annexes.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Projets d'amendements au régime pédagogique du secondaire*, octobre 1986, 29 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *L'avenir de la formation professionnelle au secondaire*, octobre 1986, 33 pages.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Le deuxième cycle du secondaire: particularités, enjeux, voies d'amélioration*, juin 1986, 44 pages.
- EMPLOI ET IMMIGRATION CANADA, *Guide des possibilités d'emploi*, mai 1986, non paginé.
- GAUTHIER, B., *Recherche sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1983.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Cadre d'organisation de la formation professionnelle à l'école secondaire*, 14 janvier 1987, 73 pages.
- LAPOINTE, Pierre, *État de la situation MRC de Rouyn-Noranda*, Document de support pour le colloque de zone, Sommet socio-économique de l'Abitibi-Témiscamingue, 11 juillet 1986, 55 pages.
- LAQUERRE, Gérard, *Démographie de l'Abitibi-Témiscamingue*, février 1986, 17 pages.
- LAROCHE, Gabriel, *Les finissants du secondaire professionnel sur le marché du travail - Enquête auprès de la promotion de juin 1981 - Résultats pour la Province et par région au 31 mars 1982*, Gouvernement du Québec, février 1984, 212 pages.
- MARCOUX, Marie-Josée, *Le marché du travail en Abitibi-Témiscamingue*, Document

d'amorce de discussion, MMSR, janvier 1986, 5 pages.

MARCOUX, Marie-Josée, *Bulletin régional sur le marché du travail*, MMSR, vol. 6, no 1, mai 1986, 39 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, Direction générale de la recherche et de la prospective, *Compilation spéciale des effectifs scolaires dans les commissions scolaires de la région 08 au secteur professionnel de l'enseignement régulier, années 1982 à 1986.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DRAT, *Effectifs scolaires au 30 septembre à la CSRLV au secteur professionnel de l'enseignement régulier, années 1982 à 1987.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Clientèle scolaire des organismes d'enseignement - Primaire - Secondaire - Collégial, Statistiques de l'enseignement 1980-1981*, 221 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école québécoise, Énoncé de politique et plan d'action, premier trimestre 1979*, 163 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Effectifs scolaires - Préscolaire - Primaire- Secondaire - Collégial, Statistiques de l'enseignement 1983-1984*, Gouvernement du Québec, premier trimestre 1985, 102 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Effectifs scolaires - Préscolaire - Primaire - Secondaire - Collégial, Statistiques de l'enseignement 1982-1983*, Gouvernement du Québec, quatrième trimestre 1984, 98 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire*, Québec, 1977, pages

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation professionnelle des jeunes, Propositions de relance et de renouveau*, 2e trimestre 1982, 87 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *La formation professionnelle des jeunes, Propositions de*

- relance et de renouveau, Synthèse de la consultation, 3e trimestre 1983, 114 pages.*
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Statistiques de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire au Québec, Gouvernement du Québec, août 1986.*
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Statistiques de l'éducation - Préscolaire - Primaire - Secondaire, Gouvernement du Québec, septembre 1985, 66 pages.*
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan d'action - La formation professionnelle au secondaire, Gouvernement du Québec, deuxième trimestre 1986, 33 pages.*
- MMSR, *Perspectives du marché du travail, Prévisions 1986-1987, 4e trimestre 1986, 84 pages.*
- MMSR, *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre pour 1987, juin 1986, 3e trimestre 1986, 269 pages.*
- M.R.C. DE LA VALLÉE DE L'OR, *Schéma d'aménagement, 142 pages, 1986.*
- QUELLET André, *L'évaluation créative, une approche systémique des valeurs, Presse de l'Université du Québec, Québec, 1983, 411 pages.*
- PARENT Mgr Alphonse-Marie et al, *Rapport de la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, 1964, 5 volumes.*
- RICHARD, A., *Synthèse des plans de développement, DRAT, ministère de l'Éducation du Québec.*
- ST-HILAIRE, N. *Au bon endroit, au bon moment, Tiré à part, Revue Commerce, juillet 1986, non paginé.*
- STUFFLEBEAM Daniel L., *Conducting educational needs assesment, Kluver-Knishoff, Boston, 1985, 229 pages*

TREMBLAY Arthur et al, *Rapport du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel*, Québec, 1962, 3 tomes.